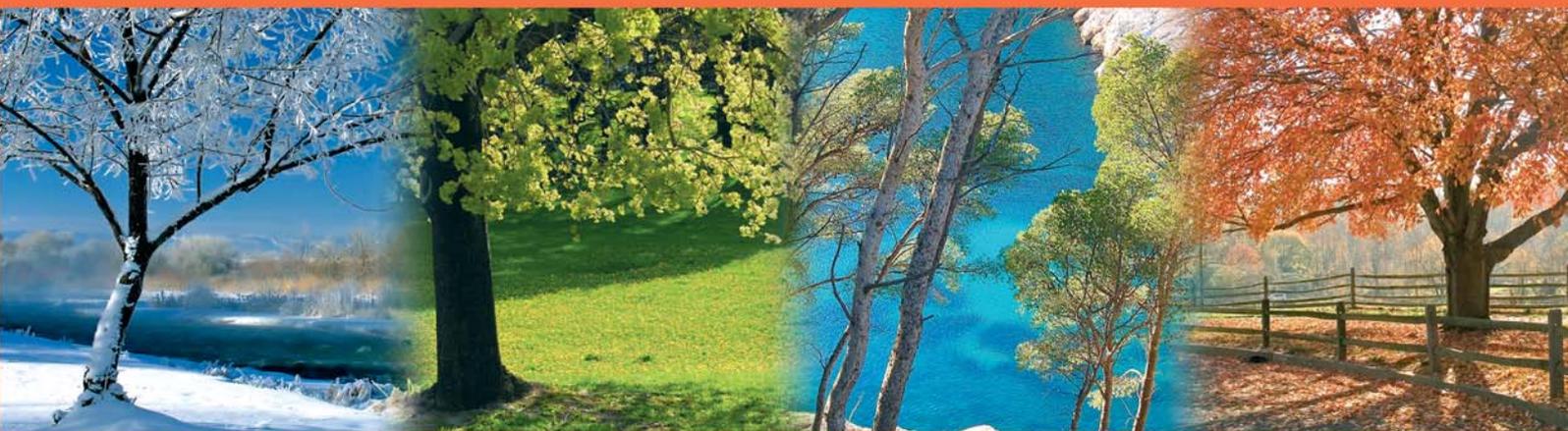


2006

Thermador groupe

rapport annuel / *annual report*





« Une année se termine, une autre commence.
Suite des années, ronde des saisons...
Cette année c'est le thème qui illustre notre Rapport.
Au fil du temps notre Groupe poursuit sa croissance. »

"One year ends, another begins...
The years pass and the seasons roll on...
This is the theme we are using to illustrate our report this year.
As time goes by, our group continues to grow."

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 février 2007, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

This reference document was filed with the financial markets authority (AMF) on February 15th 2007, in compliance with article 212-13 of AMF regulations. It may be used to support a financial operation if supplemented by an operations memo approved by the AMF.

The English version of Thermador Groupe reference document has been prepared for the convenience of English Language readers. It is a translation of the original document de reference presented to the Autorité des Marchés Financiers. It is intended for information only and should not be considered as completely accurate owing to the unavailability of English equivalents for certain French Legal Terms.

Thermador groupe

La distribution spécialisée de matériel d'équipement, matériels de chauffage central, pompes domestiques, robinetterie bâtiment et industrie...

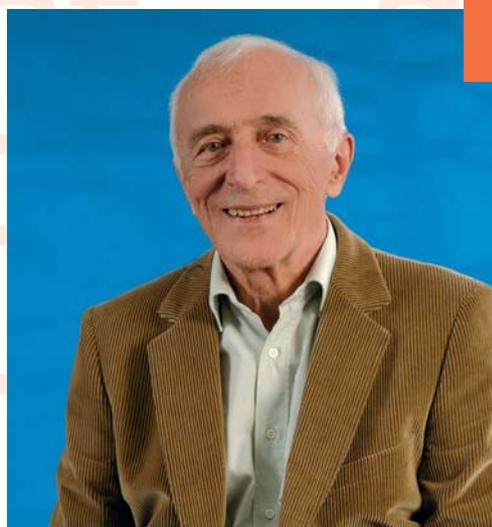
Specialised distribution of equipment material, Central heating materials, domestic pumps, valves for building and industry...

sommaire contents

- 1** - Le mot du Président / *Chairman's statement*
- 2** - Notre histoire / *Group history*
- 3** - Les chiffres clés / *Key figures*
- 4** - L'organigramme / *Organisation chart*
- 6** - Notre métier / *Our business*
- 10** - La vie boursière / *Share performance*
- 14** - Courriers des actionnaires / *Letters from shareholders*
- 15** - Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne / *The Chairman's report on the management of the company and its internal financial control procedures*
- 18** - Information sur les risques / *Information on risks*
- 20** - Les chiffres consolidés / *Consolidated figures*
- 44** - Activité des filiales / *Subsidiaries*
- 56** - Informations générales Thermador Groupe / *General information Thermador Groupe*
- 64** - Rapports des commissaires aux comptes / *Statutory auditors' reports*
- 70** - Table de concordance / *Crosswalk*
- 75** - Responsables du document et du contrôle des comptes / *Responsibility regarding the document and auditing of accounts*
- 76** - Projet de résolutions / *Resolutions*

le mot du président

chairman's statement



Chers actionnaires,

L'année 2006 a été très bonne.

C'est un paradoxe : jamais les affaires n'ont été aussi difficiles et cependant nos résultats sont exceptionnels.

Le chiffre d'affaires augmente de 16 % et le résultat net de 28 %.

L'augmentation du chiffre d'affaires est due, pour une part, à une augmentation des volumes traités et, pour une part, à l'augmentation des prix.

En effet la plupart de nos filiales ont subi de façon plus ou moins importante, l'impact des hausses vertigineuses des matières premières, particulièrement le laiton (qui est à base de cuivre et de zinc).

Cela a entraîné des tensions très vives dans nos relations tant avec nos fournisseurs qu'avec nos clients. Nous avons grossi nos stocks pour profiter de prix avant hausses, et nos marges sont de ce fait exceptionnellement élevées.

Nous proposons un dividende de 5,40 € par action, en progression un peu inférieure à la progression du résultat – par prudence – cela augmente un peu nos réserves car nous étudions un projet immobilier étant actuellement trop à l'étroit dans certains de nos bâtiments.

Pour 2007 la conjoncture dans le bâtiment reste favorable et nous sommes bien positionnés pour en profiter. Le chiffre devrait continuer à progresser compensant une baisse probable de la marge.

Merci à nos actionnaires pour leur confiance, et à tous nos collaborateurs pour la qualité de leur travail.

Guy Vincent

Dear shareholders

2006 was a very good year.

It is something of a paradox: business has never been so tough, and yet we have reported some exceptional results. Turnover increased by 16% and our net profit by 28%.

The increase in turnover is partly due to an increase in sales volumes and partly to an increase in prices.

Indeed, most of our subsidiaries have, to varying degrees, suffered the impact of incredible price hikes in raw materials, in particular brass (which is made from copper and zinc).

This has caused some tensions in our relationships with both suppliers and customers. We have increased our stock levels to secure good prices before price rises and our margins are exceptionally high.

We are proposing a dividend of € 5,40 per share, slightly lower in percentage terms than the increase in profit – as a matter of caution, which will increase our reserves because we are looking to invest in some new property as some of our buildings are getting too small for us.

For 2007, the construction market is expected to remain buoyant and we are well positioned to make the most of it. Turnover should continue to increase, thus compensating a probable reduction in our margins.

Thank you to all shareholders for your continued loyalty and to all employees for the quality of their work.

historique

group history

Création de THERMADOR. Capital de départ 300 000 F. **1968** *THERMADOR was founded by: Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil and Marc de Sereys. The initial capital was FRF 300,000. Business: importing and distributing central heating accessories.*

Equipe de départ : Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil et Marc de Sereys,
 Activité : importation, distribution d'accessoires de chauffage central.

Création de JETLY : **1977** *Creation of JETLY: sale of domestic pumps and pump accessories*

distribution de pompes domestiques et accessoires.

Création de SFERACO : **1978** *Creation of SFERACO: sale of valves to the construction business and industry.*

distribution de robinetterie bâtiment et industrie.

Création de DIPRA : **1987** *Creation of DIPRA: sale to DIY superstores: pumps, house hold valves, plumbing.*

vente aux grandes surfaces de bricolage : pompes, robinetterie bâtiment, plomberie.

Création de PBtub : **1989** *Creation of PBtub: sale of plastic pipes, underfloor heating and systems for the house hold plumbing.*

distribution de tubes en plastique, chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire.

Création de SECTORIEL : **1990** *Creation of SECTORIEL: design and development of valve actuators.*

conception et réalisation d'automatismes de vannes.

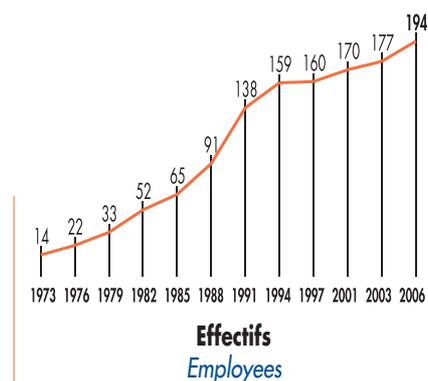
Création d'ISOCEL : **1992** *Creation of ISOCEL: sale of parts to boiler manufacturers*

vente de composants aux fabricants de chaudières.

Création d'OPALINE : **2001** *Creation of OPALINE: communications agency.*

agence de communication.

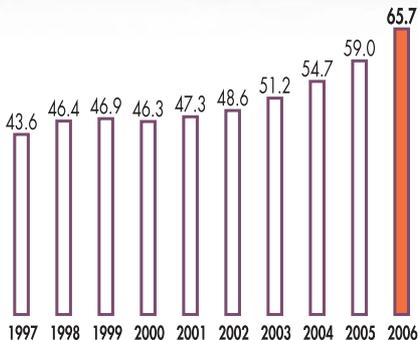
Création de THERMADOR INTERNATIONAL **2006** *Creation of THERMADOR INTERNATIONAL*



De 1997 à 2003, les chiffres présentés sont arrêtés selon les normes françaises.
From 1997 to 2003, the figures presented were calculated according to French standards.

chiffres clés

key figures

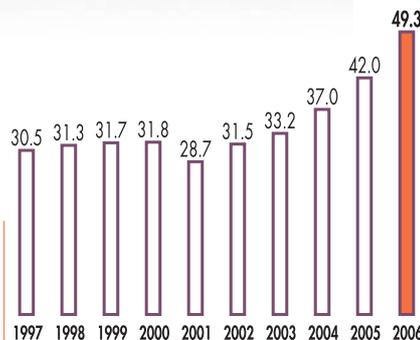


Capitaux propres après affectation du résultat
Shareholders' equity after allotment of net profit

(en millions d'euros € millions)

Les capitaux propres progressent régulièrement et ont été multipliés par 1,5 depuis 97.

Shareholders' equity is increasing steadily and has been multiplied by 1.5 since 1997.

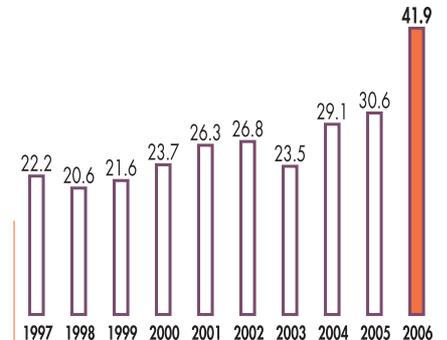


Fonds de roulement après affectation du résultat
Working capital after allotment of net profit

(en millions d'euros € millions)

Le fonds de roulement a été multiplié par 1,6 depuis 97.

Working capital has been multiplied by 1.6 since 1996.

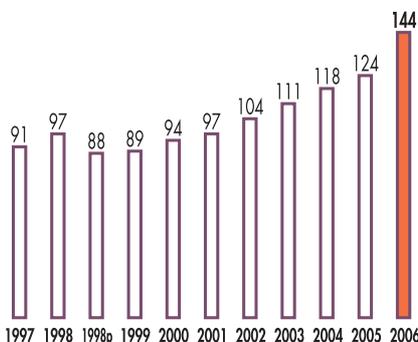


Stocks
Stocks

(en millions d'euros € millions)

Le stock représente normalement 3 à 4 mois de vente. En 2006 il a été nettement plus élevé en raison d'achats plus importants avant hausses.

We normally carry stock covering between 3 and 4 months' sales. In 2006 stock levels were substantially higher because of over-buying before raw material price increases.



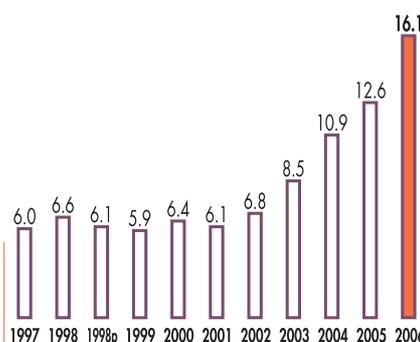
Chiffre d'affaires consolidé H.T.
Consolidated turnover

(en millions d'euros € millions)

98p : Les chiffres indiqués tiennent compte de la mise en équivalence de CEC sur l'ensemble de l'année 1998, c'est-à-dire à périmètre comparable à 1999.
These figures take into account the recoding of CEC under the equity method on a full year basis for 1998 to allow for comparison with 1999.

La progression du chiffre d'affaires s'accroît depuis 2002, grâce à un meilleur dynamisme commercial conjugué en 2006 à une augmentation des prix de vente.

Our increases in turnover have gathered pace since 2002 thanks to better commercial performance combined with increased selling prices in 2006.



Résultat net consolidé part du groupe
Consolidated net profit

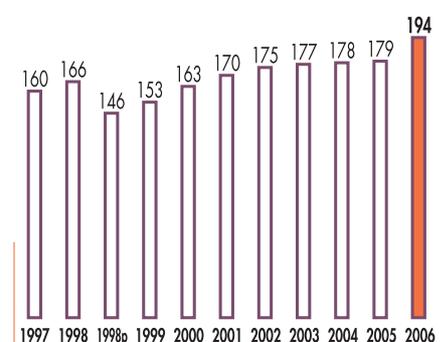
(en millions d'euros € millions)

La très forte progression des résultats depuis 2002 est due à un rajeunissement des équipes de direction, à une conjoncture porteuse, et à une amélioration de la marge du fait en particulier de l'augmentation des achats en Chine.

Le résultat net part du groupe représente 11,2 % du chiffre d'affaires en 2006.

The very rapid progression in profit since 2002 is due to younger management teams, a buoyant economy and improved margins due in particular to increased purchasing in China.

Consolidated net profit represents 11.2% of turnover in 2006.



Effectifs
Employees

L'effectif reste à un niveau relativement bas pour le chiffre d'affaires réalisé.

Le chiffre d'affaires par salarié est de 743 milliers d'euros, ce qui est exceptionnel dans notre profession.

Given the turnover, headcount has remained relatively low.

Per capita turnover of 743,000 euros, which is exceptional in our business.

organigramme

organisation chart



De gauche à droite
From left to right:
Marilyène Boyer,
Jacques Borde,
Lionel Monroe,
Guy Vincent,
Hervé Le Guillerm,
Jean-François Bonnefond,
Eric Mantione,
Emmanuelle Desecures
et Guillaume Robin.



chauffage heating

robinetterie valves

Participation
Participation

100,0 %

100,0 %

99,9 %

100,0 %

99,9 %

Sociétés
Companies

Thermador

PBtub

Isocel

Sferaco

Sectoriel

Dirigeants
Directors

**Guillaume
Robin**

**Eric
Mantione**

**Guy
Vincent**

**Hervé
Le Guillerm**

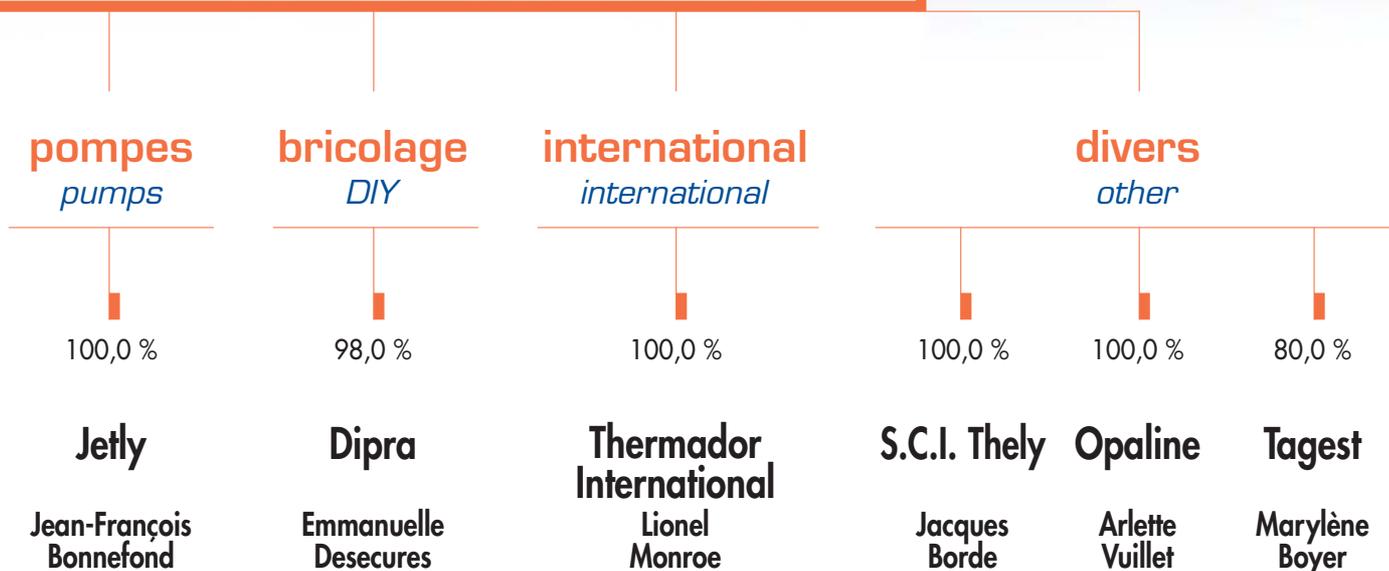
**Jacques
Borde**



Président-Directeur Général *Chairman and Managing Director*:
Guy Vincent.

Directeur Général Délégué *Assistant Managing Director*:
Jacques Borde.

Directeur financier *Financial Director*:
Marylène Boyer.



Modification en 2006 : création de Thermador International le 2 janvier 2006 au capital de 1 000 000 euros.
Modification in 2006: creation of Thermador International on January 2nd 2006 with capital of one million euros.

Notre positionnement

Le positionnement des sociétés de notre groupe est souvent mal perçu. Dans la chaîne de distribution des produits que nous commercialisons, entre le fabricant et le consommateur final, les étapes sont généralement les suivantes :

Our positioning

The positioning of the companies in our group is often misunderstood. Through the distribution chain of the products we sell, the different stages between manufacturer and consumer are generally as described below:

Le **consommateur** final a le plus souvent besoin d'un professionnel (installateur de chauffage, plombier...) pour répondre à son besoin. Peu de particuliers sont en mesure de changer un robinet de radiateur ou d'installer un groupe électro-pompe.

*More often than not, the final **consumer** needs a professional (a central heating installer, a plumber, etc...) to meet his needs. It is a fact that few consumers are able to change a radiator tap or install an electric pump unit.*



Le professionnel **installateur** achète les matériels dont il a besoin le plus souvent chez un grossiste, proche de chez lui, et qui tient en stock tous les matériels intéressant la profession. En France il y a environ 3 000 points de vente de grossistes qui ont en moyenne en magasin 20 000 à 40 000 articles.

*The professional **installer** purchases the equipment he needs, generally from a local wholesaler, who carries all the equipment relevant to that trade. In France, there are something like 3,000 wholesale outlets which carry on average between 20,000 and 40,000 references.*



notre métier

our business



Les **grossistes** s'approvisionnent chez les fabricants. En France, les fabricants français assurent eux mêmes la distribution chez les grossistes. Par contre les fabricants étrangers doivent disposer d'une structure de distribution sur le marché français : équipes commerciales parlant français et au courant des spécificités du marché, organisation logistique permettant des livraisons sur les 3 000 points de vente répartis sur le territoire.

*The **wholesaler** buys from the manufacturer. In France, French manufacturers distribute their own products to the wholesalers. Foreign manufacturers, on the other hand, must use existing distribution solutions on the French market: sales teams who speak French and have local market knowledge and the necessary logistics organisation to deliver the 3,000 outlets spread over the whole of the country.*



Les **fabricants étrangers** de gros matériels (chaudières par exemple) ont pratiquement toujours leur propre filiale de distribution en France ; par contre pour les plus petits matériels ou certains matériels spécifiques, les chiffres d'affaires en jeu ne leur permettent pas d'amortir les frais de leur propre structure.

***Foreign manufacturers** of large equipment (boilers, for example) practically always have their own distribution networks in France; for smaller or more specific equipment, however, the turnover generated does not cover the costs of having their own structures in place.*



C'est là que des organisations comme **les sociétés du groupe Thermador** trouvent leur place, offrant aux fabricants étrangers des structures efficaces, et offrant aux grossistes des gammes homogènes de produits qui leur permettent de s'approvisionner chez un seul fournisseur pour une grande variété de petits produits. Dans ce rôle, les sociétés du groupe Thermador sont le plus souvent leader sur le marché français.

*It is here that organisations such **as the companies of Thermador groupe** have a role to play, offering foreign manufacturers efficient structures and wholesalers homogenous product ranges which allow them to buy a wide range of small items from a single source. In this role, the Thermador groupe companies are more often than not French market leaders.*



Dans le domaine du **bricolage** quand les matériels peuvent être mis en œuvre par des particuliers avertis, l'échelon de l'installateur n'est pas nécessaire, et le particulier se sert directement dans les grandes surfaces de bricolage. Ces dernières, comme les grossistes, s'approvisionnent soit chez les fabricants, soit pour des petits articles chez des intermédiaires qui fournissent les matériels en assurant le conditionnement, un packaging approprié. C'est à ce niveau qu'intervient notre filiale Dipra.

*In the **DIY** field, when equipment can be installed by practically-minded individuals, the installer phase is no longer necessary, and the person can go directly to the DIY superstores. They, like the wholesalers, buy their products from the manufacturers and the smaller items from middle-men, who also provide suitable packaging services. Our subsidiary Dipra is involved in that activity.*



Nos fournisseurs sont donc des fabricants, étrangers pour la plupart, avec lesquels nous travaillons très étroitement dans la durée, et que nous avons sélectionnés parmi les meilleurs dans leur profession.

Traditionnellement dans nos matériels, les fabricants italiens ont une forte position en Europe. Ils représentent actuellement 53 % de nos achats (contre 56 % l'an dernier). Sur certains matériels nous nous orientons de plus en plus sur des fabricants chinois. En 2006, 20 % de nos achats viennent de Chine (contre 16 % l'an dernier).

Nous avons une collaboratrice ingénieur chinoise maîtrisant le français et qui assure les relations quotidiennes avec nos fournisseurs, et nous avons instauré des relations suivies et confiantes avec plus de 25 fabricants pratiquement sans souci de qualité.



Kai Dugas-Wan

Our suppliers, then, are manufacturers, most of whom are foreign, and with whom we establish close, long-term working relations. We have selected them from the very finest in their respective fields.

Traditionally in our businesses in Europe, Italian manufacturers have a very prominent position. Currently, they account for 53 % of our supplies (against 56% last year). For certain materials, we are increasingly dealing with Chinese manufacturers. In 2006, 20% of our purchasing came from China (against 16% last year).

We have a Chinese engineer amongst our staff who speaks very good French and who looks after day-to-day contacts with our suppliers. This is helping us to establish some close and trusting relationships with over 25 manufacturers, and with practically no quality problems.

nos fournisseurs

our suppliers

Répartition des achats du groupe par pays et devise (total des achats en 2006 : 101 M€, en 2005 : 80 M€)

Breakdown of purchases per country and currency (total purchases: in 2006: 101 millions of euros in 2005: 80 millions of euros)

	2006	2005		2006	2005
Italie/ <i>Italy</i>	53 %	56 %	Euro/ <i>Euros</i>	79 %	83 %
France/ <i>France</i>	15 %	16 %	US Dollar/ <i>US Dollar</i>	20 %	16 %
Asie/ <i>Asia</i>	20 %	16 %	Autres devises/ <i>Other currencies</i>	1 %	1 %
Autres pays d'Europe/ <i>Other European countries</i>	12 %	12 %			



nos clients

our customers

Nos clients sont donc les grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles sur l'ensemble de la France (et pour Dipra les grandes surfaces de bricolage).

Cette profession a subi depuis quelques années une concentration importante. Les plus importants sont Brossette (groupe Wolseley), Cédéo (groupe Poliet/Saint-Gobain) Descours et Cabaud, Comafranc, Richardson, Frans-Bonhomme... les autres sont le plus souvent affiliés à des groupements d'achat nationaux (Gapsa, Socoda...).

La répartition de notre chiffre d'affaires ne met en évidence aucune dépendance particulière.

Le niveau des pertes clients est exceptionnellement faible soit moins de 0,1 % du chiffre d'affaires en 2006.

Nombre de clients selon les filiales : entre 1 500 à 3 000 clients.

Our customers, then, are wholesalers who supply heating, plumbing, pump, tap and industrial supplies over the whole of France (and for Dipra, the DIY super stores).

Over recent years, this profession has seen substantial concentration. The major players are Brossette (Wolseley group), Cédéo (the Poliet/Saint-Gobain group) Descours & Cabaud, Comafranc, Richardson, Frans-Bonhomme, etc... and the others are very often affiliated to national purchasing groups (Gapsa, Socoda...).

The breakdown of our turnover shows no particular dependence on any given sector.

The level of bad debt was exceptionally low at less than 0.1% of turnover in 2006.

Number of customers per subsidiary: between 1,500 and 3,000.

nos atouts

our strengths

- Une connaissance approfondie des marchés.
- Des équipes commerciales de haut niveau très présentes sur le terrain.
- Une logistique performante : capacité de stockage, organisation des stocks et des expéditions assurant des livraisons en 24/48 h sur toute la France.
- *Extensive knowledge of markets.*
- *Highly competent sales teams, extensive geographical presence.*
- *Well-organized logistics: storage capacity and management of stock and dispatching allowing delivery anywhere in France within 24 to 48 hours.*

vie boursière

share performance

Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites : une pour cinq en juin 1990 et juin 1992, une pour quatre en juin 1994, une pour six en juin 1996, une pour quatre en novembre 2004.

Data regarding the stock market is adjusted to take into account the allotment of free shares: one free share for five in June 1990 and in June 1992, one for four in June 1994, one for six in June 1996, and one for four in November 2004.



Historique des cours Share price trend

	Nombre de titres échangés Trading volume	Capitaux en milliers d'euros Capital (in thousands of euros)	Cours le plus bas en euros Lowest trading price (€)	Cours le plus haut en euros Highest trading price (€)	Dernier cours en euros Last trading price (€)
1997	325 658	14 274	30,49	39,02	37,20
1998	314 392	17 436	35,37	50,98	41,95
1999	359 364	16 024	32,28	43,20	36,80
2000	407 608	20 586	30,52	43,44	35,99
2001	489 637	25 241	36,08	46,00	44,00
2002	308 406	16 495	36,00	46,80	42,52
2003	457 218	25 673	40,80	58,40	53,44
2004	421 846	35 640	52,12	89,50	83,60
2005	246 805	23 369	83,50	104,00	100,00
2006	349 973	38 443	96,30	123,50	122,90
Juillet 2005 <i>July</i>	18 376	1 710	90,50	95,95	93,30
Août 2005 <i>August</i>	22 515	2 134	92,90	98,80	96,80
Septembre 2005 <i>September</i>	12 257	1 221	96,90	102,90	99,95
Octobre 2005 <i>October</i>	8 296	820	97,55	101,00	97,90
Novembre 2005 <i>November</i>	9 346	921	96,10	100,00	99,25
Décembre 2005 <i>December</i>	17 565	1 750	98,00	101,00	100,00
Janvier 2006 <i>January</i>	15 507	1 543	98,50	100,90	99,00
Février 2006 <i>February</i>	80 306	8 223	99,00	109,90	108,50
Mars 2006 <i>March</i>	30 786	3 324	106,00	109,90	108,00
Avril 2006 <i>April</i>	37 396	4 042	100,10	113,50	105,50
Mai 2006 <i>May</i>	22 369	2 362	101,60	107,90	104,10
Juin 2006 <i>June</i>	21 300	2 209	96,30	105,50	104,60
Juillet 2006 <i>July</i>	9 548	1 012	100,20	110,00	110,00
Août 2006 <i>August</i>	21 563	2 374	107,00	113,80	113,80
Septembre 2006 <i>September</i>	7 236	826	111,90	117,00	117,00
Octobre 2006 <i>October</i>	52 372	6 274	112,10	122,30	118,40
Novembre 2006 <i>November</i>	14 149	1 700	116,50	123,00	122,60
Décembre 2006 <i>December</i>	37 441	4 554	119,50	123,50	122,90

Source Euronext. The figures are taken from Euronext.

Cotation

Introduite au second Marché de Lyon le 24 juin 1987.

Code R.G.A. 6111

Thermador Groupe figure dans le compartiment B d'Eurolist, dans l'indice SMALL 90, dans l'indice MIDSMALL 190 et dans le compartiment NextPrime

Listing

Floated on the Second Marché of Lyon June 24th 1987.

R.G.A. Code 6111

Thermador Groupe appears in Eurolist's B compartment, the SMALL 90 index, the MIDSMALL 190 index and the NextPrime compartment.



(en millions d'euros € millions)

Depuis 1997, la capitalisation boursière a été multipliée par 3.

Since 1997, the stock market value of the company has tripled



(nombre de Titres échangés number of shares traded)

Le nombre d'actions échangées en 2006 a été de 349 973 titres soit 1 374 par jour. Ce qui représente un taux de rotation de 20 % du capital. 349,973 shares were traded (1 374/day) in 2006, representing a turnover of 20% of capital.

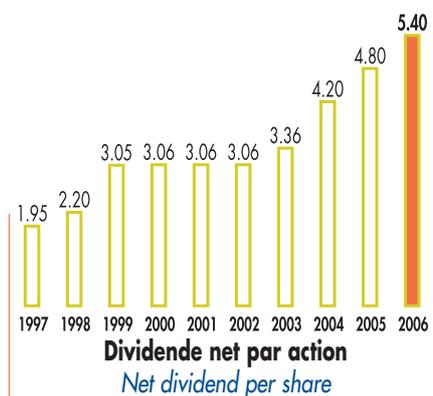


(en euros in euros)

Depuis 1997 le résultat net par action a été multiplié par 2,6.

PER : sur la base d'un cours à 135 €, le PER par rapport au résultat 2006 est de 14,6. Since 1997, net profit per share has multiplied by 2.6.

P/E: on the basis of a trading price of €135, the P/E in relation to 2006 profit is 14,6.



(en euros in euros)

Dividendes Dividends

Nous poursuivons une politique de distribution régulière. Pour 2006, nous proposons un dividende net de 5,40 €, ce qui représente la distribution de 58 % du résultat net consolidé. Sur la base d'un cours de 135 €, le rendement net est de 4 %.

Nous vous rappelons que les dividendes versés par Thermador Groupe au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

We are pursuing our policy of making regular dividend distributions. We are proposing a net dividend of €5.40 for 2006, which means distributing 58% of consolidated net profit.

Based on a trading price of €135, the net return is 4%.

Thermador Groupe has paid out the following dividends for the last three financial periods:

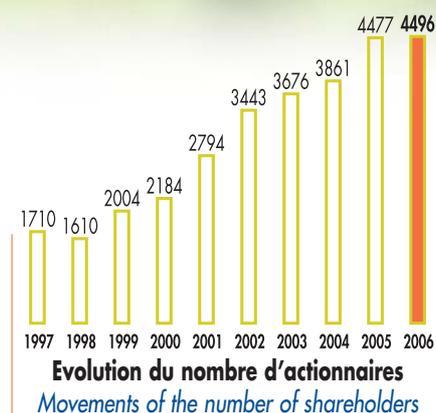
(en euros in euros)	2003		2004		2005	
	Dividende par action Dividend per share	Montant total Total amount	Dividende par action Dividend per share	Montant total Total amount	Dividende par action Dividend per share	Montant total Total amount
Montant net <i>Net amount</i>	4,20	5 849 424,00	4,20	7 311 780,00	4,80	8 356 320,00
Montant de l'avoir fiscal <i>Tax credit</i>	2,10	2 924 712,00				
Montant brut <i>Gross amount</i>	6,30	8 774 136,00				



Répartition du capital Breakdown of capital

Nombre d'actionnaires Number of shareholders

	2004	2005	2006
Dirigeants et personnel <i>Senior management and staff</i>	62	59	55
Anciens dirigeants <i>Former directors</i>	3	3	3
Famille des dirigeants <i>Directors' families</i>	14	14	15
Investisseurs français <i>French investors</i>	71	80	101
Investisseurs étrangers <i>Foreign investors</i>	18	26	28
Actionnaires individuels <i>Individual shareholders</i>	3 693	4 295	4 294
Total Total	3 861	4 477	4 496



Le nombre total d'actionnaires, 4 500, paraît stable. En fait au cours de l'année 2006 nous avons vu arriver 1 113 nouveaux actionnaires alors que 1 094 actionnaires sont partis. Ces mouvements importants sont un signe de l'intérêt du marché pour notre titre et un gage de liquidité.

Bienvenue aux nouveaux actionnaires et merci à ceux qui nous ont accompagnés un temps et qui seront toujours les bienvenus.

The total number of shareholders seems stable at 4,500. In reality, during 2006, 1,113 new shareholders joined us and 1,094 left. However, such activity on the share is a sign that the market is interested in our stock and a confirmation of its liquidity.

Welcome, then, to our new shareholders, and thank you to those who were with us for a while and who can always come back.

Répartition des actions et des droits de vote Breakdown of shares and voting rights

	12/2004		12/2005		12/2006*			
	Capital %	Droits de vote %	Capital %	Droits de vote %	%	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote
	Capital %	Voting rights %	Capital %	Voting rights %	%	Number of shares	%	Number of voting rights
Autocontrôle <i>Treasury stock</i>	00							
Dirigeants et personnel Management and staff								
Jacques Borde	7,2	10,1	7,2	10,1	7,2	125 390	10,2	244 622
Guy Vincent	6,2	8,7	6,2	8,7	6,2	107 365	8,8	210 980
Cinq autres dirigeants principaux <i>Other five main directors</i>	6,0	8,1	6,0	8,2	6,1	105 713	8,2	197 127
FCP Thermador Groupe <i>FCP Thermador Groupe</i>	0,9	0,7	1,1	0,8	1,1	19 898	0,8	19 898
Autres dirigeants et personnel <i>Other senior management and staff</i>	4,0	4,7	3,9	4,5	3,9	67 290	4,5	108 222
Total Total	24,3	32,3	24,4	32,3	24,5	425 656	32,5	780 849
Anciens dirigeants Former directors								
Marc de Sereys	4,3	6,2	4,3	6,2	4,3	75 110	6,3	149 595
Geneviève Boreil	2,7	3,9	2,2	3,1	2,2	37 450	3,1	74 825
Hubert Fournier	3,3	4,7	2,5	3,7	1,8	32 000	2,6	63 070
Total Total	10,3	14,8	9,0	13,0	8,3	144 560	12,0	287 490
Famille des dirigeants Directors' families	7,1	9,2	7,3	9,7	7,1	123 616	9,6	230 929
Public Public								
Investisseurs français** <i>French Investors</i>	24,2	17,2	24,9	17,9	25,7	447 116	18,6	447 116
Investisseurs étrangers <i>Foreign investors</i>	3,3	2,4	2,4	1,8	4,3	75 521	3,2	75 521
Actionnaires individuels <i>Private shareholders</i>	30,8	24,1	32,0	25,3	30,1	524 431	24,1	579 488
Total Total	58,3	43,7	59,3	45,0	60,1	1 047 068	45,9	1 102 125
Total Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	1 740 900	100,0	2 401 393

* Les chiffres 2006 sont issus d'une demande de TPI effectuée le 20/12/2006.
The figures for 2006 are taken from a request for TPI
(Titres au Porteur Identifiables) dated 20/12/2006.



Vue de l'Assemblée Générale 2006 AGO 2006

Nous vous rappelons que les statuts prévoient un droit de vote double lorsque les actions sont détenues plus de 4 ans au nominatif.

Notification de franchissement de seuil :

** Investisseurs français détenant plus de 5 % des actions et des droits de vote : néant.

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés, ne détient de participation supérieure à 5 %.

Pacte d'actionnaires : néant.

Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société : néant.

Engagements de rachat aux minoritaires : néant.

Informations Pratiques - Calendrier

- Assemblée Générale Mixte : le 2 avril 2007 à 17 heures au Sofitel Lyon-Bellecour 20, quai Gailleton à Lyon.
- Réunion des actionnaires à Paris : le 4 avril 2007 à 16 h aux Salons Hoche à Paris.
- Chiffres d'affaires trimestriels : 20 avril 2007, 20 juillet 2007, 19 octobre 2007 et 18 janvier 2008.
- Résultats semestriels : 31 juillet 2007.
- Paiement des dividendes : à partir du 13 avril 2007. Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (code civil art.2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Responsable information financière : Guy VINCENT.

Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :

- CM-CIC Securities à Paris - tél. 01 45 96 77 00.
- ODDO à Lyon - tél. 04 72 68 27 00.

The company by-laws foresee double voting for shares that have been held for more than four years.

Notification of crossing threshold:

** French investors holding over 5% of shares: none.

To the company's knowledge no shareholders other than those mentioned, have holdings exceeding 5%.

Shareholders' agreement: none.

Agreements made by the company which are modified or terminated if control of the company changes hands : none.

Commitments to purchase stock from minority shareholders: none

Useful information - Agenda

- AGM: to be held April 2nd 2007 at 5 p.m. at Sofitel Hotel in Lyon.
- Shareholders' meeting in Paris: April 4th 2007 at 4 p.m. at Salons Hoche in Paris.
- Release of quarterly turnover: April 20th 2007, July 20th 2007, October 19th 2007 and January 18th 2008.
- Release of half-yearly results: July 31st 2007.
- Payment of dividends: from April 13th 2007. Dividends not claimed within the 5-year limit from the payment date are barred (civil code article 2277). They are paid over to the state.

Guy VINCENT is legally responsible for financial information.

Thermador Groupe financial analyst:

- CM-CIC Securities in Paris - tel. 01 45 96 77 00.
- ODDO in Lyon - tel. 04 72 68 27 00.



Courriers des actionnaires

letters from shareholders

M.H.B. - 95

« Je tiens à vous féliciter ainsi que toute l'équipe Thermador qui travaille si bien et d'une manière très régulière. C'est un plaisir d'être actionnaire et d'être si bien informé, ce qui est encore rare. »

M. et Mme B.D.

« ...vous félicitez, **ainsi que toutes vos équipes**, pour l'excellente qualité des résultats (à ce niveau, il va devenir difficile de faire mieux l'année suivante !...). Bonne chance pour vos activités 2006. »

M. S.R. - 75

« Je vous félicite pour la qualité et l'esthétique de votre rapport annuel 2005. Actionnaire fidèle depuis de nombreuses années, je vous exprime ma satisfaction permanente de détenir 585 titres, un petit morceau de votre entreprise magnifiquement gérée depuis de longues années...»

M. Y.B. - 42

« Votre groupe a d'excellents résultats, il est remarquablement dirigé. Le rapport annuel est le plus détaillé, le plus complet, le plus agréable de tous ceux que je reçois. **Félicitations à toute l'équipe.** »

M. J.V. - 13

« Un grand bravo pour la prospérité pérenne de Thermador. Cela ne se fait pas tout seul par les temps actuels... Très ancien actionnaire, j'ai d'autant plus de plaisir à constater les très beaux résultats de votre entreprise...»

Mmes A. et F. Feltz - 78

« Félicitations pour la manière dont Thermador est géré. Nous ne pourrions venir à l'A.G., mais viendrons probablement vous saluer au Salon Actionaria. »

« **Merci pour tous ces témoignages de votre satisfaction. Nous sommes heureux que vous perceviez les valeurs qui nous animent : respect de nos collaborateurs et de nos actionnaires, travail d'équipe.** »

M. F. Bernard - 06

« J'aimerais recevoir cette information : comment acheter des Titres pour les mettre au nominatif ? Quel est votre intermédiaire financier ? »

Réponse : « Après avoir acheté les actions Thermador Groupe sur le marché par l'intermédiaire de votre banque, il faut demander par courrier à votre banque de transférer ces actions au nominatif auprès de la Lyonnaise de Banque Division Titres Emetteurs, chemin Antoine Pardon 69160 Tassin La Demi Lune. »

MHB - 95

« I would like to thank and congratulate you and the whole of your Thermador team who have worked so hard and so constantly. It is a real pleasure to be a shareholder and to be kept so well informed, something of a rarity nowadays. »

Mr and Mrs BD

« ...congratulate you and all your teams for the excellent quality of your results (the way things are going, it is going to be difficult to do better next year ! ...). Good luck for your activities in 2006. »

Mr SR - 75

« I would like to congratulate you on the quality and presentation of your 2005 annual report. As a loyal shareholder for many years now, I would like to express my continued satisfaction at being the proud owner of 585 shares, a tiny slice of your company which has been so magnificently managed over so many years... »

Mr YB - 42

« Your group has reported excellent results and is remarkably well managed. The annual report is the most detailed, most complete and by far the best of all those I have received. **Congratulations to the whole team.** »

Mr JV - 13

« Sincere congratulations for the continued prosperity of Thermador. Such success is not a question of luck, and even more so in the current climate... Being a very long-standing shareholder, the very fine results of your company give me even greater pleasure... »

Ms A and F Feltz - 78

« Congratulations for the way Thermador is managed. We will not be able to come to the AGM, but we will probably come to see you at the Actionaria Show. »

« Thank you for all these testimonials, indicating your satisfaction with our performance. It is a pleasure to see that you so clearly understand the values that we represent: respect for our employees and shareholders, all based on team work. »

Mr F Bernard - 06

« I have a question: how can I buy shares as registered shares ? Who is your financial middle-man ? »

Answer : « Having purchased Thermador group shares on the market via your bank, you need to ask your bank to transfer these shares as registered shares to the Lyonnaise de Banque, Division Titres Emetteurs, chemin Antoine Pardon F-69160 Tassin La Demi Lune. »



rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne

the Chairman's report on the governance of the company and its internal financial control procedures

1 - Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2006

Rue du Ruisseau - 38297 St-Quentin-Fallavier

- **Guy Vincent** entré en fonction le 2/10/86 : Président-Directeur Général de Thermador Groupe, d'Isocel et Thermador International. Président d'Opaline, Administrateur de Thermador, Dipra, Jetly, PBtub, Sectoriel et Sferaco.
- **Jacques Borde** entré en fonction le 2/10/86 : Président-Directeur Général de Sectoriel, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe, Administrateur de Jetly, Sferaco et Dipra, gérant de Thely.
- **Marylène Boyer** entrée en fonction le 27/3/2000, Directeur Financier de Thermador Groupe, Administrateur d'Isocel et PBtub, gérante de Tagest.
- **Emmanuelle Desecures** entrée en fonction le 22 mars 2004 : Président-Directeur Général de Dipra.
- **Hervé Le Guillerm** entré en fonction le 22 mars 2004 : Président-Directeur Général de Sferaco et administrateur de Sectoriel et Thermador International.

Le mandat des 3 premiers administrateurs a été renouvelé par l'AGM du 8 avril 2002.

Le mandat des cinq administrateurs prendra fin à l'Assemblée Générale de 2008 statuant sur les comptes de 2007.

La société respecte la limitation des mandats imposée par la loi NRE.

Nous proposons d'étoffer le Conseil d'Administration en admettant :

- Eric Mantione, Président-Directeur Général de PBtub et administrateur de Thermador et Thermador International.
- Jean-François Bonnefond, Président-Directeur Général de Jetly et administrateur de Thermador International.
- Jean-Yves Bouffault, Président du directoire de IMS qui est, de par son passé et son présent professionnel, proche de notre métier. Nous apprécierons qu'il nous fasse profiter de son expérience et de son discernement.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration. Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son groupe.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs, à l'égard de Thermador Groupe, et des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

A notre connaissance, au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration :

- n'exerce ou n'a exercé des mandats ou fonctions hors du groupe Thermador ;
- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec les principaux actionnaires clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

1 - Composition of the Board of Directors at 31/12/2006

Rue du Ruisseau - 38297 St-Quentin-Fallavier

- **Guy Vincent**, board member since 2/10/86: Chairman and Managing Director of Thermador Groupe, Isocel and Thermador International. Chairman of Opaline, board member of Thermador, Dipra, Jetly, PBtub, Sectoriel and Sferaco.
- **Jacques Borde**, board member since 2/10/86: Chairman and Managing Director of Sectoriel, Acting General Manager of Thermador Groupe, Administrator of Jetly, Sferaco and Dipra, manager of Thely.
- **Marylène Boyer**, board member since 27/3/2000, Financial manager of Thermador Groupe, Administrator of Isocel and PBtub, manager of Tagest.
- **Emmanuelle Desecures**, took up his post on March 22nd 2004: Chairman and CEO of Dipra.
- **Hervé Le Guillerm**, took up his position on March 22nd 2004: Chairman and Managing Director of Sferaco and board member of Sectoriel and Thermador International.

Appointments of the three first for administrators were renewed by the Shareholders' General Meeting held on 8/4/2002.

Appointments of the five administrators will expire at the General Meeting in 2008 voting on the 2007 accounts.

The company is respecting the conditions concerning members' terms imposed by the NRE law.

We propose to increase the number of board members by including the following:

- Eric MANTIONE, chairman and managing director of PBtub and board member of Thermador and Thermador International.
- Jean-Francois BONNEFOND, chairman and managing director of Jetly and board member of Thermador International.
- Jean-Yves BOUFFAULT, Chairman of the IMS board. His present position and past career mean he is very familiar with our business.

There are no family ties between the members of the Board of Directors.

No loan or guarantee has been extended by the company or a company of the group to company officers.

No conflict of interests exists between the Board members' duties to Thermador Groupe and their private interests.

To our knowledge, over the past five years, no member of the Board of Directors:

- has held functions or office outside of Thermador Groupe;
- has been found guilty of fraud;
- has been involved in a bankruptcy, receivership or liquidation;
- has been incriminated or penalised publicly and officially by the statutory or regulatory authorities;
- has ever been forbidden by a court to act as a member of a body dedicated to the administration, management and surveillance of a company, or to be involved in the management or running such a company's affairs;
- no arrangement or agreement has been struck with the main shareholders, customers, suppliers or others by way of which a member of the Board of Directors may have been chosen as a member of a body dedicated to the administration, management and surveillance of a company or as a member of the management team.

2 - Travaux du Conseil d'Administration

Lors des réunions hebdomadaires du Comité de Direction auxquelles assistent les administrateurs, les questions relatives à la politique salariale et aux rémunérations, à la stratégie des filiales et du groupe, aux évolutions des marchés et de la concurrence, sont régulièrement abordées.

Au cours de cet exercice le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois notamment pour :

- arrêter les comptes, sociaux et consolidés, annuels et semestriels,
- autoriser la modification du salaire mensuel de Guy Vincent, Jacques Borde et Marylène Boyer ainsi que le versement de primes exceptionnelles (cf page 68),
- autoriser la signature d'avenants au bail avec la SCI Thely pour tenir compte notamment des modifications de surfaces louées par Sferaco et Thermador Groupe et de la hausse de 4,5 % des prix au m² à compter du 1^{er} janvier 2007 (cf page 68),
- autoriser l'établissement d'avenants aux contrats de location-gérance avec Jetly, Sferaco et Thermador pour tenir compte des modifications mentionnées ci-dessus (cf page 68).

Les Administrateurs ont tous été présents à l'ensemble des Conseils. Un ordre du jour est communiqué aux Administrateurs avant chaque réunion.

3 - Pouvoir du Directeur Général

Le Conseil ou les statuts n'ont pas apporté de limitation particulière au pouvoir du Directeur Général qui s'exerce dans le cadre des pouvoirs définis par la loi.

4 - Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31/12/2006.

Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31/12/2006 et communiquée aux commissaires aux comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

5 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

2 - Work of the board of directors

During the weekly meetings of the Board attended by the Board members, questions relating to salary and remunerations policy, group and subsidiary strategies and market and competitor trends were raised on a regular basis.

During this financial year, the Board of Directors met on five occasions, in particular to:

- *close the annual and half-yearly company and consolidated accounts,*
- *Authorise the change to the monthly salaries of Guy Vincent, Jacques Borde and Marylène Boyer and the payment of exceptional bonuses (cf: page 68),*
- *authorise the signing of amendments to the SCI Thely lease to take account, in particular, of the increase in surface area rented by Sferaco and Thermador, and a 4.5% per m² rent increase as of January 1st 2007 (cf: page 68),*
- *authorise the preparation of amendments to the lease management contracts with Jetly, Sferaco and Thermador to take into account the modifications mentioned above (cf: page 68).*

The board members were all present at all board meetings. An agenda was sent to the board members before each meeting.

3 - Power of the Managing Director

Neither the board nor the company's by-laws specify any particular limitation to the powers of chief executive officer, who is nevertheless required to act within the framework of the powers conferred upon him by law.

4 - Information concerning operations concluded with members of administration and management bodies

The agreements requiring authorisation are those described in the auditors' special report on regulated agreements for the financial year ending 31/12/2006.

The prevailing agreements appear on a list drawn up by the company for the financial year ending 31/12/2006 and communicated to the auditors in compliance with the terms of articles L 225-39 and L 225-87 of the commercial code.

5 - Loans and guarantees extended or established in favour of bodies dedicated to administration and management

No loan or guarantee has been extended by the company to any member of the Board of Directors.

6 - Contrôle interne

1 — Objet des procédures de contrôle interne :

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre groupe a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, et des normes et principes de notre groupe afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

2 — Organisation du contrôle

2-1 ■ Au sein de la société-mère :

- Thermador Groupe définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure la coordination des différentes activités.
- Thermador Groupe définit et veille à l'application de règles uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.
- Le même système informatique (ERP Générrix) est utilisé depuis 2001 ce qui permet d'avoir une information exhaustive et uniforme en temps réel.
- Les moyens sont mis en œuvre pour maintenir une disponibilité constante des outils informatiques et pour assurer l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans le système d'informations.
- Thermador Groupe détient la totalité ou la quasi-totalité du capital de ses filiales et elle est présente (ainsi que ses principaux dirigeants) aux conseils d'administration des filiales.
- L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple, un plan de compte unique, des flux intra-groupe isolés, des principes d'arrêtés de comptes communs.

2-2 ■ Au niveau des filiales, les domaines clefs concernent principalement la maîtrise des ventes, achats et des marges :

- Chaque filiale comprend une direction générale, une direction administrative, une direction commerciale et une direction des achats : elle est autonome pour définir et mettre en œuvre sa stratégie dans le respect des règles définies au niveau du groupe. Seuls le PDG et la direction administrative disposent de la signature sur les comptes en banque.
- La tenue de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différentes filiales permet de mettre en commun les expériences et de valider la bonne application des procédures.
- Des inventaires physiques fréquents, complets ou tournants, permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.
- Nous sommes particulièrement attentifs au respect des règles d'éthique par nos services achats.
- Les directions des filiales transmettent mensuellement à la direction du groupe : une situation prévisionnelle de leur trésorerie, une balance âgée des créances clients, le montant de leur stock, un recouplement entre la marge statistique et la marge brute comptable, un bilan et un compte de résultat avant impôt : un comparatif par rapport aux budgets et aux chiffres de l'année précédente permet une analyse mensuelle.

3 — Appréciation du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessus ont démontré jusqu'alors leur efficacité.

6 - Internal control

1 — Subject of internal control procedures:

The internal control system in place in our group is designed to ensure that employees comply with prevailing laws and regulations as well as with the standards and principles of our group so as to avoid any risk of error or fraud.

2 — Organisation of control procedures:

2-1 ■ Within the parent company:

- Thermador Groupe defines and implements the group's development strategy and co-ordinates its different business activities.
- Thermador Groupe defines and monitors the proper implementation of consistent rules on accounting, legal, fiscal and IT issues.
- The same IT system (ERP Générrix) has been used since 2001, allowing us to have real-time exhaustive and consistent information.
- Resources have been mobilized to maintain constant availability of IT tools, and to ensure the integrity and confidentiality of information stored in the company's computer system.
- Thermador Groupe owns all or practically all the capital of its subsidiaries, and is present (as are its top executives) on the Boards of the various subsidiaries.
- Our consolidated accounts are prepared internally. This is made easier by the simplicity of our legal structure, having a single chart of accounts and isolated movements within the group, and common principles for the closing of accounts.

2-2 ■ For the subsidiaries, the key areas are to do with sales, purchasing and margin controls:

- Each subsidiary has a general management team, an administrative department, a sales department and a purchasing department: each is autonomous in the definition and implementation of its strategy in line with the regulations defined within the group. Only the Chairman and Managing Director and the administrative department are signatories.
- Transversal meetings involving those performing the same roles in the different subsidiaries allow a pooling of experiences and validation of proper implementation of procedures.
- Frequent complete or rotating physical inventories means that discrepancies can be detected and the efficiency of procedures checked.
- We are particularly attentive to the proper respect of ethical rules by our purchasing department.
- The subsidiary management teams communicate the following data to the group's management on a monthly basis: cash-flow forecasts, customer receivable aged trial balance, stock levels, matching up of figures for the statistical margin and the accounting gross margin, their balance sheet and pre-tax P&L statement: a comparison against budgets and previous year's figures allows us to carry out month-by-month analyses.

3 — Assessment of internal audit

The procedures described above have so far proved effective.

1 - Risques environnementaux et développement durable

Nous comprenons que cette notion recouvre une réalité de toujours. Sans développement durable on va au déclin. Mais la pensée officielle actuelle nous donne l'occasion de vérifier nos pratiques dans le vaste domaine de l'écologie, préservation de l'environnement, souci du cadre de vie des générations futures. Dans notre activité, nous sommes a priori peu concernés car nous ne distribuons aucun produit classé dangereux. Mais nous prêtons cependant une attention particulière à une gestion intelligente des déchets, à la conception de nos emballages, également au respect de l'ensemble de nos partenaires, fournisseurs, clients, personnel, actionnaires... à l'égard desquels nous avons un souci permanent de transparence et de "bonne conduite".

Nous incitons notre personnel aux économies d'énergie (électricité, chauffage...) pour éviter au maximum les gaspillages.

2 - Contrats d'assurance

Le groupe a souscrit les types de contrats d'assurance mentionnés ci-après avec la précision des principaux montants assurés en millions d'euros et des montants de franchise en milliers d'euros :

Responsabilité civile

- 1 - RC exploitation : tous dommages 6 M€ par sinistre dont dommages matériels et immatériels 1,5 M€ (franchise par sinistre 0,8 K€).
- 2 - RC après livraison 3M€ par an dont dommages immatériels non consécutifs 0,8 M€ (franchise 15 K€, 22,5 K€ si le fournisseur n'est pas assuré).

Dommages aux biens

- 1 - Incendie et risques divers : bâtiment 23,5 M€, mobilier, matériel de bureau, matériel et outillage 4,4 M€, marchandises 42 M€ (franchise 53 K€). Notre police d'assurance couvre aussi bien les matériels présents dans nos entrepôts que les matériels éventuellement en cours de contionnement chez nos conditionneurs.
- 2 - Ligne "Tous risques sauf " 3,7 M€ (franchise 0,8 K€).
- 3 - Recours des voisins et des tiers 3,7 M€.
- 4 - Frais et pertes 2 M€.
- 5 - Vol 0,4 M€ (franchise 11 K€).

Engins de manutention : 82 engins assurés pour la responsabilité civile, l'incendie, le vol, les catastrophes naturelles et défense et recours.

Automission : garantie des véhicules des collaborateurs utilisés occasionnellement dans le cadre de leur activité professionnelle (franchise 0,2 K€).

Risque transport de marchandises : nos expéditions se font en Franco, les transporteurs à qui nous remettons la marchandise sont assurés contre les risques en cours de transport (vol, incendie, détérioration...).

1 - Environmental risks and sustainable development

We realise that this notion includes a historical truth. Without sustainable development, decline is inevitable. But current official thought gives us the opportunity of checking up on our practices in the vast domain of ecology, environmental protection and our duty to preserve the living environment for future generations. In our field, we are not especially in the front line because we do not distribute any officially hazardous products. But we do pay particular attention to the intelligent management of waste when designing our packagings, and this applies also to all our partners, suppliers, customers, employees, shareholders, etc... before whom we always seek to be transparent and be seen to be upholders of "good practice".

We encourage employees to be aware of energy consumption (electricity, heating, etc...) and to avoid waste wherever possible.

2 - Insurance contracts

The group has subscribed to insurance contracts of the types mentioned hereafter with the sums insured quoted in € million and the size of the premium expressed in € thousand:

Civil Liability

- 1 - civil liability on operations: all claims, €6 M per claim, including material and immaterial damages €1.5 M (excess per claim = 800€).
- 2 - civil liability after delivery: €3 M per year, including non-consecutive immaterial damages 800,000€ (excess = 15,000€, 22,500€ if the supplier is not insured).

Damage to property

- 1 - Fire and miscellaneous risks: Buildings: €23,5 M, furniture, office equipment, equipment and tooling: €4.4 M, merchandise: €42 M (excess = 53,000€). Our insurance policy covers both equipment in our warehouses and equipment that may be in the process of being packaged by our packaging sub-contractors.
- 2 - Item "all risks excluding" €3.7 M (excess = 800€).
- 3 - Claims from neighbours and third parties €3.7 M.
- 4 - Expenses and loses €2 M.
- 5 - Theft €0.4 M (excess = 11,000€).

Handling equipment: 82 machines are insured for civil liabilities, fire, theft, natural disasters and defence and claims.

Assignment vehicles: Insurance coverage of staff vehicles used occasionally in relation to professional activity (excess = 200€).

Risks linked to transportation of goods: Our deliveries are carriage pre-paid, and the haulage companies we use for the transportation of our goods are insured for risks during transport (theft, fire, damage, etc...).

3 - Risques de change, de taux, de liquidité et d'actions

Le risque de change est limité ; il ne s'applique que sur les achats faits en Asie traités en dollar US soit 20 % des achats.

Nous n'avons aucun crédit à moyen ou long terme, donc pas de risque sur les taux ou sur la liquidité. Tous nos placements sont faits en SICAV de trésorerie nous n'avons donc aucun risque sur les actions.

4 - Risques juridiques

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

5 - Evénements récents

Aucun changement significatif dans la structure financière ou commerciale du groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

6 - Activité de recherche et développement : néant.

3 - Risks linked to exchange rates, to rates, to liquidity and to shares

The risks linked to exchange rates are limited; they only apply to purchases made in Asia in US Dollars (20% of our purchases).

We have no medium- or long-term loans, and so no risks associated with interest rates or liquidity. All our investments are in cash-flow SICAV accounts, meaning that there are no risks associated with share investment.

4 - Legal risks

To the company's knowledge, there are no other exceptional items or legal proceedings that may have or may have recently had an impact on the business, the results, the financial situation or on the company's or the group's assets.

5 - Recent events

No substantial change to the financial or commercial structure of the group has been made since the end of the last financial year.

6 - Research and development activity : none.

politique d'investissement et financement

Investment and funding policy:

Les investissements réalisés en 2001, 2002 et 2003 ont été relativement importants :

- En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour l'ensemble de l'activité (gestion commerciale et finance-comptabilité) pour lequel nous avons investi 1 269 K€ tant en logiciels qu'en matériels (serveurs centraux, mise en place d'un réseau de fibre optique reliant l'ensemble des bâtiments, appareils actifs de communication...).
- En 2001, nous avons acquis 2 bâtiments très proches de nos bâtiments existants pour 3 514 K€ afin d'augmenter nos capacités de stockage et de distribution.
- Fin 2002 et début 2003, nous avons réalisé 2 208 K€ de travaux d'aménagements dans un des deux bâtiments achetés en 2001 pour le mettre en conformité avec notre activité.

Les investissements réalisés de 2004 à 2006 n'ont concerné que des renouvellements : le montant des investissements en 2006 n'est que de 0,5 % du C.A.

Actuellement les bâtiments PBtub, Dipra et Jetly sont saturés. Nous étudions une extension de notre domaine immobilier.

L'ensemble des investissements réalisés ont toujours été financés sur fonds propres.

Relatively substantial investments were made in 2001, 2002 and 2003:

- In 2001, we installed an ERP system for the whole of the group, integrating all our business activities (sales management and finance and accounting), which represented an investment of €1,269,000 in hardware and software (central servers, installation of a fibre-optic network linking up all the buildings, active communication equipment, etc.).
- In 2001, we purchased 2 buildings very close to our existing ones for €3,514,000, to increase our storage and distribution capacities.
- At the end of 2002 and the beginning of 2003, we had €2,208,000 of renovation work done in one of the two buildings bought in 2001 to bring it into line with the requirements of our activities.

Investments from 2004 to 2006 only concerned renewals: 2006 investments totalled only 0.5% of turnover.

The PBtub, Dipra and Jetly buildings have reached full capacity. We are looking to extend our real estate.

All investments made have always been financed out of our own funds.

Evolution des investissements (En K€) Movements of investments (In K€)

	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Investissements <i>Investments</i>	717	832	673	2 607	1 368	5 170	2 124	746	969	400
en % du Chiffre d'affaires <i>In % of turnover</i>	0,5	0,7	0,6	2,3	1,3	5,3	2,3	0,8	1,0	0,4





les chiffres consolidés

consolidated figures



synthèse

financial Highlights

En milliers d'euros / In thousands of euros

Chiffre d'affaires (commissions incluses) **

Turnover (including commission)

	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998*	1998	1997
	normes IFRS IFRS standards				normes françaises French standards				proforma pro forma		normes françaises French standards	
Jetly	39 666	35 028	31 926	31 951	29 554	25 603	22 961	21 311	19 219	18 684	18 684	18 694
Sferaco	34 271	28 247	27 189	27 265	26 313	26 221	25 417	24 611	23 742	24 589	24 589	23 111
Thermador	25 947	22 609	21 348	21 439	20 466	20 230	20 050	21 245	21 265	20 569	20 569	20 594
PBtub	18 364	14 672	13 645	13 691	12 299	11 198	9 916	9 484	8 513	8 312	8 312	7 052
Dipra	14 140	12 248	11 786	11 848	12 311	11 503	11 071	10 499	10 797	10 809	10 809	9 660
CEC (1)											8 955	7 762
Sectoriel	6 647	6 102	5 224	5 230	4 773	4 510	3 964	3 316	2 635	2 730	2 730	2 296
Isocel	6 126	6 134	6 990	6 993	6 291	5 648	4 813	4 510	3 687	3 198	3 198	3 379
Intra-groupe <i>Intercompany sales</i>	(1 546)	(1 035)	(789)	(789)	(756)	(796)	(837)	(1 057)	(989)	(1 071)	(1 102)	(1 078)
Autres sociétés du groupe <i>Group's other subsidiaries</i>	504	464	409									
■ Total <i>Total</i>	144 119	124 469	117 728	117 628	111 251	104 117	97 355	93 919	88 868	87 820	96 744	91 471

Résultat avant impôts sur les bénéfices **

Profit before tax

Jetly	7 161	5 836	4 916	4 916	4 382	3 631	3 181	3 068	2 623	2 681	2 681	2 742
Sferaco	6 174	4 642	4 146	4 135	3 149	2 681	1 918	2 061	1 966	2 202	2 202	2 200
Thermador	3 868	2 541	2 458	2 456	1 732	1 351	1 542	1 940	2 210	2 253	2 253	2 233
PBtub	2 545	2 026	1 499	1 498	1 016	807	480	230	492	638	638	476
Dipra	974	671	719	717	415	(670)	56	134	453	863	863	813
CEC (1)											262	(50)
Sectoriel	824	848	569	569	454	462	304	315	306	392	392	290
Isocel	601	534	676	676	630	713	582	665	563	490	490	420
Thermador International	(166)											
Opaline	32	50	38	38	40	2						
Thely	941	823	662	673	260	258	206	455	506	446	446	466
Tagest	3	1	2	2	2	2	2	2	1	2	2	5
Groupe <i>Group</i>	10 544	8 465	7 824	7 824	6 552	5 852	5 792	5 541	4 126	3 793	3 793	8 352
■ Total intermédiaire <i>Sub total</i>	33 501	26 437	23 509	23 504	18 632	15 089	14 063	14 410	13 246	13 760	14 022	17 945

Opérations de consolidation *Consolidation adjustments*

Elimination des résultats des filiales encaissés dans le groupe <i>Dividends from subsidiaries paid to the group</i>	(8913)	(7 120)	(6 473)	(6 473)	(5 315)	(4 497)	(4 296)	(4 048)	(2 776)	(2 452)	(2 452)	(7 017)
Elimination des plus-values de cessions <i>Capital gains on disposals</i>						(144)		(3)		(1)	(1)	
Elimination de la provision pour hausse des prix <i>Price increase provision</i>										(45)	(45)	(51)
Dotation aux amortissements de la survaleur des constructions <i>Amortization of goodwill allocated to fixed assets</i>	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition <i>Goodwill amortization</i>			(12)	(12)		(11)	(60)	(413)	(402)	(353)	(353)	(32)
Ecart de cession des actions des filiales <i>Gain on sales of subsidiaries' shares</i>						76		10		1	402	
Retraitement écart de conversion <i>Restatement of translation adjustment</i>				16	16	(5)	(13)	18				
Résultat consolidé avant impôts sur les bénéfices <i>Consolidated profit before tax</i>	24 564	19 293	17 000	17 011	13 309	10 484	9 670	9 951	10 044	10 885	11 548	10 821
Impôts sur les bénéfices <i>Current tax charge</i>	(8 462)	(6 680)	(6 032)	(6 036)	(4 771)	(3 737)	(3 668)	(3 858)	(4 242)	(4 742)	(4 747)	(4 595)
Quote-part société mise en équivalence <i>Share in earnings of associate companies</i>							122	100	106	38	(83)	
Quote-part impôt différé société mise en équivalence <i>Share in deferred tax from equity method companies</i>								175				
■ Résultat net part du groupe <i>Net attributable earnings</i>	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762	6 122	6 363	5 887	6 088	6 624	6 045
■ Résultat net revenant aux intérêts minoritaires <i>Minority interests</i>	15	11	11	11	11	(15)	2	4	21	93	93	181

(1) En 1998 consolidée par intégration globale du 01/01 au 31/10 et mise en équivalence à compter du 01/11.

* Les chiffres indiqués dans la colonne 1998 proforma tiennent compte de la mise en équivalence de CEC sur l'ensemble de l'année 1998, c'est à dire à périmètre comparable à 1999.

** Détail par filiales de la page 44 à 55.

(1) From 1/1/1998 to 31/10/1998, CEC is accounted for under the full consolidation method and under equity method from 1st november 1998.

* In the 1998 proforma figures, investments in CEC are accounted for under the equity method, on the same basis as for 1999.

** Breakdown by subsidiary provided on page 44 to 55.

chiffres consolidés des dix derniers exercices

ten-year highlights - consolidated figures

En milliers d'euros / In thousands of euros

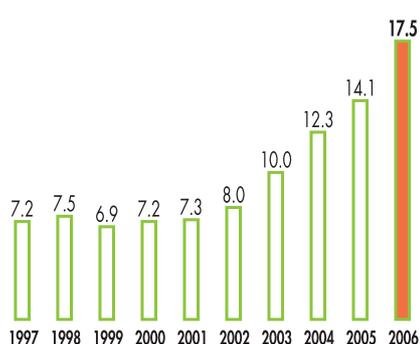
	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998*	1998	1997
	normes IFRS IFRS standards				normes françaises French standards				proforma pro forma	normes françaises French standards		
Chiffre d'affaires net (commissions incluses) Turnover (including commission)	144 119	124 469	117 728	117 628	111 251	104 117	97 355	93 919	88 868	87 820	96 744	91 471
Marge commerciale <i>Gross profit</i>	54 394	45 710	41 828	41 519	37 247	32 890	30 570	29 982	28 390	28 824	31 065	29 899
Personnel au 31/12 Employees at 31/12	194	179	178	178	177	175	170	163	153	146	166	160
Masse salariale <i>Wages and salaries</i>	14 629	13 066	12 116	12 116	11 464	10 722	10 302	9 832	9 112	8 977	9 864	9 702
Résultat d'exploitation <i>Operating profit</i>				17 062	13 425	10 511	9 699	10 210	10 357	11 018	11 326	10 570
Résultat financier <i>Net interest (payable)</i>				46	(44)	(61)	10	144	89	213	163	239
Résultat opérationnel Trading profit	24 373	19 147	16 902									
Résultat courant avant impôts Profit on ordinary activities before tax				17 108	13 381	10 450	9 709	10 354	10 446	11 231	11 489	10 809
Résultat exceptionnel <i>Extraordinary items</i>				(97)	(72)	45	21	9		7	411	44
Résultat avant impôts <i>Profit before tax</i>	24 564	19 293	17 000	17 011	13 309	10 484	9 792	10 225	10 150	10 923	11 464	10 821
Impôts sur les bénéfices <i>Current tax charge</i>	8 462	6 680	6 032	6 036	4 771	3 737	3 668	3 858	4 242	4 742	4 748	4 595
Résultat après impôts <i>Profit after tax</i>	16 102	12 613	10 968	10 975	8 538	6 747	6 124	6 367	5 908	6 181	6 717	6 226
Résultat net part du groupe Net attributable earnings	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762	6 122	6 363	5 887	6 088	6 624	6 045
Marge brute d'autofinancement Cash flow	17 476	14 140	12 305	12 301	9 994	8 018	7 312	7 245	6 907	7 195	7 526	7 147
Investissements <i>Fixed assets additions</i>	717	832	673	673	2 607	1 368	5 170	2 124	746	969	969	400
Capitaux propres au 31/12 Shareholders' equity at 31/12												
Avant affectation du résultat <i>Before allotment</i>	75 064	67 322	62 022	62 204	57 088	53 882	52 615	51 670	52 240	50 175	50 175	46 948
Résultat distribué <i>Profit to be distributed</i>	9 401	8 356	7 312	7 312	5 849	5 321	5 321	5 320	5 308	3 822	3 822	3 397
Après affectation After allotment	65 663	58 966	54 710	54 892	51 239	48 561	47 294	46 350	46 932	46 353	46 353	43 551
Dettes à plus d'un an au 31/12 <i>Bank borrowings greater than one year at 31/12</i>												34
Capitaux permanents au 31/12 <i>Long-term capital at 31/12</i>	65 663	58 966	54 710	54 892	51 239	48 561	47 294	46 350	46 932	46 353	46 353	43 585
Intérêts minoritaires <i>Minority interests</i>				72	100	89	104	102	188	472	472	933
Provisions <i>Provisions</i>				3 474	3 538	3 438	3 202	3 131	1 164	1 146	1 146	1 128
Provisions non courantes <i>Non-current provisions</i>	3 590	3 425	3 397									
Immobilisations nettes au 31/12 <i>Net fixed assets at 31/12</i>				20 945	21 668	20 598	21 908	17 760	16 582	16 675	16 675	15 093
Actif non courant <i>Non-current assets</i>	19 962	20 433	21 066									
Fonds de roulement (après répartition) Working capital (after distribution)	49 291	41 958	37 041	37 493	33 209	31 490	28 692	31 823	31 702	31 296	31 296	30 553
Stock net au 31/12 <i>Stocks at 31/12</i>	41 942	30 638	29 054	29 054	23 544	26 835	26 258	23 704	21 635	20 630	20 630	22 185

* Les chiffres indiqués dans la colonne 1998 proforma tiennent compte de la mise en équivalence de CEC sur l'ensemble de l'année 1998, c'est à dire à périmètre comparable à 1999.

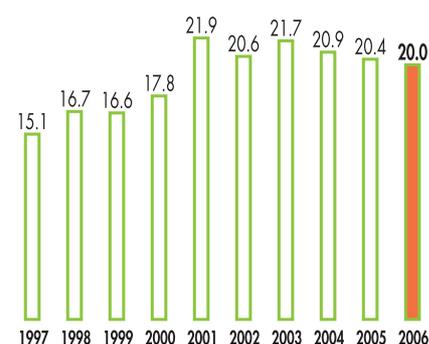
* In the 1998 proforma figures, investments in CEC are accounted for under the equity method, on the same basis as for 1999.



Résultat avant impôts
Profit before tax
(en millions d'euros € millions)



Marge brute d'autofinancement
Cash flow
(en millions d'euros € millions)



Immobilisations nettes au 31/12 et actif non courant
Net fixed assets at 31/12 and non-current assets
(en millions d'euros € millions)

ratios consolidés des dix derniers exercices

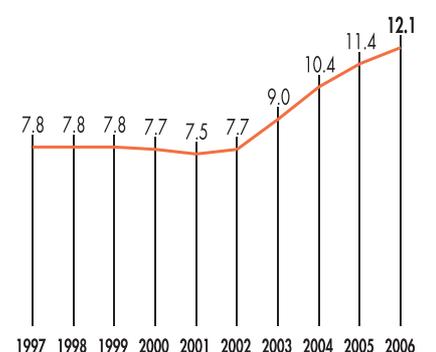
ten-year highlights - consolidated ratios



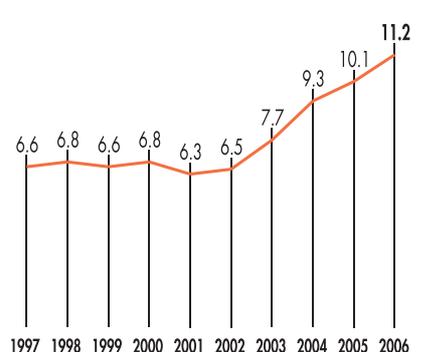
	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998*	1998	1997
	normes IFRS IFRS standards				normes françaises French standards				proforma pro forma			
Ratios de rentabilité (en %)												
Profitability ratios (%)												
Frais de personnel/Chiffre d'affaires <i>Staff costs/Turnover</i>	10,2	10,5	10,3	10,3	10,3	10,3	10,6	10,5	10,3	10,2	10,2	10,6
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires <i>Operating profit/Turnover</i>				14,5	12,1	10,1	10,0	10,9	11,7	12,5	11,7	11,6
Résultat opérationnel/Chiffre d'affaires <i>Trading profit /Turnover</i>	16,9	15,5	14,4									
Résultat courant/Chiffre d'affaires <i>Profit on ordinary activities /Turnover</i>				14,5	12,0	10,0	10,0	11,0	11,8	12,8	11,9	11,8
Résultat net part du groupe/Chiffre d'affaires	11,2	10,1	9,3	9,3	7,7	6,5	6,3	6,8	6,6	6,9	6,8	6,6
Net attributable earnings/Turnover												
Marge brute d'autofinancement/Chiffre d'affaires <i>Cash flow/Turnover</i>	12,1	11,4	10,5	10,4	9,0	7,7	7,5	7,7	7,8	8,2	7,8	7,8
Ratios de productivité Productivity ratios												
Chiffre d'affaires par personne (en milliers d'euros) <i>Turnover per employee (In thousands of euros)</i>	743	695	661	661	629	595	573	576	581	602	583	572
Ratios de structure financière après affectation (en %)												
Financial ratios after distribution (%)												
Marge brute d'autofinancement/Capitaux propres <i>Cash flow/Equity</i>	27	24	22	22	20	17	15	16	15	16	16	16
Capitaux propres/Capitaux permanents <i>Equity/long-term capital</i>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Capitaux permanents/Actif non courant <i>Long-term capital/Non-current assets</i>	329	289	260									
Capitaux permanents/Actif immobilisé <i>Long-term capital/Fixed assets</i>				262	236	236	216	261	283	278	278	289
Capitaux permanents/Stock <i>Long-term capital/Stocks</i>	157	192	188	189	218	181	180	196	217	225	225	196

* Les chiffres indiqués dans la colonne 1998 proforma tiennent compte de la mise en équivalence de CEC sur l'ensemble de l'année 1998, c'est à dire à périmètre comparable à 1999.

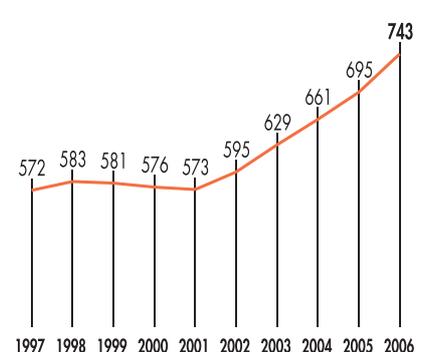
* In the 1998 proforma figures, investments in CEC are accounted for under the equity method, on the same basis as for 1999.



Marge brute d'autofinancement/C.A. (%)
Cash flow/Turnover %



Résultat net part du groupe/C.A. (%)
Net attributable earnings/Turnover %



C.A. par personne / Turnover per employee
(en milliers d'euros € thousands)

compte de résultat consolidé 2006

2006 consolidated profit and loss account

En milliers d'euros / In thousands of euros

	Notes de l'annexe Notes	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires - Turnover	23	144 119	124 469	117 728
Autres produits de l'activité <i>Other income from activity</i>		100	160	114
Achats consommés <i>Purchases consumed</i>		(89 725)	(78 759)	(75 900)
Charges de personnel <i>Personnel charges</i>	25	(14 629)	(13 066)	(12 116)
Charges externes <i>External costs</i>		(12 251)	(10 350)	(10 026)
Impôts et taxes <i>Taxes</i>		(1 684)	(1 387)	(1 260)
Dotation aux amortissements <i>Depreciation and amortization</i>	13	(1 308)	(1 431)	(1 389)
Dotation aux provisions <i>Increase in provisions</i>	9 - 20	(195)	(161)	(108)
Autres produits, autres charges d'exploitation <i>Other earnings, other operating expenditure</i>		(54)	(328)	(141)
Résultat opérationnel <i>Trading profit</i>		24 373	19 147	16 902
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie <i>Cash flow earnings and equivalent</i>		205	150	105
Coût de l'endettement financier brut <i>Gross debt burden</i>		(14)	(4)	(7)
Charges d'impôt <i>Taxes</i>	5	(8 462)	(6 680)	(6 032)
Résultat net <i>Net profit</i>		16 102	12 613	10 968
Résultat net part du groupe <i>Net attributable earnings</i>		16 087	12 602	10 957
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires <i>Minority interests</i>		15	11	11
Résultat net (part du groupe) par action* en euros <i>Earnings per share* in euros</i>		9,24	7,24	6,30

* le résultat net par action après dilution n'est pas mentionné car il n'y a pas de dilution possible.

* net profit per share after dilution is not mentioned as no dilution is possible.

bilan consolidé au 31 décembre 2006

consolidated balance sheet at 31 December 2006

En milliers d'euros / In thousands of euros



Actif Assets

	Notes de l'annexe Notes	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Ecart d'acquisition Consolidated goodwill	3 - 12	6 136	6 136	6 136
Immobilisations incorporelles Intangible assets	4 - 12 - 13	144	359	606
Immobilisations corporelles Tangible assets	4 - 12 - 13	13 021	13 403	13 815
Terrains Land	2	2 338	2 338	2 338
Constructions Buildings	2	8 840	9 375	9 810
Autres immobilisations corporelles Other tangible assets		1 843	1 690	1 667
Immobilisations financières Financial investments		4	4	4
Impôts différés actif Deferred tax assets	5	657	531	505
Total actif non courant Total non-current assets		19 962	20 433	21 066
Stock marchandises Stock (goods)	6	41 942	30 638	29 054
Clients et comptes rattachés Trade notes and accounts receivable		41 521	34 539	31 319
Impôt-société Corporate tax		77	158	
Autres créances Other receivables	21	1 159	939	1 027
Actifs financiers courants current financial assets	8	39	181	
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and equivalent	10	9 064	13 595	8 456
Total actif courant Total current assets		93 802	80 050	69 856
Total de l'actif Total assets		113 764	100 483	90 922

Passif Liabilities

	Notes de l'annexe Notes	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Capital émis et réserves Share capital and reserves		32 650	33 403	33 754
Réserves consolidées Retained earnings		26 234	21 235	17 239
Résultat de l'exercice part du groupe Net attributable earnings of the period		16 087	12 602	10 957
Intérêts minoritaires Minority interests		93	82	72
Total capitaux propres Total shareholders' equity		75 064	67 322	62 022
Impôts différés passif Deferred tax liabilities	5 - 20	2 076	2 081	2 121
Provisions pour indemnité de départ à la retraite Provisions for retirement indemnities	9 - 20	1 514	1 344	1 276
Total passif non courant Total non-current liabilities		3 590	3 425	3 397
Provisions courantes Current provisions	20	142	117	77
Fournisseurs et comptes rattachés Suppliers and associated accounts		24 186	21 264	17 050
Impôt société exigible Tax payable		1 921	813	1 313
Autres dettes fiscales et sociales Other tax and social liabilities	22	4 181	3 632	3 348
Autres dettes Other liabilities		4 680	3 910	3 715
Total passif courant Total current liabilities	19 - 22	35 110	29 736	25 503
Total du passif Total liabilities and shareholders' equity		113 764	100 483	90 922

structure financière comparée

compared financial structure

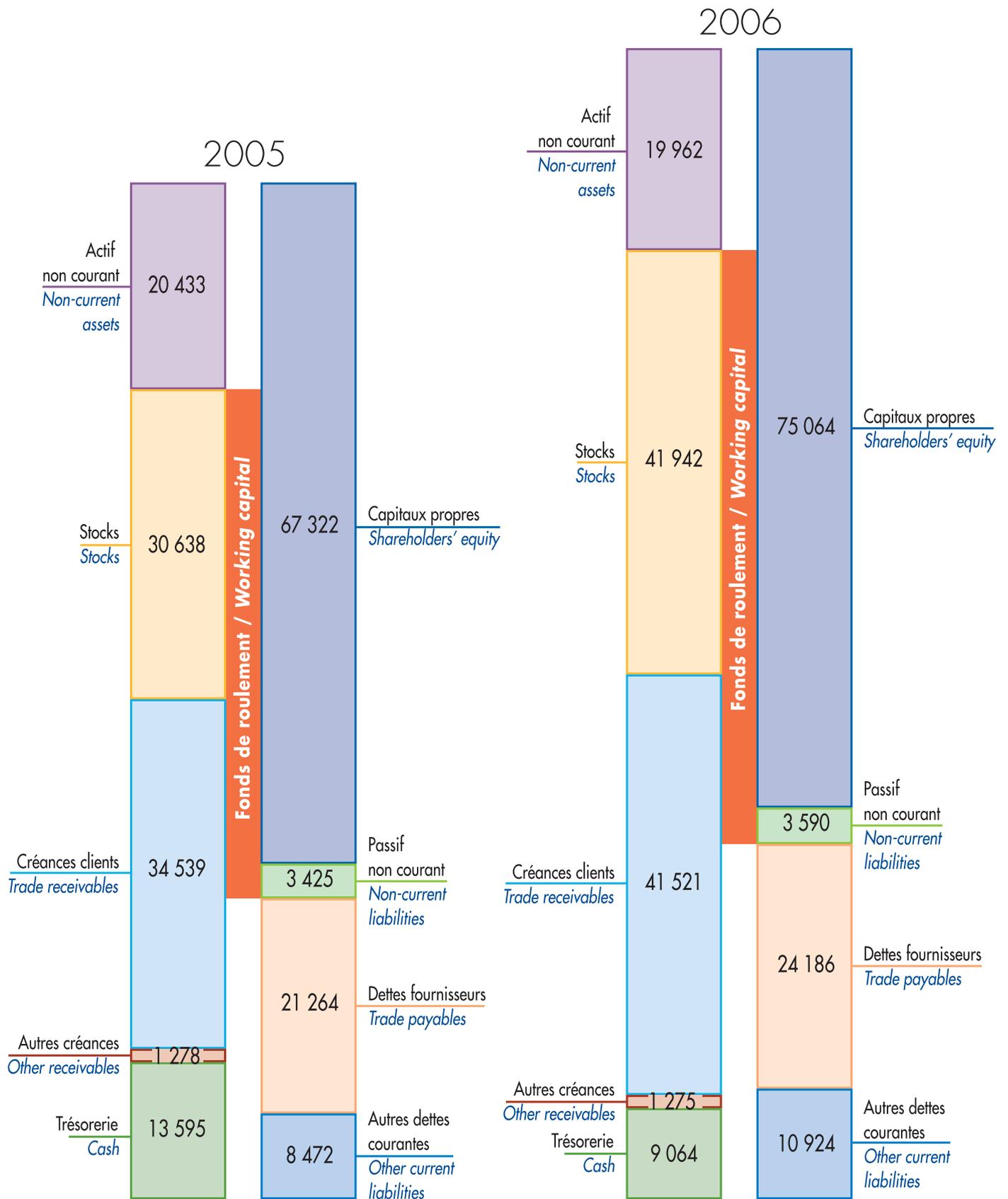


tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2006

cash flow statement - Year ended 31 December 2006

En milliers d'euros / In thousands of euros

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net consolidé Consolidated net profit	16 102	12 613	10 968
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions <i>Plus or minus net depreciation expense and provisions</i>	1 503	1 539	1 377
Plus ou moins values de cession <i>Capital gains or losses from disposals</i>	2	54	1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt Self-financing before net financial cost and taxes	17 607	14 206	12 346
Charge d'impôt <i>Taxes</i>	8 462	6 680	6 032
Capacité d'autofinancement avants coût de l'endettement financier net et impôt <i>Self-financing before net financial cost and taxes</i>	26 069	20 886	18 378
Impôt versé <i>Taxes paid</i>	(8 593)	(6 746)	(6 073)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt versé Self-financing before net financial cost and after tax	17 476	14 140	12 305
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité <i>Change in operating working capital</i>	(12 934)	(863)	(5 962)
Flux net de trésorerie généré par l'activité <i>Net cash flow from operating activities</i>	4 542	13 277	6 343
Décaissement lié aux acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles <i>Disbursements for property, plant and equipment and intangible assets</i>	(717)	(832)	(673)
Incidence variation du périmètre <i>Impact of changes in the consolidation scope</i>			(39)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations <i>receipts from sale of assets</i>		6	16
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement <i>Net cash flow from investing activities</i>	(717)	(826)	(696)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère <i>Dividends paid to shareholders of the parent company</i>	(8 356)	(7 312)	(5 850)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement <i>Net cash flows from financing activities</i>	(8 356)	(7 312)	(5 850)
Variation de trésorerie nette Net cash flows	(4 531)	5 139	(203)
Trésorerie d'ouverture Opening cash	13 595	8 456	8 659
Trésorerie de clôture Closing cash	9 064	13 595	8 456

variation des capitaux propres

change in shareholder's equity

En milliers d'euros / In thousands of euros

	Capital Capital	Réserves liées au capital Reserves linked to capital	Titres autodétenus Shares held internally	Réserves consolidées Retained earnings	Résultats enregistré directement en capitaux propres Profits recorded directly as shareholders' equity	Total part du groupe Total group share	Minoritaires Minority shareholders	Total capitaux propres Total shareholders' equity
Situation au 31/12/2004 At 31/12/2004	27 854	5 900		28 196		61 950	72	62 022
Dividendes <i>Dividends</i>		(351)		(6 961)		(7 312)	(1)	(7 313)
Résultat de l'exercice <i>Profit of the period</i>				12 602		12 602	11	12 613
Situation au 31/12/2005 At 31/12/2005	27 854	5 549		33 837		67 240	82	67 322
Distribution <i>Dividends</i>		(753)		(7 603)		(8 356)*	(4)	(8 360)
Résultat de l'exercice <i>Profit of the period</i>				16 087		16 087	15	16 102
Situation au 31/12/2006 At 31/12/2006	27 854	4 796		42 321		74 971	93	75 064

* dividende 2005: 4,80 € par action. Le dividende 2006 proposé à l'A.G.M. du 2/04/2007 est de 5,40 € par action.

* 2005 dividend: €4.80 per share. The 2006 dividend proposed to the AGM of 02/04/2007 is €5.40 per share.

Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 31 décembre 2006

notes to the balance sheet and the consolidated P&L account as at December 31st 2006

En milliers d'euros / In thousands of euros

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil du 9 février 2007 et sont soumis à l'Assemblée du 2 avril 2007.

The consolidated accounts were closed by the Board on February 9th 2007 and will be submitted to the AGM on April 2nd 2007.

I - Référentiel comptable :

note 1 - Référentiel comptable :

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Thermador Groupe sont préparés conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (IAS/IFRS) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2006. Aucune norme n'est appliquée par anticipation et cela n'aurait eu aucun impact sur les états financiers.

I - Référentiel comptable :

note 1 - Authoritative accounting literature:

In application of European regulation 1606/2002 of July 19th 2002, the consolidated financial statements of Thermador Group are prepared in compliance with the International Financial Reporting Standards (IAS/IFRS) as adopted by the European Union on December 31st 2006. No standard has been applied in advance, and this would in any case have had no impact on financial statements.

II - Périmètre et mode de consolidation

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 31/12/2006 :

Nom	lieu	% détenu	mode de consolidation
Sferaco	France	99,9960 %	Intégration globale
Thermador	France	99,9960 %	Intégration globale
Jetly	France	99,9715 %	Intégration globale
Dipra	France	97,9930 %	Intégration globale
PBtub	France	99,9800 %	Intégration globale
Isocel	France	99,9000 %	Intégration globale
Sectoriel	France	99,9400 %	Intégration globale
Thermador International	France	99,9888 %	Intégration globale
Thely	France	99,9800 %	Intégration globale
Opaline	France	100,0000 %	Intégration globale
Tagest	France	80,0000 %	Intégration globale

Depuis le 31 décembre 2005 le périmètre de consolidation a été modifié comme suit :

Création le 2 janvier 2006 de Thermador International au capital de 1 000 000€. Le changement de périmètre n'a pas d'impact significatif sur l'année 2006.

II - Consolidated subsidiaries

Consolidated subsidiaries are all companies in which Thermador Groupe owns directly or indirectly at least 20 % of the voting rights at 31st december 2006:

Name	Location	Ownership interest (%)	Consolidation method
Sferaco	France	99.9960%	Full consolidation
Thermador	France	99.9960%	Full consolidation
Jetly	France	99.9715%	Full consolidation
Dipra	France	97.9930%	Full consolidation
Pb Tub	France	99.9800%	Full consolidation
Isocel	France	99.9000%	Full consolidation
Thermador International	France	99,9888 %	Full consolidation
Sectoriel	France	99.9400%	Full consolidation
Thely	France	99.9800%	Full consolidation
Opaline	France	100.0000%	Full consolidation
Tagest	France	80.0000%	Full consolidation

Since December 31st 2005, the scope of consolidation was modified as follows: Creation on January 2nd 2006 of Thermador International with €1,000,000 capital.

The change in scope has no significant impact on 2006.

III - Règles et méthodes comptables significatives

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf pour les instruments financiers (court terme et dérivés) qui sont évalués en juste valeur.

note 2 - Ecarts d'évaluation SCI THELY

Les écarts d'évaluation apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes terrains et constructions : cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires. Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle des constructions.

	Terrains	Constructions	Total
Écart d'évaluation valeur brute	38	468	506
Amortissements début de période		425	425
Dotations de l'exercice		24	24
Amortissements fin de période		449	449
Écart d'évaluation valeur nette	38	19	57

note 3 - Ecarts d'acquisition

Le bilan comporte un poste « écarts d'acquisition » pour 6 136 K€.

Des tests de dépréciation (IAS 36) sont mis en place au minimum une fois par an au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté conformément à l'IAS 14 dans le cadre de la présentation de l'information sectorielle.

Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité.

Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques : Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, Pbtub, Sectoriel et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest, Thermador International et Thermador Groupe. (Voir note 24).

Les résultats des tests de dépréciation sur ces écarts d'acquisition, basés notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de cinq ans et un taux de croissance postérieur nul, actualisés au taux de 10 %, justifient l'absence de provisions.

III - Material accounting rules and methods

The base method used to assess elements entered into the accounts is the historical cost method except for financial instruments (short-terms and derivatives) which are assessed at their actual value.

note 2 - Goodwill on S.C.I Thely

Goodwill arising from the acquisition of S.C.I Thely shares by Thermador Groupe in 1987 and 1990 was allocated to Land and Buildings : this adjustment was not applied to minority interests.

This goodwill is amortized through income statement in accordance with the accounting principles which apply to the related fixed assets. Accordingly, goodwill allocated to Land was not amortized and that allocated to Buildings was depreciated based on the estimated useful life of such assets.

	Land	Buildings	Total
Goodwill - Gross	38	468	506
Amortization at the opening		425	425
Amortization of the period		24	24
Amortization at the closing		449	449
Goodwill - Net	38	19	57

note 3 - Consolidated goodwill

The balance sheet includes an item called « consolidated goodwill » for a value of €6,136,000.

Depreciation tests (IAS 36) have been run at least once per year for units generating cash flow to which consolidated goodwill has been allocated in compliance with IAS 14 as part of the presentation of sector-based information.

These units which generate cash flow were defined on the basis of activity sector criteria.

Given the organisation of the Group and the distribution of different professions, units generating cash flow retained by the Group are legal entities: Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, Pbtub, Sectoriel and a separate unit comprising Thely, Opaline, Tagest, Thermador International and Thermador Group. (cf: note 24)

The results of the depreciation tests on this consolidated goodwill, based in particular on predicted future net cash flow and adjusted for five years at a rate of 10%, justify the absence of provisions.

note 4 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des terrains et constructions auxquels ont été affectés les écarts d'évaluation.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels (l'ERP est amorti sur 5 ans).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

logiciels	3, 4, 5 ans
gros-œuvre	40 ans
bardage-charpente	25 ans
toiture	20 ans
électricité	20 ans
chauffage-plomberie	15 ans
cloison peinture	10 ans
agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
meublier	2, 3, 5, 8 et 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le calcul des amortissements lorsque cette valeur résiduelle est jugée significative.

note 5 - Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat.

Taux impôts-société 2006

Sur résultat des activités ordinaires	33,33 %
Contribution sociale	0,51 %
Frais et charges non déductibles sur dividendes filiales*	0,61 %
Taux de l'impôt-société sur le résultat des activités ordinaires	34,45 %

* La loi de finances a fixé à 5 % le pourcentage des frais et des charges non déductibles sur les dividendes des filiales, cela représente une charge d'impôt-société sur les dividendes qui seront versés en 2007 à Thermador Groupe de 152 K€.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques.

Impôt différé actif	31/12/2006	31/12/2005
Provision retraite	505	448
Décalage temporaire	100	83
Déficit Thermador International	52	
Total	657	531

Impôt différé passif	31/12/2006	31/12/2005
Fonds de commerce	1 906	1 906
Survaleur construction	18	27
Impôts sur les distributions des filiales	152	148
Total	2 076	2 081

note 4 - Tangible and intangible assets

Tangible and intangible assets are valued at their purchase price (cost price plus associated costs) with the exception of land and buildings to which valuation discrepancies have been attributed.

Intangible assets relate primarily to software (ERP is written down over 5 years).

Depreciation amortization is calculated in linear fashion on the basis of the expected service life:

- software	3, 4, 5 years
- primary works	40 years
- wall frames and roof frames	25 years
- roof	20 years
- electricity	20 years
- heating and plumbing	15 years
- partitions and paintwork	10 years
- building improvements and fixtures	3, 4, 5, 7 and 10 years
- installations and fixtures	2, 3, 4, 5 and 10 years
- office and computer equipment	2, 3, 4, 5, 6 and 10 years
- furniture	2, 3, 5, 8 and 10 years

The residual value of capital assets is taken into account in the amortization calculation when such residual value is judged to be significant.

note 5 - Deferred income taxes

Deferred taxes have been calculated for all items on the balance sheet and the P&L account.

Corporate tax rate in 2006

For the results of ordinary activities	33.33%
Social contribution	0.51%
Charges and costs not deductible from subsidiary dividends*	0.61%
Corporate taxation rate on the profits of ordinary activities.	34.45%

* The Finance Act increased the percentage of non-deductible costs and expenses on the dividends of subsidiaries to 5% which represents a corporate tax charge on dividends paid to the Thermador Groupe in 2007 of €152,000.

Assets and liabilities of deferred taxes are not discounted, and are offset when they relate to the same entity and when they have the same pay-back schedules.

Deferred tax assets	31/12/2006	31/12/2005
Provision for retirement indemnities	505	448
Temporary differences	100	83
Thermador international deficit	52	
Total	657	531

Deferred tax liabilities	31/12/2006	31/12/2005
Goodwill	1 906	1 906
Goodwill on buildings	18	27
Income taxes on dividends from subsidiaries	152	148
Total	2 076	2 081

note 6 - Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré au coût unitaire de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation de stock, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation prévisible (calcul famille par famille en fonction des ventes passées et des probabilités d'écoulement, voir le cas échéant en fonction du cours en vigueur chez les ferrailleurs) est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

note 7 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

note 8 - Opérations en devises instruments financiers et dérivés

Les opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat.

Montant des dettes fournisseurs au 31/12/2006 dans les principales devises (contre-valeur en milliers d'euros)

Dollar US	1 257
Franc suisse	34
Livre sterling	11

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La politique de couverture est déterminée au niveau de chaque filiale et n'est pas systématique.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir des variations de taux de change correspondant à ses achats de marchandises en devises.

Des options de change en dollars US ont été souscrites pour un montant total de 5 600 000 US\$ avec des échéances allant du 2 janvier 2007 au 27 décembre 2007 et des cours de couverture allant de 1€ pour 1.27 US\$ à 1€ pour 1.3865 US\$.

Ces instruments dérivés viennent en couverture de dettes fournisseurs futures et sont traitées en couvertures de juste valeur.

Il n'y a pas de compensation entre actifs et passifs financiers.

A la clôture, ces instruments financiers sont enregistrés au bilan à leur juste valeur soit 39 K€. La valeur initiale des instruments financiers étant de 66 K€, l'écart de 27 K€ a été enregistré en résultat d'exploitation.

note 6 - Stocks

Stocks are assessed using the weighted average cost method according to unitary production cost.

The gross value of merchandise and supplies includes the purchase price and accessory cost.

A provision for stock depreciation, equal to the difference between the gross value obtained using the method described above and the probable realization value, (calculation made on a family-by-family basis according to sales signed and probable stock released, or even, where applicable, according to current metal supplier prices) is made if the gross value is higher.

note 7 - Receivables

Receivables are recorded at their face value. A provision for bad debt is recorded when their balance sheet value is less than the book value.

The inventory value is calculated on the basis of the probability of debt recovery, i.e. essentially in case of receivership (10 %) and court-supervised liquidation (0 %).

note 8 - Operations in foreign currencies, financial instruments and derivatives

Foreign currency operations are recorded according to their exchange value at the operation date.

Debt and owings in foreign currency appear on the balance sheet according to their exchange value at the end-of-financial period value. The difference resulting from the reassessment of receivables and payables compared to this end of year rate, is entered in the P & L account.

Amount of supplier debt at 31/12/2006 in the main foreign currencies (equivalent value in thousands of euros).

U.S. dollar	1 257
Swiss franc	34
Pound sterling	11

Thermador Groupe uses no financial derivatives for the purposes of speculation.

The cover policy is identified for each subsidiary and is not systematic

The financial derivatives used serve only to cover exchange rate variations on the purchase of merchandise in foreign currency.

Foreign exchange options in US dollars were subscribed to for a total of \$5,600,000 with due dates ranging from January 2nd to December 27th 2007, with hedging rates ranging from €1 for \$1.27 to €1 for \$1.3865. These derivative instruments are used to cover future supplier debts and as hedging at fair rates.

There is no compensation between financial assets and liabilities.

At closure, these financial instruments were entered on the balance sheet at their fair rate of €39,000. The initial value of financial instruments being €66,000, the €27,000 discrepancy was entered as an operating result.



note 9 - Avantages au personnel

Aucun avantage post-emploi n'est accordé au personnel du groupe. Le groupe ne dispose que de régimes à cotisations définis.

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées charges comprises pour un montant de 1 514 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 413 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de "Commerce de gros". Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : âge moyen de départ à la retraite constaté soit 62,5 ans.
- taux de rotation du personnel : Ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans chaque société sur les cinq dernières années. En 2006 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 5,22 %, de 35 à 50 ans 2,16 % et plus de 50 ans 0 %.
- évolution des salaires en fonction de la politique salariale de chaque société : le taux moyen 2006 est de 4,55 %.
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- un coefficient d'actualisation de 4,5 %.

La provision comptabilisée concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux, la dotation nette de 2006 étant égale à 170 K€ (voir note 20).

En 2006 il n'y a pas d'écart actuariel. Le groupe n'a pas opté pour l'amendement à l'IAS 19 et les écarts actuariels éventuels seront comptabilisés en résultat. La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2007 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur le calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

note 10 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste est constitué de liquidité pour 6 491 K€ et de dépôts à terme pour 2 573 K€. Les liquidités et dépôts à terme présentées au bilan comportent les montants des comptes bancaires et les titres négociables sur des marchés officiels.

D'une manière générale tous les titres négociables sont constitués d'instruments à court terme tels que sicav ou fonds communs de placement ou équivalents. En application d'IAS 39, ces instruments court terme sont classés en titres de transaction comptabilisés à leur juste valeur en résultat.

note 11 - Engagements hors bilan

Le seul engagement identifié concerne les heures cumulées au titre du droit individuel à la formation (DIF) qui s'élèvent à 8 963 heures.

note 9 - Employee benefits

No post-employment benefit is attributed to group personnel. The group only uses pre-defined contribution apparatuses.

Retirement compensation was costed inclusive of charges for an amount of €1,514,000 (including €413,000 for board members and company officers) on the basis of age, length of service, salary and the collective industry agreement of companies in the "Wholesale business". The calculation takes into account the following hypotheses:

- retirement age: 62.5 years
- rotation rate of personnel: this is calculated is based on age group (under 35, 35 to 50 and over 50) and on the basis of averages observed in each company over the past 5 years. In 2006, the average rates observed were: under 35 years: 5.22%, 35 to 50 years: 2.16% and over 50 years: 0%.
- wage increases according to the wage policy of each company: the average rate in 2006 was 4.55%.
- the probability of survival at retirement age.
- an adjustment coefficient of 4.5 %.

The provision entered in the accounts therefore concerns all employees and company officers. The net allocation in 2006 was €170,000 (cf: note 20).

In 2006, there was no actuarial discrepancy. The Group has not opted for the amendment to IAS 19 and any actuarial discrepancies shall be accounted for in the result. The 2007 finance law on the social security system should not have any significant impact on retirement compensation calculations.

note 10 - Cash and equivalent

This item comprises €6,491,000 in liquidities and €2,573,000 in interest-bearing deposits. Liquidities and term deposits presented on the balance sheet include moneys in bank accounts and negotiable shares on official markets.

In general terms, all negotiable shares are made up of short-term instruments such as SICAV, mutual funds or equivalent. In application of IAS 39 regulations, these short-term instruments are categorised as trading securities assessed at their exact value.

note 11 Off-balance sheet liability

The only commitment concerns 8 963 hours credited to individuals under the employees' right-to-training programme (DIF).

IV - Notes sur le bilan **Notes on the balance sheet**

domaine immobilier S.C.I. Thely

note 12

real estate of S.C.I. Thely

Le domaine immobilier est propriété de la S.C.I. Thely au capital de 1 600 000 € détenu à 99,9 % par Thermador Groupe.

Il comprend :

- Parcelle n° 1 : 18 000 m².
 - Bâtiment de 8 800 m² construit en 1976, agrandi en 1988 et 2000. Locataires : Thermador, Isocel, Thermador Groupe et Thermador International.
- Parcelle n° 2 : 34 000 m².
 - Bâtiment de 7 500 m² construit en 1988, agrandi en 1996. Locataire : Jetly.
 - Bâtiment de 5 200 m² construit en 1979, agrandi en 1995. Locataire : CEC.
 - Bâtiment de 5 500 m² construit en 1995. Locataire : Dipra.
- Parcelle n° 3 : 10 000 m².
 - Bâtiment de 5 000 m² construit en 1993. Locataires : PBtub et Opaline.
- Parcelle n° 4 : 6 000 m² non bâtie.
- Parcelle n° 5 : 20 000 m² non bâtie.
- Parcelle n° 6 : 11 000 m², acquise en 2001.
 - bâtiment de 6 000 m². Locataire : Sectoriel.
- Parcelle n° 7 : 26 000 m², acquise en 2001.
 - bâtiment de 9 000 m² contigu au bâtiment Thermador. Locataire : Sferaco.

Actuellement les bâtiments PBtub, Dipra et Jetly sont saturés. Nous étudions une extension de notre domaine immobilier.

La valeur de notre patrimoine immobilier est voisine de 20 M€ (évaluation d'Expertise GALTIER, chemin Moulin Carron - 69 Ecully, de janvier 2007).

Le financement est réalisé en totalité sur fonds propres.

En 2006 la S.C.I. Thely a réalisé un résultat net avant impôts de 940 K€.

Real estate is owned by the S.C.I Thely company with a share capital of €1,600,000 owned at 99.9% by the Thermador Groupe.

This real estate includes :

- Parcel No. 1: 18,000 sq.m
 - a building of 8,800 sq.m built in 1976, extended in 1988 and 2000. Tenants: Thermador, Isocel, Thermador Groupe and Thermador International.
- Parcel No. 2: 34,000 sq.m
 - Building of 7,500 sq.m built in 1988, extended in 1996. Tenant: Jetly.
 - Building of 5,200 sq.m built in 1979 and extended in 1995. Tenant: CEC.
 - Building of 5,500 sq.m built in 1995. Tenant: Dipra.
- Parcel No. 3: 10,000 sq.m
 - Building of 5,000 sq.m built in 1993. Tenants: PBtub and Opaline.
- Parcel No. 4: 6,000 sq.m of undeveloped land.
- Parcel No. 5: 20,000 sq.m of undeveloped land.
- Parcel No. 6: 11,000 sq.m, acquired in 2001.
 - Building of 6,000 sq.m. Tenant: Sectoriel.
- Parcel No. 7: 26,000 sq.m, acquired in 2001.
 - Building of 9,000 sq.m next to the Thermador building. Tenant: Sferaco.

The PBtub, Dipra and Jetly buildings have reached full capacity. We are looking to extend our real estate.

Our property is worth approximately €20 million (evaluation by Expertise GALTIER, chemin Moulin Carron - 69 Ecully, in January 2007).

This property was entirely financed from equity.

In 2006, S.C.I. Thely made a net pre-tax profit of €940,000.

Le domaine immobilier est situé dans le parc d'activités de Chesnes Tharabie, dans le périmètre de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, à 25 km à l'Est de Lyon.

Real estate of the S.C.I Thely (the real estate company owned by the group) is located in the industrial area of Chesnes Tharabie, in the vicinity of Isle d'Abeau a new town 25 kilometers east from Lyon.



1 Jety 2 CEC 3 Dipra 4 Sferaco 5 Thermador Groupe, Isocel, Thermador International 6 Thermador 7 Sectoriel 8 PBrub 9 Opaline

note 12bis - Immobilisations Fixed assets

Situations et mouvements de l'exercice Changes in the period

	Valeur brute au début de l'exercice Gross value at the opening of the period	Augmentations Increases	Diminutions Decreases	Valeur brute à la fin de l'exercice Gross value at the end of the period
Ecart d'acquisition <i>Goodwill on consolidation</i>	6 136			6 136
Autres postes d'immobilisations incorporelles <i>Other intangible assets</i>	1 692	38	11	1 719
Terrains <i>Land</i>	2 338			2 338
Constructions sur sol propre <i>Buildings on own property</i>	15 489			15 489
Installations techniques, matériel et outillage <i>Machinery and equipment</i>	2 693	366	139	2 920
Installations générales, agencements, aménagements <i>General installations, fixtures and improvements</i>	1 478	64	18	1 524
Matériel de bureau et informatique, mobilier <i>Office equipment and furniture</i>	1 413	249	118	1 544
Total immobilisations corporelles Total tangible assets	23 411	679	275	23 815
Autres immobilisations financières <i>Other investments</i>	4			4
Total immobilisations financières Total investments	4			4
■ Total général <i>Grand total</i>	31 243	717	286	31 674

note 13 - Amortissements Depreciation and amortization**Situations et mouvements de l'exercice Changes in the period**

	Montant des amortissements au début de l'exercice Value at the opening of the period	Augmentations dotations de l'exercice Increases in the period	Diminutions amortissements des éléments sortis de l'actif Decreases and write-offs	Montant des amortissements à la fin de l'exercice Value at the end of the period
Ecarts d'acquisition <i>Goodwill on consolidation</i>				
Immobilisations incorporelles <i>Intangible assets</i>	1 333	252	10	1 575
Total immobilisations incorporelles Total intangible assets	1 333	252	10	1 575
Terrains <i>Land</i>				
Constructions sur sol propre <i>Buildings on own property</i>	6 114	535		6 649
Installations techniques, matériel et outillage <i>Machinery and equipment</i>	2 091	215	139	2 167
Installations générales, agencements, aménagements <i>General installations, fixtures and improvements</i>	700	135	18	817
Matériel de bureau et informatique, mobilier <i>Office equipment and furniture</i>	1 103	171	113	1 161
Total immobilisations corporelles Total tangible assets	10 008	1 056	270	10 794
■ Total général <i>Grand total</i>	11 341	1 308	280	12 369

note 14 - Capital social

Le capital est fixé à 27 854 400 € divisé en 1 740 900 actions de 16 € chacune de valeur nominale. Il n'y a pas eu de modification du capital social en 2006. Le capital autorisé non émis est égal à 9 429 K€ soit 589 320 actions de 16 €.
Il n'y a pas de stock options.

note 15 - Engagements ou opérations avec des parties liées

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées.

note 16 - Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun changement significatif dans la structure financière ou commerciale du groupe n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

note 17 - Risques de change, de taux, de liquidité et d'actions

Le risque de change est limité ; il ne s'applique que sur les achats faits en Asie traités en dollar US soit 20 % des achats.
Nous n'avons aucun crédit à moyen ou long terme, donc pas de risque sur les taux ou sur la liquidité. Tous nos placements sont faits en SICAV de trésorerie nous n'avons donc aucun risque sur les actions.

note 18 - Risques juridiques

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

note 19 - Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 360
Dettes fiscales et sociales	1 661
Autres dettes	42
Total	4 063

note 14 - Capital stock

Capital totals € 27,854,400 split into 1,740,900 shares, each with a nominal value of €16. No change to the company's capital was noted in 2006. The authorised, non-issued capital totals 9,429,000 ie: 589,320 shares of €16.
There are no stock options.

note 15 - Commitments to or operations with partners:

There has been no commitment to or operations with partners.

note 16 - Significant events occurring prior to closure:

No significant change in the group's financial or commercial situation has occurred since the end of the financial period.

note 17 - Risks linked to exchange rates, to rates, to liquidity and to shares

The risks linked to exchange rates are limited; they only apply to purchases made in Asia in US Dollars (20% of our purchases).
We have no medium- or long-term loans, and so no risks associated with interest rates or liquidity. All our investments are in cash-flow SICAV accounts, meaning that there are no risks associated with share investment.

note 18 - Legal risks

To the company's knowledge, there are no other exceptional items or legal proceedings that may have or may have recently had an impact on the business, the results, the financial situation or on the company's or the group's assets.

note 19 - Accrued expenses

Trade notes and accounts payables	2 360
Tax and social liabilities	1 661
Other liabilities	42
Total	4 063

note 20 - Provisions inscrites au bilan
Balance sheet provisions

	Montant au début de l'exercice <i>Value at the opening of the period</i>	Dotations de l'exercice <i>Increase</i>	Reprises de l'exercice <i>Decrease</i>	Montant à la fin de l'exercice <i>Value at the end of the period</i>
Provisions non courantes <i>non-current provisions</i>				
Provisions pour impôts différés <i>Provision for deferred tax</i>	2 081		5	2 076
Provisions retraite <i>Provisions for retirement indemnities</i>	1 344	173	3	1 514
Total provisions non courantes <i>Total non-current provisions</i>	3 425	173	8	3 590
Provisions courantes <i>Current provisions</i>				
Provisions licenciement <i>Accrued severance payments</i>	117	24		141
Provisions pour perte de change <i>Provisions for losses from currency adjustments</i>		1		1
Total provisions courantes <i>Total current provisions</i>	117	25		142
Provisions pour dépréciations <i>Loss provisions</i>				
Provisions sur stock <i>Provisions for stocks losses</i>	589	94	41	642
Provisions sur comptes clients <i>Provision for bad debt</i>	166	45	97	114
Total provisions pour dépréciations <i>Total loss provisions</i>	755	139	138	756
■ Total général <i>Grand total</i>	4 297	337	146	4 488
Dont utilisations <i>Of which, uses</i>			131	

note 21 - Créances *Receivables*

	2006	2005
Clients <i>Trade receivables</i>	41 521	30 638
Impôt-société <i>Corporate tax</i>	77	158
Autres créances <i>Other trade receivables</i>	1 159	939
Personnel et organismes sociaux <i>Employees and social security receivables</i>	2	1
TVA <i>VAT receivables</i>	569	630
Autres tiers <i>Other debtors</i>	528	273
Charges constatées d'avance <i>Prepaid expenses</i>	60	35
■ Total des créances <i>Total receivables</i>	42 757	31 735

note 22 - Dettes *Liabilities*

	2006	2005
Provisions courantes <i>Current provisions</i>	142	117
Fournisseurs <i>Trade payables</i>	24 186	21 264
Impôt-société <i>Corporate tax</i>	1 921	813
Dettes fiscales et sociales <i>Tax and social liabilities</i>	4 181	3 632
Personnel et organismes sociaux <i>Salaries and social security liabilities</i>	3 386	2 864
TVA <i>VAT payables</i>	422	494
Autres impôts et taxes <i>Other tax liabilities</i>	373	274
Autres tiers <i>Other debtors</i>	4 680	3 910
■ Total <i>Total</i>	35 110	29 736

V - Notes sur le compte de résultat

note 23 - Explication sur le chiffre d'affaires 2006

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des ventes de marchandises qui sont comptabilisées à la livraison.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique :

France	137 801
Étranger	6 318
Total	144 119

V - Notes on the P&L

note 23 - Explanation of 2006 turnover

The turnover is primarily made up of sales of merchandise which are accounted for upon delivery.

By origin :

France	137 801
Other countries	6 318
Total	144 119

VI - note 24 - Information sectorielle Sectoral information

Des unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité pour le niveau primaire. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques : Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, PBTub, Sectoriel et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest, Thermador International et Thermador Groupe. Le niveau secondaire étant par secteur géographique et toutes les implantations étant en France, aucune précision n'est nécessaire.

Units generating cash flow were defined according to business sector criteria for the primary level.

Given the organisation of the group and the split between the different professions, units generating cash flow chosen by the group have been made into legal entities: Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, Pbtub and Sectoriel, plus a separate resources unit made up of Thely, Opaline, Tagest, Thermador International and Thermador Groupe. Since the secondary level is according to geographical sector and since all sites are in France, no more detail is required.

■ au 31/12/2006
at 31/12/2006

Niveau primaire
Primary level

Compte de résultat Profit and loss account

	Jetly Pompes Pumps	Sferaco Robinetterie Valves	Thermador Accessoires de chauffage Heating accessories	PBTub Tubes en matériaux de synthèse Pipes made of synthetic materials	Dipra GSB DIY superstores	Sectoriel Vannes motorisées Motorised valves	Isocel Constructeurs de chaudières Boiler manufacturers	Autres structures de moyens Other resource structures	Eliminations Eliminations	Total Total
Ventes <i>Sales</i>	39 666	34 271	25 947	18 364	14 140	6 647	6 126	2 543		147 704
Intra-groupe <i>Intercompany sales</i>	(68)	(618)	(539)	(231)	(17)	(45)	(28)	(2 039)		(3 585)
Ventes nettes <i>Net sales</i>	39 598	33 653	25 408	18 133	14 123	6 602	6 098	504		144 119
Résultat avant impôts <i>Profit before tax</i>	8 152	6 748	4 419	2 545	974	824	601	9 214	(8 913)	24 564
Dotation amortissements <i>Provisions for depreciation</i>	124	117	59	48	54	55	7	844		1 308
Dotation provisions <i>Provisions</i>	6	119	68	32	46	27		39		337

Bilan Result

Actif <i>Assets</i>	24 379	20 696	18 756	8 400	8 399	3 092	3 165	41 583	(14 706)	113 764
Dont écarts d'acquisition <i>Goodwill on consolidation</i>	1 646	1 524	2 546	313	31	15	76		(15)	6 136
Dont immobilisations corporelles <i>Including tangible investments</i>	400	490	230	128	104	237	22	11 421	(11)	13 021
Dont stock <i>Including inventories</i>	8 404	10 087	9 750	5 170	5 511	1 513	1 507			41 942
Dont clients <i>Including clients</i>	10 722	9 818	8 370	5 720	3 235	2 127	1 723	109	(303)	41 521
Dettes et provisions <i>Debt and provisions</i>	10 176	7 645	8 276	3 259	4 419	1 179	1 290	3 970	(1 514)	38 700
Dont fournisseurs <i>Including suppliers</i>	7 448	4 571	5 562	1 815	2 702	819	1 060	512	(303)	24 186
Investissements <i>Investments</i>	109	125	123	59	19	76	2	204		717

■ au 31/12/2005
at 31/12/2005

Niveau primaire
Primary level

Compte de résultat Profit and loss account

	Jetly Pompes Pumps	Sferaco Robinetterie Valves	Thermador Accessoires de chauffage Heating accessories	PBTub Tubes en matériaux de synthèse Pipes made of synthetic materials	Dipra GSB DIY superstores	Sectoriel Vannes motorisées Motorised valves	Isocel Constructeurs de chaudières Boiler manufacturers	Autres structures de moyens Other resource structures	Eliminations Eliminations	Total Total
Ventes <i>Sales</i>	35 028	28 247	22 609	14 672	12 248	6 102	6 134	2 541		127 581
Intra-groupe <i>Intercompany sales</i>	(81)	(460)	(378)	(68)	(17)	(28)	(3)	(2 077)		(3 112)
Ventes nettes <i>Net sales</i>	34 947	27 787	22 231	14 604	12 231	6 074	6 131	464		124 469
Résultat avant impôts <i>Profit before tax</i>	6 719	5 116	3 025	2 026	670	847	535	7 455	(7 100)	19 293
Dotation amortissements <i>Provisions for depreciation</i>	127	94	64	47	68	58	8	965		1 431
Dotation provisions <i>Provisions</i>	51	51	81	16	16	3	66	11		295

Bilan Result

Actif <i>Assets</i>	20 929	17 130	16 576	7 208	7 415	2 955	3 520	39 077	(14 327)	100 483
Dont écarts d'acquisition <i>Goodwill on consolidation</i>	1 646	1 524	2 546	313	31	15	76		(15)	6 136
Dont immobilisations corporelles <i>Including tangible investments</i>	411	478	161	117	137	212	27	11 871	(11)	13 403
Dont stock <i>Including inventories</i>	6 769	7 071	6 425	3 260	4 574	1 401	1 138			30 638
Dont clients <i>Including clients</i>	9 245	7 611	7 430	4 212	2 588	1 991	1 600	127	(265)	34 539
Dettes et provisions <i>Debt and provisions</i>	8 999	6 253	7 905	2 680	3 903	1 294	1 717	1 547	(1 137)	33 161
Dont fournisseurs <i>Including suppliers</i>	6 032	3 644	5 171	1 539	2 352	897	1 529	406	(306)	21 264
Investissements <i>Investments</i>	69	188	53	45	76	120	14	277		842

Chiffre d'affaires par salarié — Il a été de 743 K€ par salarié, ratio exceptionnel dans notre profession.

Turnover per employee — This ratio is €743,000 per employee, which is exceptional in our business.

le personnel employees

note 25

Nos équipes de direction ont pour objectif prioritaire la qualité du climat humain dans leurs sociétés.

Nous voulons que chacun puisse développer au mieux ses capacités et soit heureux de venir travailler.

Cette situation est favorisée par :

- des **unités à taille humaine** : Jetly, la filiale la plus importante emploie 43 personnes,
- la **transparence des comptes et des salaires**. Dans chaque filiale, le compte d'exploitation est régulièrement présenté et commenté à l'ensemble du personnel et les salaires publiés,
- un **système d'intéressement** sur les résultats au niveau de chaque filiale,
- un pourcentage significatif de salariés actionnaires.

The priority objective of our management teams is to secure optimal human relations in their companies.

We would like to see all members of the company developing their skills and feeling happy to come to work.

This situation is supported by:

- **human size subsidiaries**: Jetly, the biggest subsidiary, employs just 43 people,
- a **policy of transparency for financial statements and salaries**. In each subsidiary, the operating accounts are regularly presented and explained to all employees and the salaries are released,
- **system of profit-sharing** for each subsidiary,
- a high level of **employee stock ownership**.

le personnel *employees*

Répartition par filiale *Breakdown by subsidiary*

	2006	2005	2004
Jetly	43	41	40
Sferaco	39	37	37
Thermador	27	26	26
Dipra	25	25	24
PB Tub	24	20	22
Sectoriel	19	17	17
Thermador Groupe	5	5	5
Opaline	5	4	4
Isocel	4	4	3
Thermador International	3	-	-
Total <i>Total</i>	194	179	178

Répartition par statut *Breakdown by category*

	2006	2005	2004
Cadres <i>Management</i>	78	73	72
Agents de maîtrise <i>Supervisory staff</i>	11	11	11
Employés <i>Employees</i>	105	95	95

Répartition par âge *Breakdown by age*

		2006	2005	2004
de 20 à 29 ans <i>20-29</i>	11 %	22	17	17
de 30 à 39 ans <i>30-39</i>	37 %	72	66	75
de 40 à 49 ans <i>40-49</i>	30 %	58	56	53
de plus de 50 ans <i>> 50</i>	22 %	42	40	33

Répartition par fonction *Breakdown by function*

	Femmes <i>Women</i>	Hommes <i>Men</i>	2006 <i>Total Total</i>	2005	2004
Direction générale, commerciale, administrative et achats <i>General management, sales, administrative and purchasing</i>	15	18	33	29	30
Equipes de vente <i>Sales force</i>		37	37	35	34
Administratifs et commerciaux sédentaires <i>Administrative and sedentary sales staff</i>	44	23	67	62	61
Magasins <i>Warehouses</i>		57	57	53	53
Total <i>Total</i>	59	135	194	179	178

Actionnariat du personnel

Actionnariat du personnel : 24 % du capital est dans les mains des dirigeants et du personnel.

- équipes dirigeantes : comme nous l'avons indiqué page 12, les dirigeants effectifs du groupe à ce jour détiennent 19 % du capital :
 - les deux dirigeants de l'équipe d'origine toujours en activité, Guy Vincent et Jacques Borde : 13 % ;
 - l'équipe des 5 principaux dirigeants de la nouvelle génération (Marylène Boyer, Emmanuelle Desecures, Hervé Le Guillerm, Jean-François Bonnefond et Eric Mantione) a 6 % du capital.
 - les autres cadres dirigeants et autres collaborateurs : au nombre de 47 sur 187, ils détiennent près de 4 % du capital, essentiellement parmi les salariés les plus anciens, à cause de la formule d'intéressement existant dans les filiales avant l'introduction en Bourse.
 - PEE FCP Thermador Groupe : il possède 1,10 % du capital.

Employee stock ownership

Employee stock ownership: 24% of the capital is owned by management and employees.

- Management teams : as mentioned on page 12, group management currently owns 19% of the capital :
 - Two of the initial group founders still actively involved, Guy Vincent and Jacques Borde : 13%.
 - the team of 5 top managers of the "new generation" (Marylène Boyer, Emmanuelle Desecures, Hervé Le Guillerm, Jean-François Bonnefond and Eric Mantione) currently own 6% of the company's capital.
 - Other executives and employees: 47 out of 187 of them own almost 4% of the capital. Most of them are long-serving employees on account of the profit-share scheme in place in the subsidiaries before the company was floated on the stock exchange.
 - Thermador Groupe PEE mutual funds: owns 1.10% of the capital.

— PEE

En janvier 2001, nous avons institué un Plan Epargne Entreprise ouvert à tous les salariés du groupe et investi en actions Thermador Groupe.

En 2006 l'abondement a été fixé à 100 % du montant souscrit avec un maximum de 1 K€ d'où une charge totale sur l'exercice 2006 de 113 K€.

Formation

En 2006, le budget formation a représenté 1,8 % des salaires.

Nos équipes commerciales suivent régulièrement des sessions de perfectionnement à la vente.

De nombreux groupes de travail rassemblent les personnels de chaque filiale exerçant les mêmes fonctions pour échange d'expérience et formation en commun.

Horaires de travail

Pour l'instant, l'horaire de travail reste fixé à 37 heures, c'est-à-dire que dans le cadre de la loi sur les 35 heures, 2 heures hebdomadaires sont considérées comme heures supplémentaires.

Bon niveau de salaires et intéressement

— Masse salariale

La masse salariale 2006, charges comprises, est de 14 629 K€ (13 066 K€ en 2005).

Le salaire brut moyen par personne en 2006 a été de 53 K€ (51 K€ en 2005).

— Intéressement

Au total, l'intéressement en 2006 a représenté 3 100 K€ charges comprises soit environ 21 % de la masse salariale (2 417 K€ en 2005).

Montant moyen de l'intéressement par salarié en 2006 (hors charges) : 11 K€.

— Participation légale

Chaque société du groupe ayant moins de 50 personnes, elle n'entre pas dans le champ d'application de la participation.

— Employee stock ownership scheme

An employee stock ownership scheme was implemented in January 2001 open to all group employees and invested in Thermador Groupe shares.

Employers' contribution in 2006 was set at 100% of the subscribed amount with a maximum of €1,000 and represented a total charge of €113,000 for the 2006 year end.

Training

Training expenses represented 1.8% of salary cost in 2006.

Our sales forces regularly participate in training seminars devoted to sales techniques.

Several working groups provide opportunities to employees in each subsidiary assuming the same functions to exchange their experience and benefit from joint training.

Working hours

The current workweek is 37 hours, 2 hours per week being considered as overtime in accordance with the statutory French 35-hour week.

High level of wages and profit sharing schemes

— Wages and salaries

Wages and salaries, including social charges, in 2006, amount to €14,629,000 (€13,066,000 in 2005).

The average annual gross salary per employee in 2006 was €53,000 (€51,000 in 2005).

— Profit sharing schemes

Total profit sharing benefits, social charges included, in 2006 amounted to €3,100,000, i.e. approximately 21% of the wages and salaries (€2,417,000 in 2005).

Average profit sharing benefits per employee in 2006 (social charges included) : €11,000.

— Legal profit sharing

No Thermador Groupe subsidiaries enter into the scope of the legal profit sharing schemes as they have less than 50 employees.



le personnel *employees*

— Dirigeants

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357 - 1 de la loi des sociétés commerciales) et hors groupe, allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 934 K€ répartis comme suit :

		2006	2005	2004
Guy Vincent	Partie fixe	148	143	143
	Partie variable	80	61	39
	Total rémunération	228	204	182
Jacques Borde	Partie fixe	126	120	120
	Partie variable	36	33	13
	Total rémunération	162	153	133
Marylène Boyer	Partie fixe	127	122	118
	Partie variable	71	57	56
	Total rémunération	198	179	174
Emmanuelle Desecures	Partie fixe	108	102	98
	Partie variable	35	30	27
	Total rémunération	143	132	125
Hervé Le Guillem	Partie fixe	128	123	118
	Partie variable	75	60	51
	Total rémunération	203	183	169

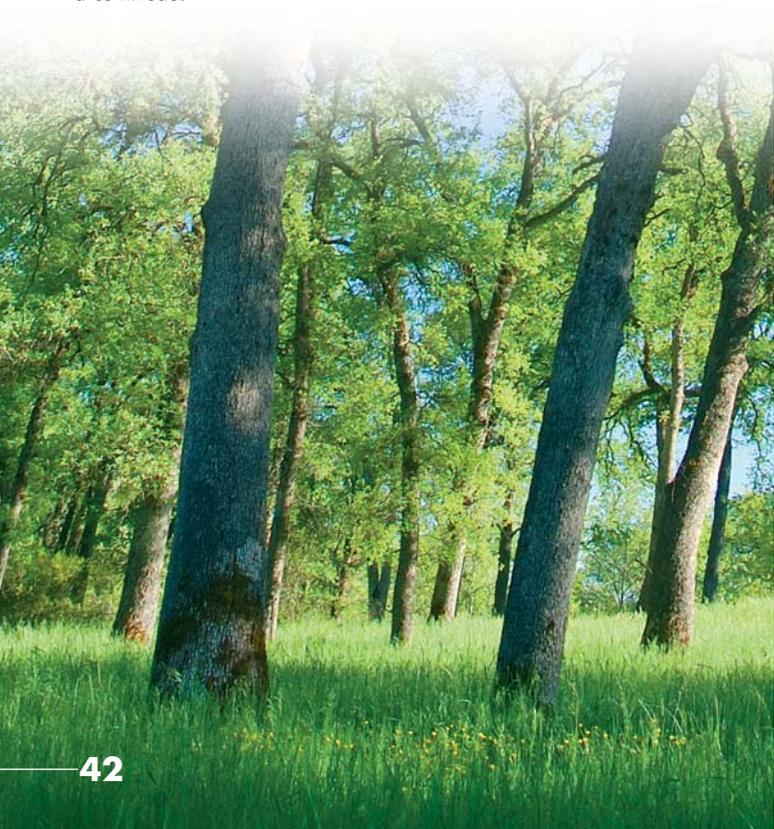
La partie variable est fonction des performances de la société dans laquelle les fonctions sont exercées ou du groupe pour les fonctions exercées à ce niveau.

— Emoluments of directors

Emoluments (gross amount) and any kind of direct or indirect benefits, for each company officer within the group (the parent company and controlled companies included in accordance with article 357-1 of the French Companies Act) and outside the group, allocated for this financial year to the members of the Board of Directors assuming management functions total €934,000. Details:

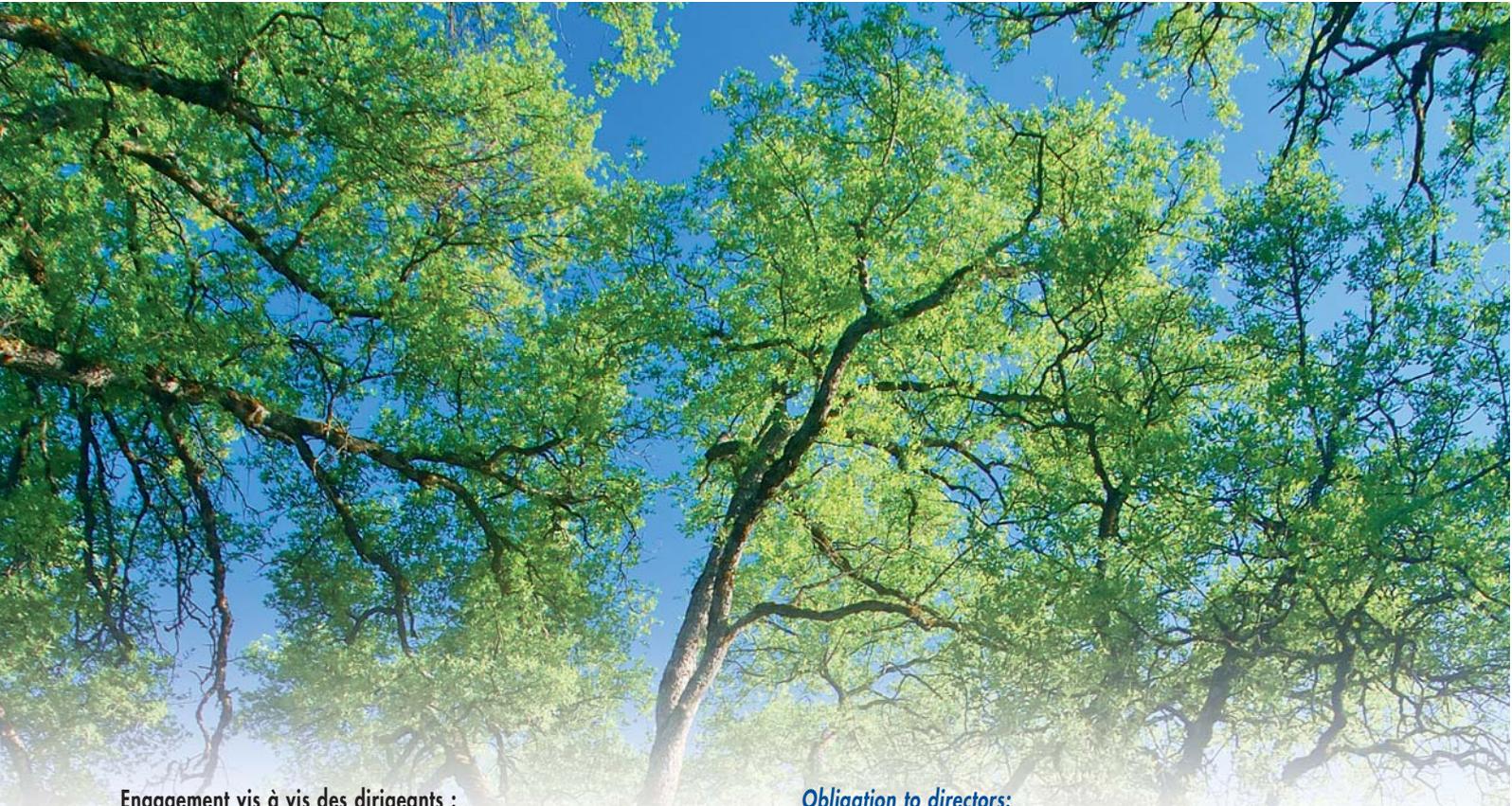
		2006	2005	2004
Guy Vincent	Fixed part	148	143	143
	Variable part	80	61	39
	Total remuneration	228	204	182
Jacques Borde	Fixed part	126	120	120
	Variable part	36	33	13
	Total remuneration	162	153	133
Marylène Boyer	Fixed part	127	122	118
	Variable part	71	57	56
	Total remuneration	198	179	174
Emmanuelle Desecures	Fixed part	108	102	98
	Variable part	35	30	27
	Total remuneration	143	132	125
Hervé Le Guillem	Fixed part	128	123	118
	Variable part	75	60	51
	Total remuneration	203	183	169

The variable part depends on the performance of the company in which the functions are carried out - or on group performance for group-level functions.



20 ans de Dipra :
week-end festif en Tunisie, soleil et détente.

20th anniversary of Dipra
A festive weekend in Tunisia with sunshine and relaxation.



Engagement vis à vis des dirigeants :

- Le seul engagement en vigueur concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant 1 de la convention collective du Commerce de gros. Le montant de l'indemnité enregistré au 31/12/2006 pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 413 K€.

Les membres du C.A. ne touchent pas de jetons de présence.

Les dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille : néant.

Obligation to directors:

- The only existing commitment concerns the retirement payment authorised by the Board meeting of December 19th 2003. This payment is calculated in the same way as that paid to a manager according to the terms and conditions of clause 5 of amendment 1 of the wholesale companies collective employment agreement. The total fees registered on 31/12/06 for board members and social representatives was €413,000.

The members of the Board of Directors do not receive directors' fees.

The Directors do not receive any benefits in kind.

Assets owned directly or indirectly by members of the Boards of Directors or by members of their family: none.

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants en 2006 / Directors' operations affecting the company's stock in 2006

Déclarant <i>Declaring individual</i>	Qualité <i>Quality</i>	Acquisitions <i>Capital expenditure</i>	Cessions <i>Disposals</i>	Prix moyen d'achat <i>Average purchase price</i>	Prix moyen de vente <i>Average sale price</i>
Emmanuelle Desecures	Administrateur <i>Board member</i>	590	100	106,94 €	120,04 €



- Tournoi de ping-pong organisé par Sferaco pour tous les salariés du groupe, pendant la pause de midi,
- instantané sur un match,
 - cocktail pour la distribution des prix.
- Lunch-time table tennis tournament organised by Sferaco for all employees of the group.*
- One-game matches,
 - with drinks and prizes.





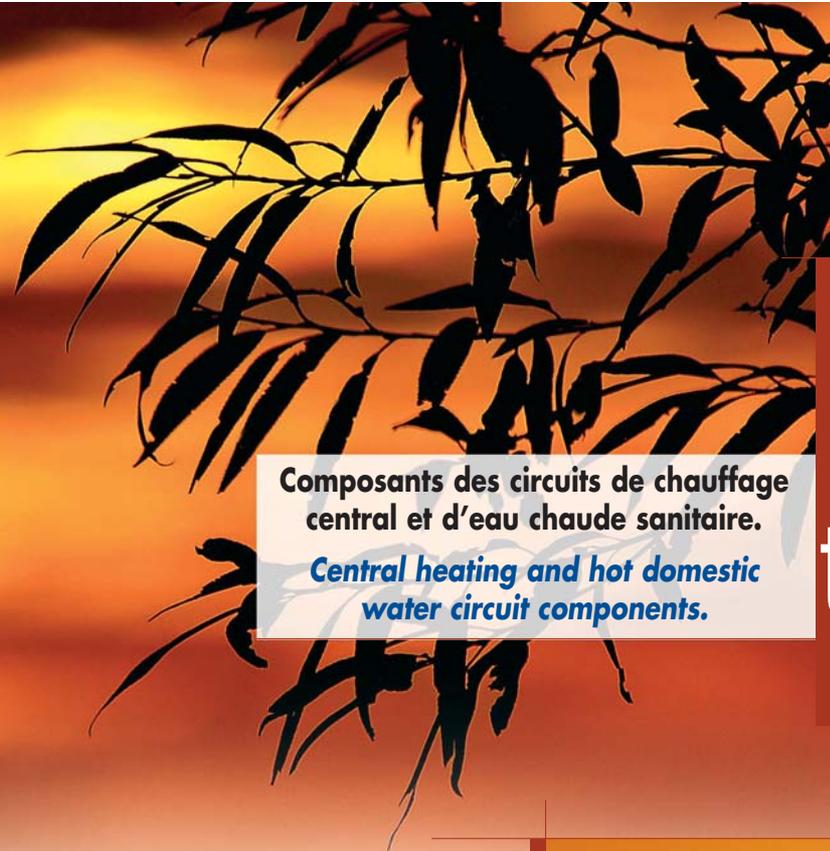
les filiales

subsidiaries

Informations générales sur les filiales

Subsidiaries - general overview

	Date de création <i>Founded in</i>	Forme juridique <i>Legal form</i>	Capital de capital of	Chiffre d'affaires 2006 <i>Turnover 2006</i>	Effectif au 31/12/2006 <i>Headcount at 31/12/2006</i>	Stock <i>Stocks</i>	Contribution au résultat net avant impôts <i>Contribution to net pre-tax profit</i>
thermador	1968	S.A.	3 200 000 €	25 947 000 €	27 personnes	9 750 000 €	3 868 000 €
PBtub	1989	S.A.	960 000 €	18 364 000 €	24 personnes	5 170 000 €	2 545 000 €
isocel	1992	S.A.	160 000 €	6 126 000 €	4 personnes	1 507 000 €	601 000 €
sferaco	1978	S.A.	3 200 000 €	34 271 000 €	39 personnes	10 087 000 €	6 174 000 €
sectoriel	1989	S.A.	480 000 €	6 647 000 €	19 personnes	1 513 000 €	824 000 €
jetly	1977	S.A.	3 200 000 €	39 666 000 €	43 personnes	8 404 000 €	7 161 000 €
dipra	1986	S.A.	960 000 €	14 140 000 €	25 personnes	5 511 000 €	974 000 €
thermador international	2006	S.A.	1 000 000 €	-	3 personnes	-	- 166 000 €
opaline	2002	S.A.S.	80 000 €	881 000 €	5 personnes	-	32 000 €



Composants des circuits de chauffage central et d'eau chaude sanitaire.
Central heating and hot domestic water circuit components.

thermador
thermador

Equipe dirigeante Management staff

Président-Directeur Général **Guillaume Robin**
Chairman and Managing Director

Directrice administrative **Blandine Busch**
Administrative Manager

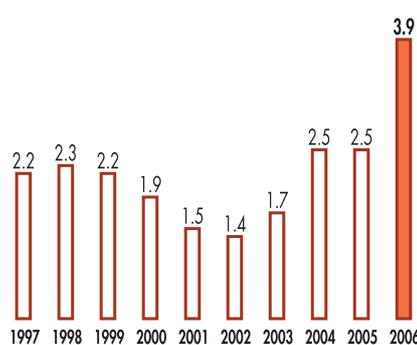
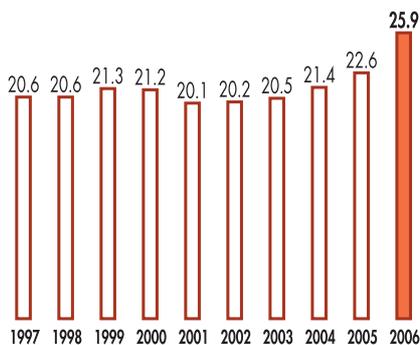
Directeur commercial **Cédrik Mathan**
Sales Manager

Directeur achats marketing **Bernard Bermond**
Purchasing and Marketing Manager



De gauche à droite *From left to right*: Cécile Chaillou, Cédrik Mathan, Blandine Busch, Bernard Bermond et Guillaume Robin.

Chiffre d'affaires *Turnover* (en millions d'euros *in millions of euros*)



Résultat avant IS *Profit before tax* (en millions d'euros *in millions of euros*)

La bonne conjoncture dans le bâtiment et une action commerciale plus active ont entraîné une augmentation du chiffre d'affaires de 14%. La marge reste élevée grâce à une politique d'achats bien modulée. Le stock a augmenté de 52%. Les perspectives 2007 sont bonnes.

The construction industry's buoyant mood and more aggressive marketing on our side have led to an increase in turnover of 14%. Margins remain high thanks to a well-balanced purchasing policy. Stock increased 52%. Prospects for 2007 are good.



**Tubes en matériaux de synthèse
pour chauffage par le sol et distribution
d'eau sanitaire.**

**Synthetic material tubes for under-floor
heating and distribution
of domestic water.**

PBtub
PBtub

Equipe dirigeante Management staff

Président-Directeur Général **Eric Mantione**
Chairman and Managing Director

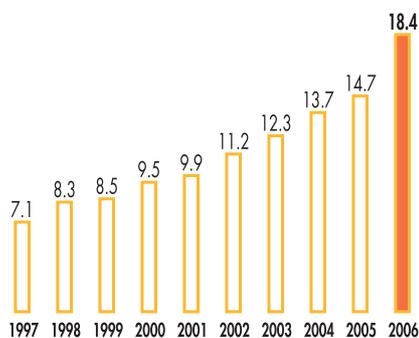
Directrice administrative **Murielle Gentaz**
Administrative Manager

Directeur commercial **Gilles Konrad**
Sales Manager

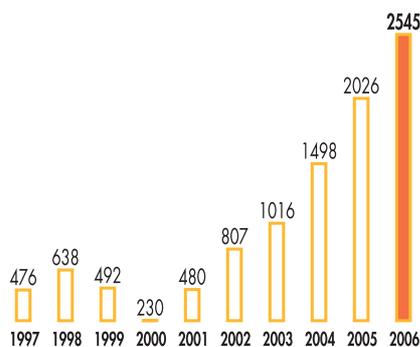


De gauche à droite *From left to right*: Gilles Konrad, Murielle Gentaz et Eric Mantione.

Chiffre d'affaires *Turnover* (en millions d'euros *in millions of euros*)



Résultat avant IS *Profit before tax* (en milliers d'euros *in thousands of euros*)



Avec une progression du CA de 25 %, PBtub franchit un palier et se situe définitivement parmi les acteurs significatifs de son marché.

Le marché est en train de connaître une expansion importante nous prévoyons donc pour PBtub plusieurs années de forte croissance.

With a 25% increase in turnover, PBtub has crossed a critical threshold and is now very much one of the major players on its market.

The market is expanding rapidly and we are predicting several years of strong growth for the company.



**Fourniture de composants
aux constructeurs de chaudières.**

*The sale of parts
to boiler manufacturers.*



isocel
isocel

Equipe dirigeante *Management staff*

Président-Directeur Général **Guy Vincent**
Chairman and Managing Director

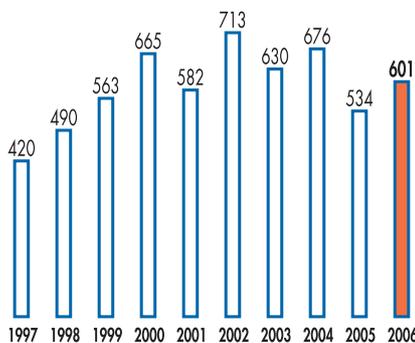
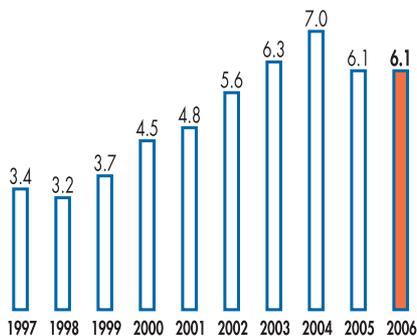
Directrice Générale Adjointe **Fabienne Bochet**
Assistant Managing Director

Ingénieur commercial **Cyrille Javault**
Engineer



Cyrille Javault et Fabienne Bochet.

Chiffre d'affaires *Turnover* (en millions d'euros *in millions of euros*)



Résultat avant IS *Profit before tax* (en milliers d'euros *in thousands of euros*)

L'année a été difficile. Les fabricants de chaudières au sol ont vu une baisse des ventes importantes sur les chaudières à mazout en partie compensée par le développement des chaudières à condensation. Nous avons perdu certains marchés, mais progressons dans la clientèle des fabricants de pompes à chaleur et de panneaux solaires.

This was a difficult year. Manufacturers of free-standing boilers saw a substantial drop in sales for their oil-fired models, partially compensated for by rising sales of condensing boilers.

We have lost a number of markets but are making some headway with heat pump and solar panel manufacturers.



Robinetterie bâtiment et industrie
Construction and industrial valves and fittings.

sferaco
 steraco

Equipe dirigeante
Management staff

Président-Directeur Général Hervé Le Guillerm
Chairman and Managing Director

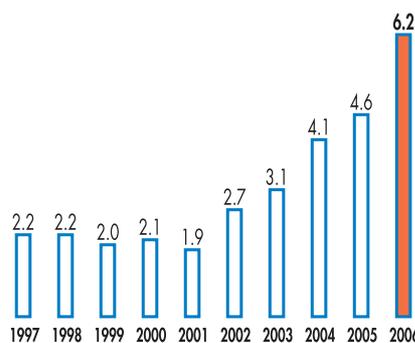
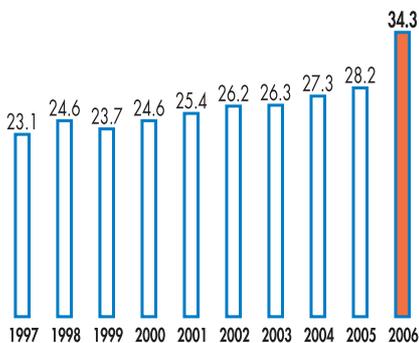
Directrice administrative Patricia Mavigner
Administrative Manager

Directeur achats Patrick Clogenson
Purchasing Manager



De gauche à droite *From left to right*: Patricia Mavigner, Hervé Le Guillerm et Patrick Clogenson.

Chiffre d'affaires Turnover
 (en millions d'euros *in millions of euros*)



Résultat avant IS Profit before tax
 (en millions d'euros *in millions of euros*)

L'année 2006 a été très fortement influencée par les hausses de prix des matières premières, le laiton étant le composant de plus de 60 % de nos articles. Le chiffre d'affaires est en augmentation de 21 %. 50 % des achats sont faits en Chine. Grâce à une bonne sélection des fournisseurs et à une bonne gestion des stocks, les résultats sont en hausse de 33%. Nous sommes confiants pour 2007.

2006 was substantially influenced by increases in raw material prices, brass being a component of over 60% of our items. Turnover increased 21%. 50% of purchasing is now sourced in China. Thanks to a fine selection of suppliers and excellent stock management, our profits have increased 33%. We are fully confident for the year ahead.



Motorisation de vannes
Motorisation for valves.

sectoriel
 sectoriel

Equipe dirigeante
Management staff

Président-Directeur Général **Jacques Borde**
Chairman and Managing Director

Directeur Général **Xavier Isaac**
General Manager

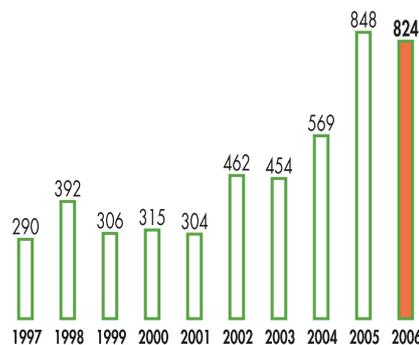
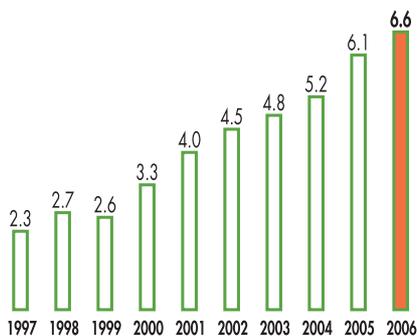
Directrice administrative **Carine Bourdin**
Administrative Manager

Directrice achats **Laurence Vigneau**
Purchasing Manager



De gauche à droite *From left to right*: Laurence Vigneau, Jacques Borde, Xavier Isaac et Carine Bourdin.

Chiffre d'affaires Turnover
 (en millions d'euros *in millions of euros*)



Résultat avant IS Profit before tax
 (en milliers d'euros *in thousands of euros*)

Le chiffre d'affaires augmente de 8,9% en particulier à cause de nouvelles gammes (air comprimé) et les résultats sont stationnaires. L'année a été lourde en frais à cause du renforcement de la structure, ce qui devrait permettre en 2007 une légère progression du chiffre et du résultat.

Turnover increased 8.9% mostly because of a new product range (compressed air) and results are stable. In terms of expenditure, 2006 was a heavy year because of structure changes which should allow us to show a slight improvement in turnover and profit in 2007.



**Pompes domestiques et accessoires.
Stations de relevage.**

**Domestic pumps and accessories.
Lifting stations.**

jetly
jetly

Equipe dirigeante Management staff

Président-Directeur Général **Jean-François Bonnefond**
Chairman and Managing Director

Directeur commercial **Franck Bourgois**
Sales Manager

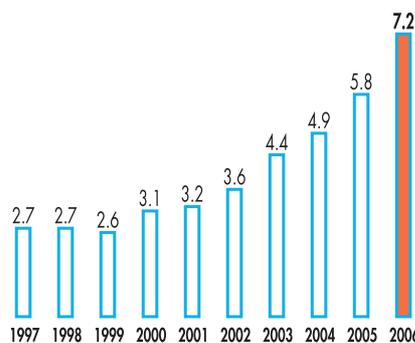
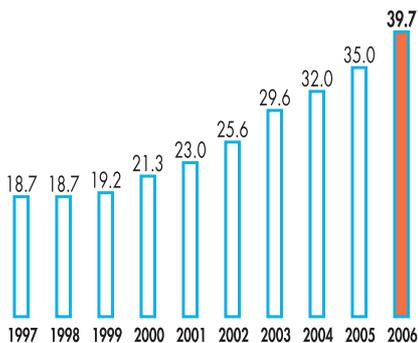
Directrice administrative **Christiane Perrot**
Administrative Manager

Directeur marketing **Patrice Comi**
Marketing Manager



De gauche à droite / From left to right: Franck Bourgois, Patrice Comi, Christiane Perrot et Jean-François Bonnefond.

Chiffre d'affaires *Turnover* (en millions d'euros / in millions of euros)



Résultat avant IS *Profit before tax* (en millions d'euros / in millions of euros)

Jetly continue de progresser sur le marché de l'arrosage et est en forte progression sur le marché du relevage et de la récupération des eaux pluviales. Le chiffre d'affaires augmente de 13 % et les résultats de 23 %. La conjoncture étant favorable, nous devrions continuer à progresser en 2007 de façon satisfaisante.

Jetly continues to progress on the sprinkler market and has shown good progress on the lift pump and rainwater recovery markets. Turnover increased 13% and profit 23%. In a healthy market, we should continue to progress satisfactorily in 2007.



Ventes aux Grandes Surfaces de Bricolage :

- rayon jardin pompes et accessoires
- rayon sanitaire robinetterie sanitaire, robinetterie bâtiment, accessoires gaz, sécurité pour chauffe-eau...

Sale to DIY superstores:

- garden department pumps and accessories
- plumbing department, domestic taps, household valves, gas accessories, water heater safety devices...

dipra
dipra



Equipe dirigeante
Management staff

Président-Directeur Général **Emmanuelle Desecures**
Chairman and Managing Director

Directeur Commercial **Pierre-Jean Hervé**
Sales Manager

Responsable grands comptes **Christian Riocreux**
Key Accounts Manager

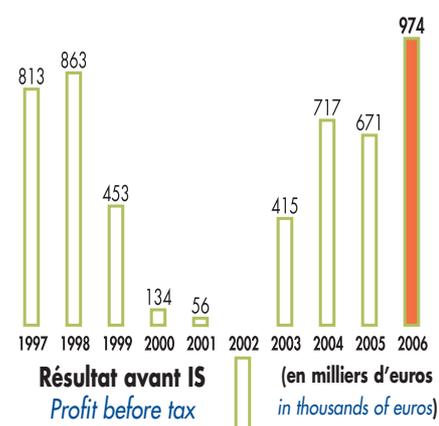
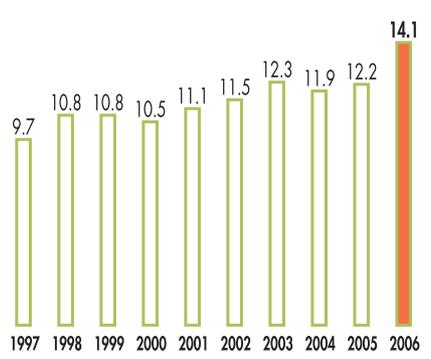
Directrice administrative **Charlotte Deguerry Fraisse**
Administrative Manager

Directeur achats marketing **Jérôme Piette**
Purchasing and marketing Manager



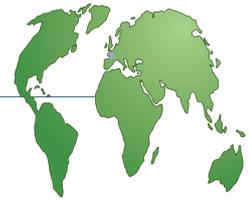
De gauche à droite *From left to right*: Pierre-Jean Hervé, Jérôme Piette, Emmanuelle Desecures, et Christian Riocreux.

Chiffre d'affaires Turnover
(en millions d'euros in millions of euros)



La progression du chiffre d'affaires (15 %) est due à une meilleure pénétration chez nos grands clients (Castorama, Mr.Bricolage) et à une extension de notre offre (élargissement de la gamme pompe, lancement du PER). Cela entraîne une amélioration très sensible du résultat. Cette tendance devrait se maintenir en 2007.

The 15% increase in turnover was due to better market penetration with our key accounts (Castorama, Mr Bricolage) and an extended product range (a broader pump range and the launch of PER). This has led to a substantial improvement in profit which is expected to continue through 2007.



thermador international

Equipe dirigeante *Management staff*

Directeur Général Lionel Monroe
General Manager

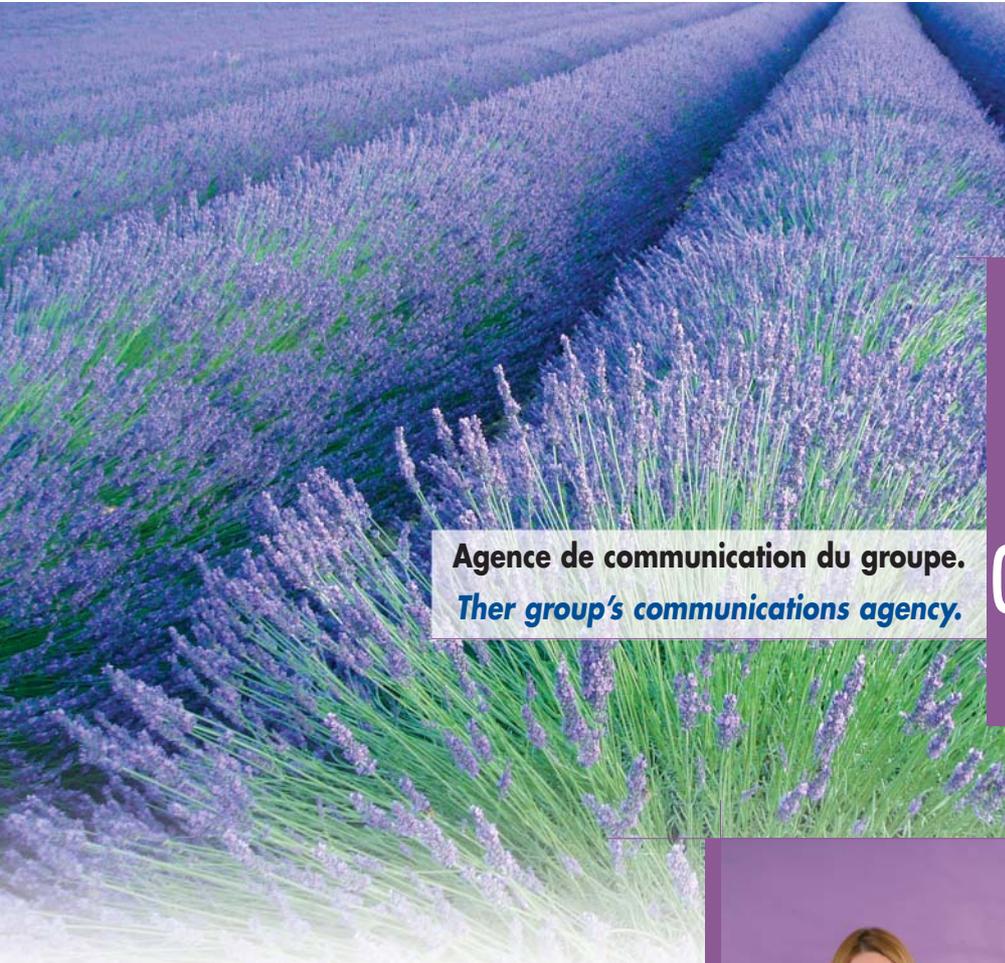
Directrice administrative Delphine Bourdin
Administrative Manager



De gauche à droite *From left to right*: Philippe Purgy, Delphine Bourdin, Lionel Monroe et Stela Ivanova.

Une petite équipe en cours de constitution commence à prospecter quelques pays de l'Europe de l'Est : Hongrie, Roumanie, Pologne, ... Les premiers résultats sont modestes, mais encourageants : chiffre d'affaires généré de 570 000 euros. Il y a beaucoup à faire sur ces marchés, mais la concurrence est d'ores et déjà très vive.

A small team currently being assembled is now working on new markets in Eastern Europe, including Hungary, Romania, Poland, etc... The first results are, of course, relatively modest, but an encouraging turnover of €570,000 was generated. There remains much to be done on these markets and the competition is already pretty stiff.



Agence de communication du groupe.
Their group's communications agency.

opaline
 opaline

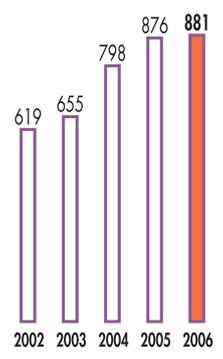
Equipe dirigeante
Management staff

Directrice déléguée Arlette Vuillet
Agency Manager



L'équipe de l'agence *Agency staff.*

Chiffre d'affaires Turnover
 (en milliers d'euros *in thousands of euros*)



Résultat avant IS Profit before tax
 (en milliers d'euros *in thousands of euros*)

L'année 2006 a été marquée par l'intégration d'une responsable commerciale chargée de développer la clientèle extérieure et les relations presse. Nous sommes confiants pour 2007 du fait de la bonne santé du groupe qui poursuit sa politique de communication et de la progression des clients extérieurs (23 % du chiffre d'affaires en 2006).

2006 was marked by the arrival of a sales manager whose mission is to develop outside business and encourage press relations. We are confident for 2007 on account of the group's good economic performance and their continued communications policy. Also, we have made in-roads into non-Group customers who accounted for 23% of turnover in 2006.





informations générales
Thermador groupe

general informations
Thermador Group

Thermador Groupe rapport d'activité

En milliers d'euros / In thousands of euros

business report

En 2006 les ressources de Thermador Groupe se sont élevées à 13 936 K€ dont les principales ont été les suivantes :

1 - Les bénéfices versés par les filiales à Thermador Groupe 8 909 K€ :

Depuis quelques années nous avons adopté une politique d'allocation aux filiales de fonds propres à un niveau convenable pour leurs besoins de financement.

Ainsi dans chaque filiale une partie des résultats est mise en réserve.

D'autre part nous vous rappelons que les dividendes versés en 2006 à Thermador Groupe sont ceux prélevés sur les résultats 2005 des filiales.

2 - Les produits financiers correspondants aux prêts aux filiales pour équilibrer leur trésorerie 470 K€.

3 - Les produits de placement de la trésorerie excédentaire du groupe 192 K€.

4 - Redevances de location-gérance 3 255 K€ :

Rappel : Thermador Groupe la société-mère a été créée en 1986 en vue de son introduction en bourse en 1987. La restructuration juridique du groupe effectuée à cette occasion a apporté les fonds de commerce des filiales existantes (Jetly, Sferaco et Thermador) à Thermador Groupe qui loue, dans le cadre d'un contrat de location-gérance, ces fonds de commerce à ces trois filiales. Par contre toutes les autres filiales sont propriétaires de leur fonds de commerce et ne versent pas de redevances à Thermador Groupe.

Les redevances versées en 2006 par Jetly, Sferaco et Thermador, sont les suivantes :

■ 2 115 K€ pour la partie incorporelle du fonds, cette redevance est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires (1,7 % pour Sferaco, 2,3 % pour Thermador et 2,5 % pour Jetly).

■ 11 K€ pour les matériels loués qui est égale à 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

■ 1 129 K€ de redevance pour la location des bureaux et des entrepôts fonction des m² loués représentant 7 110 m² pour Thermador, 7 600 m² pour Sferaco et 7 500 m² pour Jetly.

5 - Mise en oeuvre de l'informatique commune 392 K€ :

En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour la gestion commerciale et la finance-comptabilité.

Thermador Groupe a acheté le matériel et les logiciels nécessaires et amortit ces immobilisations dans sa comptabilité. Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du nombre d'utilisateurs.

6 - Mise à disposition de personnel ou de prestataires de services 239 K€ :

Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du temps passé estimé.

7 - Gestion centralisée des contrats d'assurance 248 K€ :

Chaque filiale est facturée au coût d'achat en fonction des capitaux et des risques propres à chacune.

8 - Forfait d'assistance et de conseil aux filiales 206 K€ :

Ce forfait est de 3, 9, 18 ou 46 suivant la taille des filiales et rémunère le rôle d'assistance et de conseil dans les domaines juridique, comptable, fiscal et informatique.

En 2006 les principales dépenses de Thermador Groupe ont été les suivantes :

1 - Loyer 1 147 K€ dont 18 k€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe et 1 129 refacturés à Jetly, Sferaco, et Thermador dans le cadre de la location-gérance.

2 - Salaires et charges 1 050 K€.

3 - Dotation aux amortissements 294 K€ (principalement pour le matériel informatique et les logiciels).

4 - Les autres frais pour 901 K€.

5 - Une charge d'impôt-société de 1 021 K€ calculée sur le résultat propre de Thermador Groupe et sur la quote-part (99.9 %) du résultat de la SCI Thely.

Chiffres clés du compte de résultat :	2006	2005	2004
Produits d'exploitation	4 364	4 086	3 846
Charges d'exploitation	(3 294)	(3 132)	(2 867)
Résultat d'exploitation	1 070	954	979
Produits financiers	9 572	7 554	6 890
Charges financières	(93)	(42)	(45)
Résultat financier	9 479	7 512	6 845
Résultat courant avant impôts	10 549	8 466	7 824
Résultat exceptionnel	(5)	(1)	
Impôts sur les bénéfices	(1 021)	(861)	(863)
Résultat net	9 523	7 604	6 961

En 2006 le résultat net de Thermador Groupe est égal à 9 523 K€ en hausse de 25 %. Nous vous proposons de distribuer en dividendes 9 401 K€, 122 K€ étant mis en réserves.

Décision extraordinaire :

L'article L225-129 du Code de Commerce, modifié par la loi du 19 février 2001 relative à l'épargne salariale, demande de procéder à une augmentation de capital, réservée aux salariés dans le cadre d'une gestion collective, pour que leur participation collective atteigne 3 %. Les salariés du groupe détenant individuellement plus de 3 % et le PEE détenant déjà 1,1 % le Conseil d'Administration vous propose de rejeter cette résolution.

Les commissaires aux comptes ont présenté un rapport à ce sujet.

Décisions Ordinaires

1 - Nous vous proposons de nommer Monsieur Jean-Yves Bouffault en qualité de nouvel administrateur pour une année afin que son mandat se termine en même temps que les mandats des cinq administrateurs actuels (cf page 15).

2 - Nous vous proposons de nommer Monsieur Jean-François Bonnefond en qualité de nouvel administrateur pour une année afin que son mandat se termine en même temps que les mandats des cinq administrateurs actuels.(cf page 15)

3 - Nous vous proposons de nommer Monsieur Eric Mantione en qualité de nouvel administrateur pour une année afin que son mandat se termine en même temps que les mandats des cinq administrateurs actuels(cf page 15).

La société Thermador Groupe, dirigée par Guy VINCENT, définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure, en collaboration avec les dirigeants des filiales, la coordination des différentes activités. Par ailleurs, Thermador Groupe assure la gestion centralisée de trésorerie du groupe, la mise en œuvre de l'informatique commune et veille à l'application de règles uniformes dans les filiales sur les questions comptables, juridiques et fiscales.

The Thermador Groupe company, under the direction of Guy VINCENT, defines and implements the group's development strategy and, in collaboration with the executives of the various subsidiaries, co-ordinates its different business interests.

Thermador Groupe also centrally manages the group's cash-flow and the roll-out of shared IT services and ensures that rules are uniformly implemented in the subsidiaries on accounting, legal and fiscal practices.

In 2006, Thermador Groupe's resources totalled 13,936,000 euros, primarily:

1 - Profits paid into Thermador Groupe by the subsidiaries (€8,909,000):

For a number of years now, we have practised the policy of allocating equity capital to the subsidiaries to a degree that is compatible with their funding requirements. Thus, a portion of each subsidiary's results is put into reserve. Also, we would remind you that the dividends paid to Thermador Groupe in 2006 were those taken from the subsidiaries' 2005 results.

2 - Financial earnings from loans to the subsidiaries for reasons of cash-flow balance (€470,000).

3 - Investment earnings from the group's superfluous cash-flow (€192,000).

4 - Lease management rents (€3,255,000):

Reminder: Thermador Groupe, the parent company, was created in 1986 in preparation for it being floated on the stock exchange in 1987. The legal restructuring of the group at the time transferred the business of the existing subsidiaries (Jetly, Sferaco and Thermador) to Thermador Groupe which, through a lease management contract, leases these businesses to the same three subsidiaries. However, all the other subsidiaries own their businesses and do not make such payments to Thermador Groupe.

The rents paid in 2006 by Jetly, Sferaco and Thermador were as follows:

- €2,115,000 for the intangible component of the funds, which is a percentage of turnover (1.7% for Sferaco, 2.3% for Thermador and 2.5% for Jetly);
- €11,000 for equipment rented, equal to 10% of the net value of the equipment concerned;
- €1,129,000 rent on offices and warehouses, calculated according to surface area rented: 7,110 m² for Thermador, 7,600 m² for Sferaco and 7,500 m² for Jetly.

5 - Roll-out of shared IT system (€392,000):

In 2001, we introduced an ERP tool within the group for commercial management and accounting and finance.

Thermador Groupe bought the necessary hardware and software and wrote the purchases down. Each subsidiary is invoiced at cost for use of the system, based on the number of users.

6 - Detachment of personnel or service-providers (€239,000):

Each subsidiary is invoiced at cost, calculated according to the estimated amount of time spent.

7 - Centralised management of insurance contracts (€248,000):

Each subsidiary is invoiced the purchase price, calculated according to each company's capital and risk.

8 - One-off payment for assistance and consulting to subsidiaries (€206,000):

The payment is 3, 9, 18 or 46 depending on the size of the subsidiary, to cover the cost of assistance and consulting on legal, accounting, fiscal and IT issues.

In 2006, the main items of expenditure for Thermador Groupe were as follows:

1 - Rent of €1,147,000, of which €18,000 for Thermador Groupe's own offices and 1 129 invoiced on to Jetly, Sferaco and Thermador as part of the lease management arrangement.

2 - Wages and salary cost €1,050,000.

3 - Depreciation expenses €294,000, mainly for IT hardware and software.

4 - Other costs totalling €901,000.

5 - A corporation tax levy of €1,021,000, calculated on the specific result of Thermador Groupe and on a quotient (99.9%) of the SCI Thely result.

Key figures from the P&L	2006	2005	2004
Operating revenues	4 364	4 086	3 846
Operating expenses	(3 294)	(3 132)	(2 867)
Operating profit	1 070	954	979
Financial profits	9 572	7 554	6 890
Financial expenses	(93)	(42)	(45)
Net interest (payable)	9 479	7 512	6 845
Profit on ordinary activities before tax	10 549	8 466	7 824
Total extraordinary income	(5)	(1)	
Current tax charge	(1 021)	(861)	(863)
Net profit	9 523	7 604	6 961

In 2006, Thermador Groupe's net profit was €9,523,000, an increase of 25%. We propose distributing €9,401,000 in dividends, with €122,000 having been allocated to reserves.

Extraordinary decision:

Article L225-129 of the Code de Commerce, amended by the law of February 19th 2001 on employee savings, requires an increase in capital for employees only, within the framework of collective fund management, so that their collective share totals 3%. Since the employees of the group already own over 3% individually and the PEE (the employee savings scheme) already holds 1,1%, the Board of Directors suggests that this resolution is rejected. The auditors presented a report on this subject.

Ordinary decisions:

1 - We suggest the nomination of Mr Jean-Yves Bouffault as a new Board member for one year, so that his term ends at the same time as the 5 existing members (cf: page 15).

2 - We suggest the nomination of Mr Jean-François Bonnefond as a new Board member for one year, so that his term ends at the same time as the 5 existing members (cf: page 15).

3 - We suggest the nomination of Mr Eric Mantione as a new Board member for one year, so that his term ends at the same time as the 5 existing members (cf: page 15).

bilan Thermador Groupe au 31 décembre 2006

Thermador Groupe balance sheet at December 2006

En milliers d'euros / In thousands of euros



Actif Assets

Actif Immobilisé Fixed assets

Immobilisations incorporelles Intangible assets

Fonds de commerce Business goodwill

Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets

Immobilisations corporelles Tangible assets

Immobilisations financières Financial investments

Participations Investments

Créances rattachées à des participations Intercompany receivables

Autres immobilisations financières Other financial investments

■ Total actif immobilisé Total fixed assets

Actif circulant Current assets

Créances Receivables

Valeurs mobilières de placement Investment securities

Disponibilités Cash and cash equivalents

■ Total actif circulant Total current assets

■ Total de l'actif Total assets

	31/12/2006 Brut Gross	31/12/2006 Amortissements et provisions Depreciation, provisions	31/12/2006 Net Net	31/12/2005 Net Net	31/12/2004 Net Net
Actif Immobilisé Fixed assets					
Immobilisations incorporelles Intangible assets					
Fonds de commerce Business goodwill	5 717		5 717	5 717	5 717
Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	1 529	1 411	118	314	558
Immobilisations corporelles Tangible assets	568	362	206	145	196
Immobilisations financières Financial investments					
Participations Investments	16 448		16 448	15 448	15 448
Créances rattachées à des participations Intercompany receivables	5 661		5 661	7 039	8 290
Autres immobilisations financières Other financial investments	1		1	1	1
■ Total actif immobilisé Total fixed assets	29 924	1 773	28 151	28 664	30 210
Actif circulant Current assets					
Créances Receivables	872		872	711	573
Valeurs mobilières de placement Investment securities	2 569		2 569	1 873	7 781
Disponibilités Cash and cash equivalents	11 802		11 802	10 590	3 009
■ Total actif circulant Total current assets	15 243		15 243	13 174	11 363
■ Total de l'actif Total assets	45 167	1 773	43 394	41 838	41 573

Passif Liabilities

Capitaux propres Shareholders' equity

Capital social Share capital

Réserves légales Legal reserve

Réserves réglementées Regulated reserves

Autres réserves Other reserves

Report à nouveau Carried forward

Résultat de l'exercice Net profit of the period

■ Total capitaux propres Total shareholders' equity

Provisions pour risques et charges Provisions for liabilities and charges

Dettes liabilities

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Bank borrowings

Dettes fournisseurs et comptes rattachés Trade notes and accounts payable

Dettes fiscales et sociales Tax and social liabilities

Dettes groupe Intercompany payables

■ Total dettes Total liabilities

■ Total du passif Total equity and liabilities

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Capitaux propres Shareholders' equity			
Capital social Share capital	27 854	27 854	27 854
Réserves légales Legal reserve	2 786	2 576	2 228
Réserves réglementées Regulated reserves			26
Autres réserves Other reserves	1 881	2 843	3 516
Report à nouveau Carried forward	130	130	
Résultat de l'exercice Net profit of the period	9 523	7 604	6 961
■ Total capitaux propres Total shareholders' equity	42 174	41 007	40 585
Provisions pour risques et charges Provisions for liabilities and charges	268	248	238
Dettes liabilities			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Bank borrowings	8	3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Trade notes and accounts payable	261	107	117
Dettes fiscales et sociales Tax and social liabilities	640	443	604
Dettes groupe Intercompany payables	43	30	26
■ Total dettes Total liabilities	952	583	750
■ Total du passif Total equity and liabilities	43 394	41 838	41 573

Tableau des participations

List of subsidiaries

	SFERACO S.A.	THERMADOR S.A.	JETLY S.A.	DIPRA S.A.	PB TUB S.A.	ISOCEL S.A.	SECTORIEL S.A.	THELY S.C.I.	TAGEST S.A.R.L.	THERMADOR INTERNATIONAL S.A.	OPALINE S.A.S.	TOTAL
Capital social au 31/12/2006 Share capital at 31/12/06	3 200	3 200	3 200	960	960	160	480	1 600	8	1 000	80	
Primes, réserves et report à nouveau Premium, reserves and retained earnings	4 164	2 086	4 494	2 332	2 431	1 307	863	2 795	17	néant	12	
Quote-part capital détenu (%) au 31/12/2006 Percentage of share capital held at 31/12/06	99,99	99,99	99,87	97,99	99,98	99,90	99,94	99,90	80,00	99,9	100,00	
Valeur comptable des titres détenus : brut gross Book value of holdings net net	3 048,7	3 048,7	3 044,9	2 445,1	896,1	152,3	554,6	2 167,8	10,1	999,9	80	16 368
Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés Outstanding loans and advances granted by the company	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	5 661	néant	néant	néant	5 661
Montant des cautions et avals donnés par la société Guarantees and endorsements granted by the company	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice Turnover ex-VAT of the last year end	34 382	26 051	39 691	14 186	18 415	6 128	6 652	2 143		86	884	147 734
Résultat du dernier exercice clos Profit of the last year end	4 076	2 539	4 719	631	1 683	402	549	940	2	(166)	20	15 375
Résultats 2005 encaissés par la société-mère en 2006 2005 profit received by the parent company in 2006	2 400	1 600	2 996	176	1 080	330	300	néant	néant	néant	28	8 882
Date d'arrêté de l'exercice Year end	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	

Objet social (article 2 des statuts) :

La société a pour objet :

- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations,
- la propriété, la gestion ou la location de tous fonds de commerce,
- l'exécution de toutes opérations de conseil et de toutes prestations de service,
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.

Forme des actions - Identification des titres au porteur (article 11 des statuts) :

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Pour permettre l'identification des détenteurs de ses titres au porteur, la société peut, à tout moment, demander, contre rémunération à sa charge, à l'organisme centralisateur chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme les droits de vote dans les assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et éventuellement les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Transmission des actions (article 12 des statuts) :

Les actions sont librement négociables. La transmission est réalisée par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Conditions d'acquisition des droits de vote (article 22 des statuts, § droit de vote) :

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double prévu aux alinéas ci-dessus est réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article 225 - 123 du code de commerce.

■ Dénomination : Thermador Groupe.

■ Siège social : 80, rue du Ruisseau
38297 Saint-Quentin-Fallavier Cedex
Tél. 04 74 95 63 28

■ N° RCS : 339 159 402 RCS Vienne.

■ Code APE : 741J.

■ Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (droit français).

■ Date de constitution et durée : la société a été constituée le 2 octobre 1986 pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce, soit le 31 octobre 1986.

■ Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

■ Lieu de consultation des documents juridiques : au siège social.

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Thermador Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par expert à la demande de l'émetteur, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

De même, la fusion de la société, qu'elle soit absorbante ou absorbée, est sans effet sur le droit de vote double qui peut ainsi être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué et si les statuts de l'absorbée l'avaient institué.

Les votes s'expriment soit à main levée, soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret, dont l'assemblée fixera alors les modalités, qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Tout actionnaire pourra, dès l'entrée en application de la réglementation en vigueur, voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Admission aux Assemblées Générales (article 22 des statuts, § admission aux assemblées) :

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée. Le Conseil d'Administration peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.



Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts) :

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de l'affectation du résultat de l'année et le montant des dividendes versés.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de la société. Le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende au moyen d'actions se fera conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Existence de seuils déclaratifs statutaires : néant.

Pacte d'actionnaires : néant.

Renseignements concernant le capital social :

Le capital est fixé à 27 854 400 € divisé en 1 740 900 actions de 16 € chacune de valeur nominale, entièrement libérée.

Modification du capital et des droits attachés aux actions :

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti par tous les modes autorisés par la loi. Toute modification des droits attachés aux actions qui représentent le capital de la société est soumise aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les statuts ne contenant pas de stipulation spécifique à cet effet.

Evolution du capital dans les cinq dernières années

Années	Opérations	Nominal en franc et en euros	Augmentation de capital	Nombre de titres émis	Nombre cumulé d'actions	Montants successifs du capital en francs et en euros
31/12/2000	Solde du 31/12/2000			1 392 720	1 392 720	139 272 000 F
31/12/2001	Transformation en euros	16 €	1 051 640,47 €		1 392 720	22 283 520 €
8/11/2004	Attribution gratuite	16 €	5 570 880 €	348 180	1 740 900	27 854 400 €

Capital autorisé non émis : 9 429 120 €.

Capital potentiel : néant.

Intervention de la société sur ses propres titres : néant

Nantissements d'actions ou d'actifs de la société ou de ses filiales : néant.

General legal informations

Company business (article 2 of the by-laws):

The company's business includes:

- the acquisition of all interests through whatever means, contributions, purchase of stocks, bonds and ownership interests, in all companies, businesses or commercial, industrial, financial, real estate companies, as well as management and promotion of these interests,
- the ownership, management or leasing of all businesses,
- the providing of consulting and all other services,
- and more generally, any transactions, of whatever nature, whether in France or abroad, directly or indirectly connected with seeing through the purpose of the business, and liable to contribute to the business or facilitate its development.

Form of the shares - Identification of bearer shares (article 11 of the by-laws):

Shareholders may choose whether fully paid up shares be in registered form or bearer form. Shares are registered in the name of the owner in accordance with the terms of applicable regulations.

To enable identification of holders of bearer shares, the company can at any time request that the central clearing organisation disclose the name or, in the case of a legal entity, the company name, nationality and address of the holders that confer or will confer rights to vote during the shareholders' general meetings, along with the number of shares held by each and any restrictions that may apply to these shares.

■ Company name: Thermador Groupe.

■ Head office: 80, rue du Ruisseau
38297 Saint-Quentin-Fallavier Cedex
Tel. 04 74 95 63 28

■ Companies register number: 339 159 402 RCS Vienne.

■ APE Code: 741J.

■ Legal form: Société Anonyme (plc) with Board of Directors governed by the French Companies Act of 24th July 1966 (french law).

■ Date of incorporation and term: the company was founded on 2nd October 1986 and for a period of 99 years as from the date of incorporation in the Companies Register, i.e. 31st October 1986.

■ Fiscal period: 1st January to 31st December.

■ Consultation of corporate documents: at the company's head office.

During the period of validity of this Document of Reference, the company by-laws, the auditors' reports and the financial statements of the previous 3 financial years, along with all reports, correspondence and other documents, historical financial information about Thermador Groupe and its subsidiaries over the past three financial years, valuations and declarations drawn up by experts at the request of the issuer, and any other document required by law are available for consultation at the issuer's head office.

Share transfer (article 12 of the by-laws):

Shares may be freely negotiated. Transfer of shares is by transfer from one account to another in accordance with the applicable regulations.

Conditions required in order to acquire right to vote (article 22 of the by-laws, § right of vote):

Each shareholder has the right to one vote for each share that he holds or represents, without limit. However, rights to double voting apply when fully paid-up shares have been registered under the same name for more than four years.

This right to double voting also applies to shares that are attributed free of charge in favour of shares already benefiting from the right to double voting under these circumstances, following an increase in capital.

The right to double voting, laid down by the above conditions, is reserved to shareholders of French nationality and EEC citizens.

Any shares that have been converted to bearer form or transferred to another owner lose their right to enabling double voting. However, regarding the transfer of shares in the case of succession, liquidations of marital property, or inter vivos donations in favour of a family member in the line of inheritance, this right to double voting is not lost and does not interrupt the periods foreseen under article 225 - 123 of the commercial law.

Furthermore, merging of the company, whether the company is acquiring or is being acquired, does not infringe upon the right to double voting which can therefore be used within the acquiring company, on condition that this situation be provided for in the by-laws of both the acquiring and acquired company.

Voting is carried out by show of hands or by roll call. Voting cannot be carried out by secret ballot unless the majority of members present or proxy request that the voting of a given resolution be carried out in such a way.

Any shareholder can, from the moment that the current regulation enters into force, in accordance with legal requirements, vote using a form, which will only be accepted if received at least three days prior to the date of the meeting. Any forms not expressing a vote or that constitute abstention will be considered as negative votes.

Participation in General Meetings (article 22 of the by-laws, § Participation in meetings):

All shareholders have the right to attend the General Meetings or to be represented at such meetings, regardless of the number of shares held, on condition that the shares have been fully paid up.

However, shareholders must have registered their shares in a holder account in their name and holders of bearer shares must obtain a certificate, issued by the accredited financial intermediary, stating the number of shares owned by the holder and certifying that the said shares are not transferable prior to the date at which the meeting is to be held.

These formalities must be carried out at least five days prior to the date set for the meeting. The Board of Directors may reduce this delay by means of a general provision that would apply to all shareholders.

Distribution of profits (article 27 of the by-laws):

The General Meeting decides, in accordance with the current laws and regulations, the allocation of the profits from the financial period and the amount of dividends distributed.

The General Meeting allows each shareholder the choice, for all or part of the dividends, to receive payment or instalments in the form of shares in the company. Payment of dividends or instalments on company shares will be carried out in compliance with current laws and regulations.

Statutory limits of change in ownership requiring registration: none.

Shareholders' agreement: none.

Information regarding the capital:

The share capital is €27,854,400 divided into 1,740,900 fully paid-up shares of €16 each.

Change in capital structure and voting rights:

The company's capital can be increased, decreased or amortized by any means authorised by law. Any modification to voting rights attached to the shares representing the company's capital is subject to prevailing legal and regulatory provisions, as the by-laws contain no specific requirement in this area.

Evolution of share capital over the last five years.

Year	Transaction	Nominal value in Francs and Euros	Capital increase	Number of shares issued	Total number of shares	Successive amounts of capital in Francs and Euros
31/12/2000	Balance on 31/12/2000			1,392,720	1,392,720	F139,272,000
31/12/2001	Conversion to Euros	€16	€1,051,640.47		1,392,720	€22,283,520
8/11/2004	Free shares	€16	€5,570,880	348,180	1,740,900	€27,854,400

Authorised capital not issued: €9,429,120.

Potential capital: none.

Trading in its own shares: none.

Company's or subsidiaries' pledged shares or assets: none.





rappports
des commissaires
aux comptes
statutory auditors' reports



Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, inscrits à l'actif du bilan consolidé pour une valeur de 6 136 K€, ont été évalués conformément aux principes décrits dans la note 3 des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée,
- Le patrimoine immobilier est inscrit à l'actif pour une valeur nette de 11 178 K€ et l'estimation donnée en note 12 des états financiers confirme que la valeur du marché est supérieure à la valeur comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 12 février 2007

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Bruno FAURE

This is a free translation into English of the statutory auditors' report issued in French and is provided solely for the convenience of English speaking users. The statutory auditors' report includes information specifically required by French law in such reports, whether modified or not, which is presented below the opinion on the consolidated financial statements. This information includes an explanatory paragraph discussing the auditors' assessments of certain significant accounting and auditing matters. These assessments were considered for the purpose of issuing an audit opinion on the consolidated financial statements taken as a whole and not to provide separate assurance on individual account captions or on information taken outside of the consolidated financial statements. This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.

Statutory auditors' report on the consolidated financial statements For the year ended 31 December 2006

To the shareholders,

Following our appointment as statutory auditors by your Annual General Meeting, we have audited the accompanying consolidated financial statements of Thermador Groupe for the year ended 31 December 2006.

The consolidated financial statements have been approved by the Board of Directors. Our role is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

1 - Opinion on the consolidated financial statements

We conducted our audit in accordance with the professional standards applicable in France. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in these financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by the management, as well as evaluating the overall financial statements presentation. We believe that our audit provides a reasonable basis for our opinion.

In our opinion, the consolidated financial statements give a true and fair view of the assets, liabilities, financial position and results of the Group as at 31 December 2006 and of its operations for the year then ended in accordance with IFRSs as adopted by the EU.

2 - Justification of our assessments

In accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Law (Code de Commerce) relating to the justification of our assessments, we bring to your attention the following matters:

- The goodwill recorded in the consolidated balance sheet for an amount of €6,136,000 have been valued following the principles disclosed in note 3 of the financial statements. We have examined the implementation of the impairment tests as well as cash flow forecasts and hypotheses used and we have checked note 3 gives appropriate information,
- Real estate assets are recorded in the consolidated balance sheet for a net value of €11,178,000 and the estimation given in note 12 of financial statements confirms the market value exceeds the book value.

These assessments were made in the context of our audit of the consolidated financial statements, taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

3 - Specific verification

In accordance with professional standards applicable in France, we have also verified the information given in the group's management report. We have no matters to report as to its fair presentation and its consistency with the consolidated financial statements.

Report drawn up at Saint-Étienne and Villeurbanne, 12th February 2007
Statutory Auditors

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Bruno FAURE

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président relatif aux procédures de contrôle interne

Statutory auditors' report to the internal control procedures

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Thermador Groupe S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 12 février 2007

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Bruno FAURE

To the shareholders,

In our capacity as statutory auditors of Thermador Groupe company S.A., and in accordance with article L.225-235 of the French Commercial Law, we report to you on the report prepared by the President of your company in accordance with article L.225-37 of the French Commercial Law for the year ended 31st December 2006.

It is for the President to give an account, in his report, notably of the conditions in which the duties of the Board of directors are prepared and organized and the internal control procedures in place within the company.

It is our responsibility to report to you our observations on the information and assertions set out in the President's report on the internal control procedures relating to the preparation and processing of financial and accounting information.

We conducted our work in accordance with professional guidelines applicable in France. These require us to perform procedures to assess the fairness of the information and assertions set out in the President's report on the internal control procedures relating to the preparation and processing of financial and accounting information. We have :

- *Obtained an understanding of the objectives and general organization of internal control, as well as the internal control procedures relating to the preparation and processing of financial and accounting information, as set out in the President's report.*
- *Obtained an understanding of the works which lead to the information given in the report.*

On the basis of these procedures, we have no matters to report in connection with the information and the assertions given on the internal control procedures relating to the preparation and processing of financial and accounting information, contained in the President of the board's report, prepared in accordance with article L.225-37 of the French Commercial Law.

Report drawn up at Saint-Étienne and Villeurbanne, 12th February 2007

Statutory Auditors

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Bruno FAURE

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Statutory Auditors' Special Report on Regulated Agreements

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

■ Conventions autorisées au cours de l'exercice :

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les administrateurs concernés sont les suivants :

	Monsieur Guy Vincent P.D.G.	Monsieur Jacques Borde Administrateur D.G. délégué	Madame Marylène Boyer Administrateur	Monsieur Hervé Le Guillerm Administrateur	Thermador Groupe
Thermador Groupe					
Thermador SA	Administrateur				Administrateur
Sferaco SA	Administrateur	Administrateur		P.D.G.	Administrateur
Jetly SA	Administrateur	Administrateur			Administrateur
SCI Thely		Gérant			Associé

Convention concernant THERMADOR SA, SFERACO SA, JETLY SA et SCI THELY

Date d'autorisation : Conseil d'Administration du 18 décembre 2006.

Nature et objet :

Autorisation d'établissement d'avenants aux baux avec la SCI THELY d'une part, THERMADOR SA, SFERACO SA et JETLY SA d'autre part :

- hausse des loyers facturés par la SCI THELY à THERMADOR GROUPE de 4,5 %,
- hausse corrélative des loyers facturés par THERMADOR GROUPE à THERMADOR SA, SFERACO SA et JETLY SA.
- modification de la surface louée auprès de la SCI THELY.

Modalités : Cette convention ne produira d'effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2007.

■ Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Rémunération de Madame Marylène Boyer, Administrateur salarié

Madame Marylène Boyer, Administrateur, bénéficie depuis le 16 mars 1987 d'un contrat de travail au titre de sa fonction de Directeur Financier.

Sa rémunération brute a été portée de 9,4 K€ à 9,8 K€ mensuels sur 13 mois par le Conseil d'Administration du 12 janvier 2006. Son salaire brut annuel s'est élevé à 198,4 K€ pour l'exercice 2006 compte tenu des primes exceptionnelles fixées par le Conseil d'Administration à hauteur de 15 K€ en date du 5 juin 2006 et 56 K€ en date du 18 décembre 2006.

Engagements de rémunération envers les mandataires sociaux

Votre société s'est engagée à verser une indemnité à ses mandataires sociaux en cas de départ à la retraite.

Cette indemnité pour départ à la retraite est calculée de la même façon que pour celle versée à un cadre salarié, suivant les dispositions de la convention collective dont dépend votre société.

Redevances de location-gérance des fonds de commerce et baux des locaux de stockage et des locaux administratifs avec certaines sociétés du groupe

En application de cette convention, votre société a enregistré les produits suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 (en milliers d'euros) :

	Produits des baux (1)	Redevances sur chiffre d'affaires (2)	Redevances sur matériel (3)
Thermador SA	349	551	1
Sferaco SA	390	574	-
Jetly SA	390	990	10
TOTAL	1 129	2 115	11

(1) Produits fonction de la surface occupée par chaque filiale, soit bureaux et entrepôts représentant respectivement 7 110, 7 600 et 7 500 m² au 31 décembre 2006.

(2) Redevances fonction de l'application du taux prévu au contrat, soit respectivement 2,3 %, 1,7 % et 2,5 % du chiffre d'affaires attaché au fonds de commerce.

(3) Redevances liées aux matériels loués, soit 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

Prise à bail de locaux auprès de la SCI THELY

Au titre des loyers pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 et compte tenu de l'évolution des surfaces louées, votre société a pris en charge une somme de 1 147 milliers d'euros (dont 1 129 milliers d'euros faisant l'objet de refacturation auprès de filiales).

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 12 février 2007

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Bruno FAURE

To the shareholders,

As statutory auditors of your company, we hereby present to you our report on the regulated agreements.

■ Agreements authorised during the financial period:

In accordance with article L. 225-40 of the French Companies Act, we have been advised of agreements which have been previously authorised by your Board of Directors.

We are not required to ascertain whether any other agreements exist but to inform you, on the basis of the information provided to us, of the terms and conditions of the agreements that of which we were notified. It is not our role to determine whether they are beneficial or appropriate. It is your responsibility, under the terms of article 92 of the decree of 23 March 1967, to evaluate the benefits arising from these agreements prior to their approval.

We conducted our work in accordance with professional standards applicable in France ; those standards require that we perform the procedures deemed necessary so as to verify that the information provided to us is in agreement with the underlying documentation from which it was extracted.

Board members concerned by the agreements:

	Mr. Guy Vincent	Mr. Jacques Borde	Mrs. Marylène Boyer	Mr. Hervé Le Guillerm	Thermador Groupe
Thermador Groupe	Chairman and Managing Director.	Board member. Acting General Manager	Board member	Board member	
Thermador S.A.	Board member				Board member
Sferaco S.A.	Board member	Board member		Chairman and Managing Director.	Board member
Jetly S.A.	Board member	Board member			Board member
SCI Thely		Manager			Partner

Agreement concerning THERMADOR SA, SFERACO SA, JETLY SA and SCI THELY

Date of authorisation: Board Meeting of 18th December 2006.

Nature and purpose:

Authorisation to draft amendments to leases with SCI THELY on the one hand, THERMADOR SA, SFERACO SA and JETLY SA on the other:

- A 4.5 % increase in rent invoiced by SCI THELY to THERMADOR GROUPE SA,
- corresponding increase in rent invoiced by THERMADOR GROUPE to THERMADOR SA, SFERACO SA and JETLY SA.
- change to the surface area rented from SCI THELY.

Conditions: this contract will only take effect on January 1st 2007.

■ Agreements approved during previous financial years which execution has been carried over into the current year.

Moreover in accordance with the decree of 23 March 1967, we have been advised that the execution of the following agreements, approved during previous years has been carried over into the current year:

Earnings of Marylène Boyer, board member and salaried employee

Board member Marylène Boyer has had an employment contract since March 16th 1987 in her capacity as Finance Director.

Her gross monthly income was increased from €9,400 to €9,800 over 13 months by the Board meeting of January 12th 2006. Her gross annual salary was €198,400 for financial year 2006, including all the exceptional bonuses awarded by the Board: €15,000 on June 5th 2006 and €56,000 on December 18th 2006.

Remuneration commitments to the company's officers

Your company has committed to paying compensation to its officers when they retire.

This retirement compensation is calculated in the same way as that paid to a management-level employee, according to the terms and conditions of the collective agreement governing your company.

Business lease payments and leases for warehouse and administrative premises with certain companies of the group

In application of that agreement, your company has recorded the following earnings for the financial year ended on December 31st 2006 (,000 euros):

	Leases (1)	Fees on sales (2)	Fees on equipment (3)
Thermador S.A.	349	551	1
Sferaco S.A.	390	574	-
Jetly S.A.	390	990	10
TOTAL	1 129	2 115	11

(1) Earnings depending upon the surface area occupied by each subsidiary, i.e. offices and warehouses: 7,110, 7,600 et 7,500 m² respectively at December 31st 2006.

(2) Rents depending upon application of the rate marked in the contract, i.e. 2.3%, 1.7% and 2.5% respectively of turnover linked to the business.

(3) Rents linked to equipment hired out, i.e. 10% of the net value of the equipment concerned.

Leasing of premises from SCI THELY

In the form of rents for the financial year ended on December 31st 2006 for the surface area rented, your company paid out 1 147,000 euros (of which 1 129,000 euros were subsequently invoiced on to subsidiaries).

Report drawn up at Saint-Étienne and Villeurbanne, 12th February 2007

Statutory Auditors

MAZARS
Frédéric MAUREL

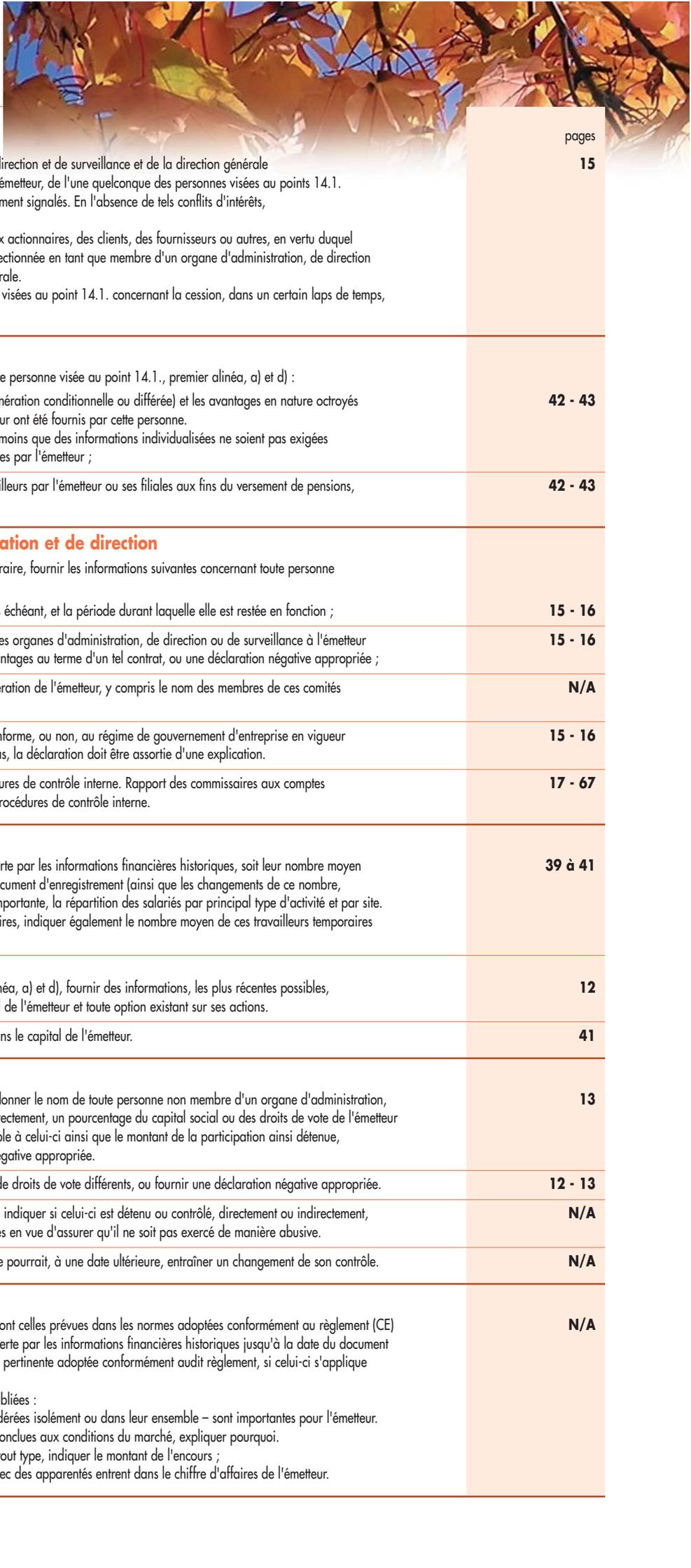
S.S.E.C.
Bruno FAURE



	pages
1. Personnes responsables	
1.1. Déclarer toutes les personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement et, le cas échéant, de certaines parties de celui-ci – auquel cas ces parties doivent être indiquées. Lorsque les personnes responsables sont des personnes physiques, y compris des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de l'émetteur, indiquer leur nom et leur fonction ; lorsqu'il s'agit de personnes morales, indiquer leur dénomination et leur siège statutaire.	75
1.2. Fournir une déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le document d'enregistrement sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. Le cas échéant, fournir une déclaration des personnes responsables de certaines parties du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans la partie du document d'enregistrement dont elles sont responsables sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.	75
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1. Donner le nom et l'adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques, (indiquer aussi l'appartenance à un organisme professionnel).	75
2.2. Si des contrôleurs légaux ont démissionné, ont été écartés ou n'ont pas été re-désignés durant la période couverte par les informations financières historiques, divulguer les détails de cette information, s'ils sont importants.	N/A
3. Informations financières sélectionnées	
3.1. Présenter les informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations-clés résumant la situation financière de l'émetteur.	3 - 22 à 43 46 à 55 - 58 à 63 66 à 69 - 75
3.2. Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent doivent également être fournies ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	
4. Facteurs de risque	
4.1. Mettre en évidence, dans une section intitulée "facteurs de risque", les facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	1 - 8 - 9 - 18-19
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Indiquer : la raison sociale et le nom commercial de l'émetteur ;	61
5.1.2. le lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur ;	61
5.1.3. la date de constitution et la durée de vie de l'émetteur, lorsqu'elle n'est pas indéterminée ;	61
5.1.4. le siège social et la forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire) ;	61
5.1.5. les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	2
5.2. Investissements	
5.2.1. Décrire les principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement ;	19
5.2.2. décrire les principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe) ;	19 - 38
5.2.3. fournir des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	19
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Décrire la nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités – y compris les facteurs-clés y afférents –, en mentionnant les principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques ; et	6 à 9 - 46 à 59
6.1.2. mentionner tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indiquer l'état de ce développement.	N/A
6.2. Principaux marchés	
Décrire les principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur, en ventilant le montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique, pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.	42 - 46 à 55
6.3. Lorsque les renseignements fournis conformément aux points 6.1. et 6.2. ont été influencés par des événements exceptionnels, en faire mention.	N/A
6.4. Si les affaires ou la rentabilité de l'émetteur en sont sensiblement influencées, fournir des informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	N/A
6.5. Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	46 à 55
7. Organigramme	
7.1. Si l'émetteur fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe l'émetteur.	4 - 5
7.2. Dresser la liste des filiales importantes de l'émetteur, y compris leur nom, leurs pays d'origine ou d'établissement ainsi que le pourcentage de capital et, s'il est différent, le pourcentage de droits de vote qui y sont détenus.	29
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Signaler toute immobilisation corporelle importante existant ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	19 - 34 - 35
8.2. Décrire toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles.	N/A

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1.	Situation financière Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le document d'enregistrement, décrire la situation financière de l'émetteur, l'évolution de cette situation financière et le résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, en indiquant les causes des changements importants survenus, d'un exercice à l'autre, dans ces informations financières, dans la mesure nécessaire pour comprendre les affaires de l'émetteur dans leur ensemble.	3 - 22 à 43 46 à 55 - 58 à 63 66 à 69
9.2.	Résultat d'exploitation	
9.2.1.	Mentionner les facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.	1
9.2.2.	Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements.	N/A
9.2.3.	Mentionner toute stratégie ou tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	N/A
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Fournir des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	26 - 28
10.2.	Indiquer la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	28
10.3.	Fournir : des informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur ;	19
10.4.	des informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur ;	N/A
10.5.	des informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	N/A
11.	Recherche et développement, brevets et licences	
	Lorsque celles-ci sont importantes, fournir une description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur.	N/A
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Indiquer les principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement.	1 - 46 à 55
12.2.	Signaler toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.	N/A
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	
	Si l'émetteur choisit d'inclure une prévision ou une estimation du bénéfice dans le document d'enregistrement, celui-ci doit contenir les informations visées aux points 13.1. et 13.2. :	
13.1.	une déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation. Il convient d'opérer une distinction nette entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précises et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision ;	N/A
13.2.	un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendants, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur.	N/A
13.3.	La prévision ou l'estimation du bénéfice doit être élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques.	N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Donner le nom, l'adresse professionnelle et la fonction, dans la société émettrice, des personnes suivantes, en mentionnant les principales activités qu'elles exercent en dehors de cette société émettrice lorsque ces activités sont significatives par rapport à celle-ci : a - membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; b - associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions ; c - fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; et d - tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. Indiquer la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes. Pour toute personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour toute personne visée aux points b) et d) du premier alinéa, fournir des informations détaillées sur son expertise et son expérience en matière de gestion ainsi que les informations suivantes : a - nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années (indiquer également si elle a toujours, ou non, cette qualité). Il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ; b - toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ; c - détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne visée aux points a) et d) du premier alinéa et agissant en qualité de l'une quelconque des positions visées auxdits points a) et d) a été associée au cours des cinq dernières années au moins ; d - détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite.	15 - 16 - 17



	pages	
<p>14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1. et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite. Indiquer tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1. a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Donner le détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1. concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.</p>	15	
<p>15. Rémunération et avantages</p>		
<p>15.1. le montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur ou soient autrement publiées par l'émetteur ;</p>	42 - 43	
<p>15.2. le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.</p>	42 - 43	
<p>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</p>		
<p>Pour le dernier exercice de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au point 14.1., premier alinéa, a) :</p>		
<p>16.1. la date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction ;</p>	15 - 16	
<p>16.2. des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée ;</p>	15 - 16	
<p>16.3. des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent.</p>	N/A	
<p>16.4. Inclure également une déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication.</p>	15 - 16	
<p>Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne.</p>		17 - 67
<p>17. Salariés</p>		
<p>17.1. Indiquer soit le nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, soit leur nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document d'enregistrement (ainsi que les changements de ce nombre, s'ils sont importants) et, si possible, et si cette information est importante, la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires, indiquer également le nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent.</p>	39 à 41	
<p>17.2. Participations et stock-options Pour chacune des personnes visées au point 14.1., premier alinéa, a) et d), fournir des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions.</p>	12	
<p>17.3. Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.</p>	41	
<p>18. Principaux actionnaires</p>		
<p>18.1. Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, donner le nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fournir une déclaration négative appropriée.</p>	13	
<p>18.2. Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fournir une déclaration négative appropriée.</p>	12 - 13	
<p>18.3. Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui ; décrire la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.</p>	N/A	
<p>18.4. Décrire tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.</p>	N/A	
<p>19. Opérations avec des apparentés</p>		
<p>Le détail des opérations avec des apparentés (qui, à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n° 1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulgué en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :</p>	N/A	
<p>a - la nature et le montant de toutes les opérations qui – considérées isolément ou dans leur ensemble – sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêts en cours, y compris des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours ;</p>		
<p>b - le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.</p>		

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

<p>20.1. Informations financières historiques</p> <p>Fournir des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice. Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n° 1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités. Les informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices doivent être établies et présentées sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables auxdits états financiers annuels.</p> <p>Si l'émetteur opère dans son domaine actuel d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n° 1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. Ces informations financières historiques doivent être vérifiées.</p> <p>Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - le bilan ; b - le compte de résultat ; c - un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires ; d - le tableau de financement ; e - les méthodes comptables et notes explicatives. <p>Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.</p>	<p>25 à 43 - 66 - 75</p>
<p>20.2. Informations financières pro forma</p> <p>En cas de modification significative des valeurs brutes, décrire la manière dont la transaction pourrait avoir influé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée.</p> <p>Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma.</p> <p>Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes les données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants.</p>	<p>N/A</p>
<p>20.3. Etats financiers</p> <p>Si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée, inclure au moins, dans le document d'enregistrement, les états financiers annuels consolidés.</p>	<p>25 à 43 - 66 - 75</p>
<p>20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles</p> <p>20.4.1. Fournir une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées. Si les contrôleurs légaux ont refusé d'établir un rapport d'audit sur les informations financières historiques, ou si ce rapport d'audit contient des réserves ou des mises en garde sur l'impossibilité d'exprimer une opinion, ce refus, ces réserves ou ces mises en garde doivent être intégralement reproduits et assortis d'une explication.</p> <p>20.4.2. Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été vérifiées par les contrôleurs légaux.</p> <p>20.4.3. Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.</p>	<p>66 à 69 - 75</p> <p>75 N/A</p>
<p>20.5. Date des dernières informations financières</p> <p>20.5.1. Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui ont été vérifiés ; b - à plus de 15 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 	<p>N/A</p>
<p>20.6. Informations financières intermédiaires et autres</p> <p>20.6.1. Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers, vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser.</p> <p>20.6.2. S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice.</p> <p>Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.</p>	<p>N/A</p>
<p>20.7. Politique de distribution des dividendes</p> <p>Décrire la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard.</p> <p>20.7.1. Pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, donner le montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé.</p>	<p>11</p>
<p>20.8. Procédures judiciaires et arbitrage</p> <p>Indiquer, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.</p>	<p>19</p>
<p>20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale</p> <p>Décrire tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés, ou fournir une déclaration négative appropriée.</p>	<p>19</p>



	pages
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	
Fournir les informations suivantes, datées du bilan le plus récent inclus dans les informations financières historiques :	
21.1.1. le montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions :	62
a - le nombre d'actions autorisées ;	
b - le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ;	
c - la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ; et	
d - un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10 % du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser ;	
21.1.2. s'il existe des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques ;	N/A
21.1.3. le nombre, la valeur comptable et la valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales ;	N/A
21.1.4. le montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription ;	N/A
21.1.5. des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital ;	N/A
21.1.6. des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent ;	N/A
21.1.7. un historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	62
21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1. Décrire l'objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts.	61 - 62
21.2.2. Résumer toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	61 - 62
21.2.3. Décrire les droits, les privilèges et les restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	61 - 62
21.2.4. Décrire les actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention.	61 - 62
21.2.5. Décrire les conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.	61 - 62
21.2.6. Décrire sommairement toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	13
21.2.7. Indiquer, le cas échéant, toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	62
21.2.8. Décrire les conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	N/A
22. Contrats importants	
Résumer, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du Groupe, à la date du document d'enregistrement.	N/A
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1. Lorsqu'une déclaration ou un rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert est inclus(e) dans le document d'enregistrement, indiquer le nom de cette personne, son adresse professionnelle, ses qualifications et, le cas échéant, tout intérêt important qu'elle a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lesquels il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.	34
23.2. Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. En outre, identifier la ou les source(s) d'information.	N/A
24. Documents accessibles au public	
Fournir une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :	61
a - l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ;	
b - tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ;	
c - tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ;	
d - les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement.	
Indiquer où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique.	
25. Informations sur les participations	
Fournir des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.	60

Commissaires aux Comptes

Titulaires :

MAZARS, 131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône), nommé le 2/10/86, représenté par Frédéric MAUREL depuis 2005 et antérieurement par Pierre BELUZE, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière et de la rotation des associés au sein du groupe Mazars.

S.S.E.C., 25, rue de la Libération à Saint-Etienne (Loire), nommé le 8/4/2002 représenté par Bruno FAURE.

Suppléants : nommés le 4/4/2005

Max DUMOULIN, 131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône).
Cabinet Royet, 25, rue de la Libération à Saint-Etienne (Loire).

Le mandat des Commissaires aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée de 2011.

Montant des honoraires des C.A.C. Statutory auditors' fees:

	MAZARS				S.S.E.C.			
	En milliers d'euros <i>In thousands of euros</i>		en % <i>in %</i>		En milliers d'euros <i>In thousands of euros</i>		en % <i>in %</i>	
AUDIT <i>AUDIT</i>	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Certification <i>Certification</i>								
Emetteur <i>issuer</i>	22	21	24	24	17	16	18	18
Filiales intégrées globalement <i>Fully integrated subsidiaries</i>	54	51	58	58				
Total Certification <i>Total Certification</i>	76	72	82	82	17	16	18	18
Missions accessoires <i>Additional missions</i>	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Autres prestations <i>Other services</i>	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
TOTAL <i>Total</i>	76	72	82	82	17	16	18	18

responsable du document

Responsibility regarding the document

Attestation du responsable du document de référence

A ma connaissance et après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, je déclare que les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Thermador Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

La société a obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes s'y rapportant sont incorporés par référence dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 15 février 2005 pages 21 à 37 et page 64 et 69.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes s'y rapportant sont incorporés par référence dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 17 février 2006 pages 23 à 45 et page 74 et 83.

Saint-Quentin-Fallavier, le 13 février 2007

Guy VINCENT
Président-Directeur Général
Tél. 04 74 95 63 28

Statutory Auditors

Appointed:

MAZARS, 131, bd Stalingrad, Villeurbanne (Rhône, France), nominated on 02/10/86 has been represented by Frédéric MAUREL since 2005 and before this date by Pierre BELUZE, a change initiated within the framework of the financial security law and associate rotation within the Mazars group.

S.S.E.C., 25, rue de la Libération à Saint-Etienne (Loire), designated 8/4/2002 represented by Bruno FAURE.

Alternates: designated 4/4/2005

Max DUMOULIN, 131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône).
Cabinet Royet, 25, rue de la Libération à Saint-Etienne (Loire).

The auditors' term will end at the general assembly of 2011.

To my knowledge, and having taken all reasonable measures to this end, I declare that the information contained within this document is true; it includes all information required by investors to allow them to draw their own conclusions as to the asset base, business, financial situation, results and future perspectives of Thermador Groupe; nothing that may change these interpretations has been omitted.

The company has obtained a letter of completion from the legal auditors of the accounts, in which they indicate that they have checked the information regarding the financial situation and the accounts contained in this reference document according to applicable professional standards and doctrine. They also certify they have read all the relevant reference documents.

The consolidated accounts at December 31st 2004 and the associated auditors' report are by reference integrated into the reference document registered by the financial markets authority (AMF) on February 15th 2005, pages 21 to 37 and pages 64 and 69.

The consolidated accounts at December 31st 2005 and the auditors' associated report are by reference integrated into the reference document registered by the financial markets authority (AMF) on February 17th 2006, pages 23 to 45 and pages 74 and 83.

Saint-Quentin-Fallavier, 13th February 2007

Guy VINCENT
Chairman and Managing Director
Tel.: 04 74 95 63 28

projet de résolutions

résolutions

Ordre du jour ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 9 523 287,39 € à :

- La distribution d'un dividende de 5,40 € par action, soit pour 1 740 900 actions un montant de 9 400 860 €,
- L'affectation du solde au poste « autres réserves » soit 122 427,39€.

Cette distribution ouvre droit, pour les personnes physiques, à un abattement de 40 % sur le montant des dividendes perçus pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Les dividendes dont la distribution est décidée seront mis en paiement à compter du 13 avril 2007.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 225-38 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme Monsieur Jean-Yves BOUFFAULT en qualité de nouvel administrateur pour une année soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2008 statuant sur les comptes de 2007.

Sixième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme Monsieur Jean-François BONNEFOND en qualité de nouvel administrateur pour une année soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2008 statuant sur les comptes de 2007.

Septième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme Monsieur Eric MANTIONE en qualité de nouvel administrateur pour une année soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2008 statuant sur les comptes de 2007.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale fixe à dix mille euros (10 000 €) le montant global annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration. Ce montant applicable, à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

Ordre du jour extraordinaire

Neuvième résolution

Conformément à l'article L225-129 du Code de Commerce, modifié par la loi du 19 février 2001 relative à l'épargne salariale, l'Assemblée Générale, autorise le Conseil d'Administration à procéder à une augmentation de capital, réservée aux salariés dans le cadre d'une gestion collective, d'un montant permettant à la participation des salariés adhérents au PEE d'atteindre au moins 3 % du capital soit 517 280 € correspondant à 32 330 actions dans les conditions qui lui appartiendra de définir.

Dixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra ainsi que toutes modifications nécessaires des statuts.



Vue de l'Assemblée Générale 2006 AGO 2006

Ordinary agenda

First resolution.

Having heard the reports of the board and the auditors, the annual general meeting approves the annual accounts closed on December 31st 2006 as presented, as well as the operations entered into the accounts or summarised in those reports.

As a result, it unreservedly discharges the board members for the completion of their mandate for the said financial year.

Second resolution

Having heard the report on the management of the group and the auditors' report, the annual general meeting approves the consolidated accounts closed on December 31st 2006 as presented, and the operations entered into the accounts or summarised in those reports.

Third resolution

The annual general meeting has decided to allocate the profits of the financial year of €9,523,287.39 as follows:

- Distribution of a dividend of €5.40 per share on 1,740,900 shares, for a total of €9,400,860;
- Allocation of the balance - i.e. €122,427.39 - to "other reserves".

For private individuals, this distribution gives rise to an allowance of 40% of dividends received for the calculation of their income tax.

The dividend allocated shall be made available for payment from April 13th 2007.

Fourth resolution

The annual general meeting approves the operations carried out during the financial year under consideration, as resulting from the special report of the auditors on the conventions listed in Article 225-38 of the commercial code.

Fifth resolution

As proposed by the board, the annual general meeting nominates Jean-Yves BOUFFAULT as a new board member for one year, i.e. until the end of the annual general meeting of 2008 held to vote on the 2007 accounts.

Sixth resolution

As proposed by the board, the annual general meeting nominates Mr Jean-François BONNEFOND as a new board member for one year, i.e. until the end of the annual general meeting of 2008 held to vote on the 2007 accounts.

Seventh resolution

As proposed by the board, the annual general meeting nominates Mr Eric MANTIONE as a new board member for one year, i.e. until the end of the annual general meeting of 2008 held to vote on the 2007 accounts.

Eighth resolution

The annual general meeting fixed overall directors' fees at ten thousand euros (€10,000) per year. This amount, which applies to the current financial year, shall be maintained until the AGM decides otherwise.

Extraordinary agenda

Ninth resolution

In compliance with Article L225-129 of the commercial code, amended by the law of February 19th 2001 relating to employee savings, the annual general meeting authorises the board to embark upon an increase in capital reserved to employees as part their collective financial management, of an amount allowing the shareholding of employees who are members of the employee savings scheme (PEE) increase their share to at least 3% of total capital, i.e. €517,280, equating to 32,330 shares, under conditions to be defined by them.

Tenth resolution

All powers are given to the holder of an original, extract or copy of this report for all formalities referring to the publication, deposition and other activities required. This also applies to any modifications required to the company's by-laws.



80, rue du Ruisseau - Parc d'Activités de Chesnes

38297 ST-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX

Tél. 04 74 95 63 28 - Fax 04 74 95 46 35

Site Internet *Website* : <http://www.thermador-groupe.fr>

Le présent rapport, publié le 28 février 2007, a été imprimé à 9 000 exemplaires.

Conception et réalisation : **Agence Opaline** - 04 74 95 59 48

Photos : Betty Studio

